



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE I13 (FR8201735), ETABLI PAR UN COMITE DE PILOTAGE LOCAL SOUS L'EGIDE DU PREFET DE L'ISERE

"LANDES, TOURBIERES ET HABITATS ROCHEUX DU MASSIF DU TAILLEFER"

Volume 1 : Document de compilation



Août 2002

Financé par l'Etat : Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement

OPERATEUR: Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Isère



FRAPNA®

Document d'objectifs du site I13 (FR8201735), établi par un comité de pilotage local sous l'égide du Préfet de l'Isère

"Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer"

Opérateur / maître d'œuvre du document d'objectifs :

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Isère
(FRAPNA Isère)

Chargée de mission en charge de la coordination : Hélène FOGLAR

Chargés d'études : Nicolas JAEGER et Philippe MESTELAN

En collaboration avec :

Le Conservatoire Botanique National de Gap-Charance pour l'apport d'une partie des données phytosociologiques et l'assistance de Jean-Charles VILLARET sur le terrain.

L'association Drac Nature (anciennement « Association de Défense de la Qualité de la Vie en Région de la Mure : ADQVRM), et en particulier Gilbert BILLARD, pour leur connaissance naturaliste du site depuis de nombreuses années

Contrôle de la bonne exécution de la mission :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère
(DDAF Isère)

Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes
(DIREN Rhône-Alpes)

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribuées, dans le cadre des groupes de travail, des entretiens individuels et du comité de pilotage, à l'élaboration de ce document d'objectif.



NB. : Ce travail correspond à l'état des connaissances actuel des espèces et des milieux naturels du massif du Taillefer. Il peut présenter des lacunes et évoluer dans le temps.

Document d'objectifs du site I13 (FR8201735), établi par un comité de pilotage local sous l'égide du Préfet de l'Isère

"Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer"

→ **Volume 1 : Document de compilation**

(Inventaire des activités humaines, inventaire des données du patrimoine naturel, bibliographie)

Volume 2 : Document de synthèse

(Bilan et objectifs de gestion)

Volume 3 : Cartes

Volume 4 : Annexes

(Relevés botaniques)

SOMMAIRE

I. Inventaire des activités humaines	5
A. Données historiques	5
1. Données démographiques	5
2. L'agriculture	7
3. Les autres activités humaines	8
B. Les communes	9
C. Le foncier	18
D. Le bâti	19
1. Les accès au massif	19
2. Le bâti sur le site	19
3. Le bâti à proximité immédiate du site	20
E. Le pastoralisme	20
F. Les activités de loisirs	22
1. Les différentes activités de loisirs	22
2. Les sentiers	23
a) Les sentiers principaux	23
b) Les sentiers annexes	24
c) Les sentiers d'accès au site	25
G. L'activité sylvicole	25
1. Les pistes forestières	26
2. Les forêts	26
II. Inventaire des données du patrimoine naturel	28
A. Données biologiques générales	28
1. Données géographiques	28
2. Données climatologiques	28
3. Données géologiques	28
4. Les différents types de milieux naturels	29
5. Les Z.N.I.E.F.F.	30
B. Les espèces	31
1. Les critères de patrimonialité	31
2. Les espèces observées sur le site	33
a) Les espèces végétales	33
b) Les espèces animales	36
C. Les milieux naturels	43
1. Méthodologie de recensement et de cartographie des milieux naturels sur le site	43
2. Les milieux naturels sur le site	43
D. Les milieux naturels d'intérêt communautaire	53
1. Liste des milieux naturels d'intérêt communautaire	53
2. Les zones humides remarquables	55
3. Proposition d'un nouveau périmètre du site	57
E. Description des milieux naturels d'intérêt communautaire	59
1. Critères utilisés pour décrire les habitats d'intérêt communautaire	59
2. Les Fiches habitat	59
3. Tableau synthétique de l'enjeu pour chaque milieu d'intérêt communautaire	140
F. Les milieux humides hors Directive Habitats	141
Bibliographie	144

I. Inventaire des activités humaines

A. Données historiques

1. Données démographiques

Le peuplement humain

Les sépultures découvertes au col d'Ornon, à la Pallud, au cours du XIX^{ème} siècle, le mobilier funéraire qu'elles contiennent permettent de dater la fixation des hommes à 6 siècles avant notre ère.

Les traces de l'occupation romaine demeurent dans les noms de lieux. Ornon viendrait du bas latin Anoure qui signifie le seigle. Le nom du Carrelet à Oulles viendrait du latin Quadrum qui signifie confins. En fait l'occupation humaine semble s'être intensifiée au Bas et Haut Moyen Age. La Morte est ainsi une terre de défrichement pour la culture de l'avoine et du seigle qui fut créée au début du XIII^{ème} siècle, Guigues VII délimitant le territoire en 1256.

Un désenclavement tardif

Avant 1938, la vallée de la Roizonne est la seule voie d'accès à La Morte. L'isolement est d'autant plus marqué que pour rejoindre La Mure il faut franchir le col de Mallissol. La Morte est alors à 62 Km de Grenoble. En 1938, la construction de la départementale 114 depuis Séchilienne permet un accès plus rapide.

Oulles est une des dernières communes de France à avoir été désenclavée. Avant 1964, Oulles n'est reliée à Ornon et à la Paute que par des sentiers empruntant le flan oriental du Taillefer.

Le passage du col d'Ornon, en revanche, est ancien. C'est une voie de circulation vitale entre l'Oisans, le Valbonnais, la Matheysine et le Trièves où les échanges pastoraux sont nombreux.

Evolution de la démographie

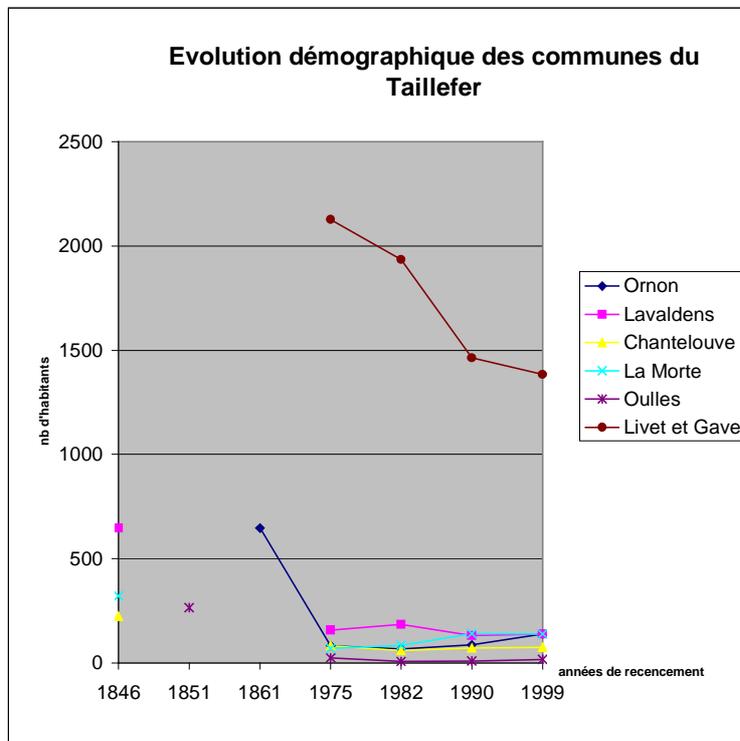
Le niveau de peuplement le plus important se situe en 1846 pour les communes de Chantelouve (224 habitants), de Lavalens (647 habitants) et La Morte (322 habitants). Les communes d'Oulles et d'Ornon connaissent leur plus fortes populations à la même époque (respectivement 1851 avec 266 habitants et 1861 avec 648 habitants).

Le bilan du recensement de 1846 fait état de 2801 personnes pour l'ensemble des 6 communes. Le déclin est lent jusqu'à la veille de la première guerre mondiale et à partir de 1911 il se précipite, avec une population qui vieillit. En 1968, ce chiffre n'atteint que 648 soit une perte de 76,8%. Actuellement l'exode se ralentit et certaines communes voient même leurs effectifs augmenter de façon significative.

(voir tableau page suivante)

	Ornon	Lavaldens	Chantelouve	La Morte	Oulles	Livet et Gavet
1846		647	224	322		
1851					266	
1861	648					
1975	82	158	82	69	25	2127
1982	68	184	60	84	8	1936
1990	87	131	72	142	9	1464
1999	140	139	75	139	16	1384

Tableau des données démographiques disponibles entre 1846 et 1999



2. L'agriculture

Des conditions physiques difficiles

L'altitude élevée des hameaux, environ 900 mètres en moyenne, est peu favorable aux cultures. De plus l'orientation générale Nord-Sud des vallées étroites donne un ensoleillement médiocre. Le phénomène d'ombre portée des sommets entraîne sur certains secteurs pendant l'hiver une absence de soleil de plusieurs mois.

Les hommes occupent principalement les fonds de vallées ; la surface des terres cultivables est fort réduite et cela d'autant plus que les vallées sont toujours étroites. Cette pénurie de terres cultivables a contraint les hommes à conquérir les premières pentes liasiques mais aussi cristallines. Elle explique ainsi la mise en valeur des cônes torrentiels et des cônes d'avalanches alimentés par des roches cristallines donc peu fertiles. Le travail d'épierrement atteste le souci permanent des agriculteurs d'étendre le domaine exploitable.

Les sols sont en général médiocres avec une forte proportion de rochers et de terres incultes. En revanche les sols sédimentaires et les fonds de vallée offrent de bon terrains de cultures ; à Oulles et Ornon, les terrains sur les sédiments du lias sont d'autant plus propices que l'exposition est favorable.

Une zone de transition marquée par la polyculture traditionnelle

La région du Taillefer est un pays de transition entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud. Bien que situées sur le versant oriental du Taillefer, Oulles et Ornon rappellent déjà l'Oisans auquel elles sont rattachées administrativement. Les communes de Chantelouve et de Lavaldens appartiennent au Valbonnais qui est considéré comme une enclave des Alpes du Sud dans les Alpes du Nord. Ces communes ont produit autrefois de la fenasse tout comme les Alpes du Sud voisines. Malgré l'altitude les céréales ont toujours occupé une place importante. En 1970 la céréaliculture occupe une place de second plan, le seigle et le blé servant à alimenter les volailles et à engraisser les agneaux. Les influences méridionales se traduisent aussi par un troupeau ovin et caprin important. La Morte, en revanche, avec son élevage bovin et ses revenus forestiers rappelle les Préalpes du Nord.

La région, du temps de son isolement, a vécu en autarcie. C'est là un caractère commun à toutes les vallées intra-alpines, qui a imposé pendant des siècles une polyculture vivrière. La nécessité d'autarcie imposait des productions diversifiées : pomme de terre, chanvre, légumes, betteraves... Le paysage est marqué par la présence de nombreux arbres fruitiers isolés : pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers. La vigne a complètement disparue. Avant 1880, elle remonte la vallée de la Roizonne jusqu'à Chabotte.

Les cultures commerciales apparaissent de bonne heure. Sous l'influence des pays du Drac, La Valette et Chantelouve commercialisent la fenasse. A Oulles et à Ornon, les graines de raves et de choux alimentent la balle du colporteur.

Les cultures fourragères, les herbages

Les prairies artificielles ont toujours occupé une grande partie du territoire, sauf à Oulles et Ornon où les prairies naturelles abondent près des villages. Dans toutes les communes les herbages l'ont toujours emporté sur les cultures. A Oulles, en 1918, les terres labourables couvrent 60 ha alors que les prairies artificielles et naturelles occupent 98 ha. Les prairies étaient alors fauchées jusqu'à une altitude voisine de 2000 mètres. Ces anciens prés de fauche apparaissent encore aujourd'hui dans le paysage.

L'élevage

Le cheval a été beaucoup utilisé dans le pays du Taillefer. Seule la commune d'Oulles employait plus de mulets et d'ânes.

L'élevage de porcs a tenu autrefois une grande place. Ainsi à Chantelouve, en 1913, on compte 130 porcs à l'engrais et 30 porcelets de moins de 6 mois.

Le troupeau bovin n'a cessé de s'accroître jusqu'en 1900, au détriment du troupeau ovin. Si autrefois chèvres et ovins occupaient une grande place, dès 1850 les bovins se multiplient : posséder des vaches étaient alors un signe extérieur de richesse. L'élevage était destiné à la production laitière. Toutefois, les fruitières n'ont eu dans ce pays du Taillefer qu'une activité restreinte. Les difficultés d'écoulement des produits fabriqués ont entraîné leur fermeture. Le ramassage du lait est devenu alors difficile et coûteux. Depuis 1900, le déclin du cheptel bovin est continu. Chantelouve, qui en 1918 avait 270 vaches ne possède plus qu'une trentaine de vaches en 1969.

Les alpages

La montée du bétail vers les alpages est très ancienne. Des textes du XIV^{ème} siècle relatent des conflits entre les communautés à propos des alpages.

Les alpages du Taillefer, domaine du cristallin au tapis végétal discontinu, sont de qualité médiocre. De plus ils sont peu équipés et d'accès difficile : l'absence de routes carrossables ne permet pas d'inalper les vaches à lait. En 1970 les alpages sont sous-exploités et même pour certains, abandonnés.

Les moutons et les chèvres ont occupé autrefois une place importante dans l'économie des vallées alpines. C'est au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles que le cheptel a été le plus important. A la fin du XIX^{ème} siècle, les troupeaux ovins et caprins sont en recul alors que les bovins prennent de plus en plus de place. De nos jours les moutons retrouvent une importance grandissante et supplantent les bovins.

Les communes d'Oulles, Ornon et de la Morte reçoivent des transhumants depuis fort longtemps.

3. Les autres activités humaines

L'exploitation du bois

Les archives communales abondent de textes relatifs à la forêt. Ces textes font état d'une exploitation trop intense de la forêt par certaines communautés. Cette forêt a toujours eu un rôle économique important, même si elle a une valeur très variable et si l'exploitation est mal aisée. Dans le passé, cette forêt a fourni aux communautés le bois de chauffage et le bois d'œuvre. Aujourd'hui, elle constitue d'importants revenus communaux grâce à l'amélioration des dessertes forestières et sa conversion en futaie.

Les ardoisières et les mines

Les **ardoisières** permettent une activité extractive depuis 1700 à Ornon, avec une activité intense au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Avant 1914, les ardoisières sont une activité qui occupe les agriculteurs 5 mois par an pendant la morte saison. Après une période d'exploitation par de petites entreprises faisant appel à une main d'œuvre étrangère, la seconde guerre mondiale met un terme à cette activité.

Les **mines de plomb et de cuivre** sont situées sur les communes d'Oulles et de Livet et Gavet. La concession fut instituée en 1848 et est abandonnée à la première guerre. Elle est constituée de deux filons principaux: le filon d'Oulles à la naissance du torrent de l'Infernet situé à une altitude de 1500 à 1800 mètres et le filon d'Hercule.

Des carrières de **serpentine**, situées à la Morte, au lieu-dit de "la Chinarde" étaient utilisées comme marbre vert. Leur exploitation a cessé depuis 1914.

La **mine de plomb argentifère** du Brouffier a donné son nom au Pas de la Mine. Son exploitation remonte au 19^{ème} siècle et au début du vingtième siècle ; elle fut abandonnée en raison de l'appauvrissement du filon en profondeur.

B. Les communes

Voir carte n° 2

La commune de Chantelouve est incluse dans le périmètre du Site d'Importance Communautaire transmis par la Direction Régionale de l'Environnement à l'Europe. Toutefois, la commune n'est propriétaire que de 15 hectares sur le site, sur un versant raide non utilisé par les brebis, qui plus est au niveau d'un alpage (Côte Belle) dont la location est payée par l'éleveur à la commune d'Ornon. L'inventaire des milieux naturels, détaillé au chapitre II, ne permettra pas d'identifier des habitats à enjeu dans ce secteur. Par conséquent, l'opérateur propose d'exclure cette commune du périmètre Natura 2000 afin de simplifier le processus de concertation. Cette commune ne sera donc pas traitée dans ce paragraphe.

Commune de Livet et Gavet

Canton : Le Bourg d'Oisans
Superficie : 6197 ha
Population de 1999: 1384 habitants

Maire : M. Claude RAVIER

Surface concernée par Natura 2000

Périmètre transmis à l'Europe :	741,3 ha
Nouveau périmètre proposé par l'opérateur :	920,2 ha

Plan d'Occupation du Sols sur le site

Dans le hameau du Poursollet, une petite zone NDb doit permettre la construction de 4 nouveaux chalets dont la surface hors œuvre ne dépassera pas 40 m². Le reste des parcelles est en ND.

Foncier

Syndicat du Petit Galbert : 159,4 ha
Section communale de Gavet Clavaux : 693,8ha
Commune de Livet et Gavet : 7,9 ha
Commune d'Oulles : 61 ha (lieu dit « Le pré d'Ornon »)

La quasi-totalité de la surface du territoire communal sur le site appartient à une association de propriétaires privés: le Syndicat du Petit Galbert et à une section communale : la section Gavet-Clavaux.

Le Syndicat du Petit Galbert est une association loi 1901 composée de 47 propriétaires. Le syndicat est propriétaire de la zone du lac Fourchu et du lac Canard. Le syndicat est Mme TEXIER.

Le syndicat dispose de revenus suivants :

- la location de l'alpage au Groupement Pastoral du Taillefer (chevaux),
- la location du droit de pêche sur le lac Fourchu et le lac Canard à l'Union des Pêcheurs de Grenoble,
- la location du droit de chasse à l'ACCA de Livet-et-Gavet.

La section Gavet-Clavaux est administrée par une commission syndicale (6 élus et 1 président) sous tutelle du Conseil Municipal. Elle est propriétaire de 689 hectares (plateau du Poursollet, forêt de Bérard et flanc nord du Petit Taillefer). Le Président en est M. BETHIER. Un budget annexe au budget de la commune est établi pour la section Gavet Clavaux.

La section dispose également d'autres revenus :

- la location de l'alpage au Groupement Pastoral du Taillefer (bovins),
- la location du droit de pêche sur le lac du Poursollet à l'association des pêcheurs de Bourg d'Oisans,
- la location du droit de chasse à l'ACCA de Livet-et-Gavet,
- les coupes de bois.

Développement touristique

Le déclin industriel de l'après-guerre a précipité la chute démographique de la commune (moins 37,6% entre 1968 et 1990).

L'accès au massif du Taillefer à partir du village de Livet Gavet, par les pentes raides de la vallée de la Romanche, est très peu pratiqué. Les retombées économiques de la fréquentation touristique sur le massif sont donc mineures.

Le Bâti

Il y a deux hameaux sur la portion du territoire communal de Livet et Gavet incluse dans le site : les chalets du Poursollet (une trentaine de chalets dont les propriétaires sont regroupés en Association des Propriétaires des Chalets du Poursollet) et les chalets de la Barrière (une vingtaine de chalets).

Le hameau du Poursollet possède deux buvettes devant lesquelles passe le GR50. La bergerie reconstruite en 1950 suite aux dommages de guerre est habitable. Il n'y aura plus de constructions supplémentaires à l'exception de quatre nouvelles autorisations prévues par les documents d'urbanisme.

Au niveau du Pré d'Ornon, une cabane pastorale, propriété de la section Gavet Clavaux, a été utilisée depuis 1978 par le foyer de ski de fond de Livet et Gavet. Le bail qui a expiré le 31 décembre 2000 n'a pas été renouvelé.

Activités humaines

Au niveau du lac du Poursollet, la facilité d'accès dû à la proximité de la route induit une forte fréquentation avec les problèmes suivants :

- dégradation du site liée à l'absence de toilettes,
- présence de nombreux déchets de pic nique à évacuer,
- capacité limitée du parking,
- fréquence du camping sauvage,
- piétinement parfois excessif de la végétation autour du lac.

De nombreuses interdictions ont été votées par la commission syndicale de Gavet-Clavaux : interdiction de camper, d'allumer des feux, de pratiquer la randonnée équestre, de se baigner, de promener des chiens non tenus en laisse. Le ramassage des champignons est réservé aux habitants de la commune de Livet-et-Gavet.

Une barrière a été installée à l'entrée de la piste forestière qui mène du parking du Poursollet aux Chalets de la Barrière. Seuls les propriétaires des Chalets de la Barrière et des Chalets du Poursollet peuvent désormais emprunter cette piste qui était autrefois intensément fréquentée.

Le problème de la dégradation du Pré d'Ornon par le passage de véhicules tout-terrain a été résolu par l'aménagement d'une ancienne piste forestière contournant la prairie.

Pour limiter le risque de feux, les colonies de vacances ne sont pas acceptées.

Il y a une très forte fréquentation sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert (accès par le GR 50 ou par les Chalets de la Barrière). Cet afflux estival produit entre 100 et 150 Kg de déchets qui sont enlevés chaque année. Le syndicat du Petit Galbert s'est dégagé de sa responsabilité en matière de baignade par la pose de panneaux sur le site et la publication de l'interdiction de baignade dans des journaux locaux.

L'atterrissage des petits avions de tourisme sur le plateau à proximité du lac Fourchu (voir page 22 « les activités de loisir ») occasionne une gêne pour les propriétaires du Syndicat du Petit Galbert ainsi que pour les randonneurs. La perturbation sur la faune n'a pas été évaluée.

Association communale de chasse agréée de Livet-et-Gavet compte une centaine d'adhérents, en grande majorité des habitants de la commune. Le versant Taillefer, hors forêt domaniale, est loué par des habitants de la commune à l'exclusion du secteur du pied de "la Côte".

Le pastoralisme (alpage de 80 bovins) et l'exploitation de la forêt sectionale Gavet-Clavaux sont les principales autres activités sur cette partie du site.

Commune d'Oulles

Canton : Le Bourg d'Oisans
Superficie : 1439 ha
Population de 1999 : 16 habitants

Maire : M. Joseph VIEUX

Surface concernée par Natura 2000

Périmètre transmis à l'Europe : 629,8 ha
Nouveau périmètre proposé par l'opérateur : 660,6 ha

Plan d'Occupation des Sols sur le site

Inexistant

Foncier

| Commune d'Oulles : 660,6 ha

Il est à noter que la commune d'Oulles est propriétaire de 61 ha sur la commune de Livet et Gavet.

Développement touristique

La commune est encore relativement enclavée et elle ne peut, pour l'instant, prétendre attirer une population permanente conséquente. Le développement touristique est largement freiné par le manque de moyens et la volonté de conserver la tranquillité des lieux. A noter l'existence d'un restaurant dans le village et un projet d'inscription au PDIPR (avec balisage et restauration) du sentier du Col de la Buffe.

Le Bâti

Le refuge du Taillefer est utilisé en principe deux mois par an à temps plein. En 2001, le refuge n'a pas ouvert. Du refuge du Taillefer est le point de départ de plusieurs randonnées dont le Grand Galbert et le Taillefer. Le GR 50 « Tour du Haut Dauphiné » passe également par le refuge. Plusieurs secteurs sont remarquables sur cette partie du site Natura 2000 ; on peut citer la Séa, le Mont Pichet ou les baignoires du Ruisseau de l'Echaillon.

La bergerie des Aiguillots (sur le plateau du Grand Galbert) et le Chalet communal du Carrelet sont réservés au berger.

Activités humaines

Le sentier qui conduit d'Oulles au refuge du Taillefer en passant par le Col de la Buffe est en mauvais état et devrait prochainement faire l'objet de travaux de restauration dans le cadre du

PDIPR. Le plateau du Grand Galbert est très peu fréquenté et ne comporte qu'un seul sentier balisé (des Chalets de la Barrière au sommet du Grand Galbert). Le pastoralisme (alpage du Grand Galbert: plus de 2000 brebis) et l'exploitation de la forêt communale d'Oulles (au niveau de la forêt du Pré d'Ornon) sont les principales autres activités humaines sur cette partie du site.

Commune d'Ornon

Canton : Le Bourg d'Oisans
Superficie : 2367 ha
Population de 1999 : 140 habitants

Maire : M. Jean-Noël BERLIOUX

Surface concernée par Natura 2000

Périmètre transmis à l'Europe : 541,4 ha
Nouveau périmètre proposé par l'opérateur : 575,2 ha

Plan d'Occupation des Sols sur le site

Parcelles en ND

Foncier

| Commune d'Ornon : 575,2 ha

Développement touristique

Ornon a développé une petite activité de sports d'hiver et réussit à maintenir un certain niveau de population. Elle possède plusieurs atouts : un paysage propice à la villégiature et une position stratégique puisque son col est le lieu de passage obligé pour les relations Oisans-Valbonnais/Matheysine/Trièves.

La commune d'Ornon est une des portes d'accès principales au massif du Taillefer. Le village compte plusieurs gîtes d'étapes et restaurants.

Le Bâti

La Bergerie de la Jasse, petite et ancienne, est très utilisée et les problèmes de détérioration sont importants. La cabane de Côte Belle est réservée à l'éleveur qui loue l'alpage pour entreposer du matériel et du sel.

Activités humaines

Le pastoralisme constitue la principale activité économique (alpages ovins du Grand Galbert et de Côte Belle).

La piste forestière qui mène de la Grenonière à Basse-Montagne est interdite à la circulation par arrêté municipal (barrière sans cadenas). Au parking (non-aménagé) de la Grenonière, 30/40 véhicules peuvent se garer ; l'affluence crée toutefois des problèmes liés à l'absence de toilettes et de poubelles. En partant de Basse-Montagne, deux sentiers permettent de rejoindre le plateau des lacs: le GR 50 et le sentier le long du Rif Garcin.

Le ski de randonnée ainsi que l'escalade des cascades de glaces sont pratiqués à partir de la Grenonière.

Des motos vertes fréquentent parfois également le site.

Commune de Lavaldens

Canton : Valbonnais

Superficie : 5672 ha

Population de 1999 : 139 habitants

Maire : M.Roger COINTE

Surface concernée par Natura 2000

Périmètre transmis à l'Europe : 601,6 ha

Pas de nouveau périmètre proposé par l'opérateur

Plan d'Occupation des Sols sur le site

Parcelles en ND ou NC (zone agricole protégée)

Foncier

| Commune de Lavadens : 601,6 ha

Développement touristique

Le développement de sentiers labellisés inscrits au PDIPR indique une volonté de développement touristique. Celle-ci est encore largement freinée par le manque de moyens et la souhait de conserver la tranquillité des lieux.

Le Bâti

La cabane des Rémioux, en mauvais état, sert uniquement à l'éleveur comme entrepot de sel pour les brebis.

Activités humaines

Il n'y a pas de sentiers balisés sur la portion du territoire communal incluse dans le site Natura 2000. Les chemins existants sont fréquentés essentiellement par les chasseurs et l'accroissement de leur fréquentation n'est pas souhaité. Toutefois, un chemin intéressant à réouvrir sur le plan touristique est celui du vallon de l'EMAY.

Les aménagements touristiques existants ne sont pas situés sur le site Natura 2000. Le fond du vallon de Vaunoire a été interdit à la circulation ; un parking de 30 places (utilisé également pour le débardage du bois) a été maintenu. La fréquentation est importante avec des ballades à la journée en aller-retour. La commune héberge deux colonies de vacances au Villard.

Le camping sauvage est toléré dans le vallon. La faible fréquentation n'a pas posé de problème majeur jusqu'à ce jour.

L'alpage de Côte Belle, dont la commune d'Ornon est propriétaire, comprend le secteur de Clôt Beaumont ; une partie de cet alpage déborde sur la commune de Lavalens. La cabane de Plancol servait autrefois pour le berger ; elle n'est désormais plus utilisée que par les randonneurs. L'alpage du Taillefer est loué par Messieurs Frenay et Pelaz.

La forêt n'est pas incluse dans le site Natura 2000. La forêt du massif du Taillefer située sur Lavalens est communale. Elle est gérée par l'O.N.F. de Valbonnais. Le secteur de Sert Bérard est classé en zone de protection et non exploité. Une piste d'accès réalisée avec le R.T.M. est en cours de réalisation. Le revenu des forêts communales est faible à cause de la productivité réduite (versant Sud et difficultés d'exploitation). Une zone domaniale est cadastrée sur un secteur contiguë à la Morte. La route d'accès à cette forêt démarre sur la commune de la Morte.

Commune de La Morte

Canton : Valbonnais
Superficie : 1918 ha
Population de 1999 : 139 habitants

Maire : M. Alain MISTRAL

Surface concernée par Natura 2000

Périmètre transmis à l'Europe :	286,9 ha
Nouveau périmètre proposé par l'opérateur :	417,8 ha

Plan d'Occupation des Sols sur le site

Parcelles en ND

Foncier

| Commune de La Morte : 471,8 ha

Développement touristique

La Morte, autrefois commune essentiellement agricole, est devenue une commune touristique. Le tourisme hivernal est particulièrement développé avec la station de sports d'hiver de l'Alpe

du Grand Serre. La commune compte notamment plusieurs gîtes et hôtels, des centres de vacances, un rocher d'escalade, des tables de pique-nique, des sentiers balisés pour les raquettes, un réseau de sentiers labellisés au titre du PDIPR et un arboretum. Ce développement touristique a permis d'éviter un déclin démographique tel qu'il a pu être observé dans certaines communes voisines.

Le Bâti

Les cabanes du Louvet et du Brouffier sont ouvertes au public.

Activités humaines

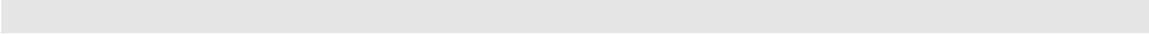
Le sentier de Grande Randonnée G.R. 50, le sentier de Comboursière au sommet du Taillefer et les sentiers du PDIPR sont très fréquentés. L'O.N.F. réalise le plus grand linéaire d'entretien des sentiers. L'armée avec sa base militaire effectue également des travaux d'entretien. Des améliorations de fléchage et de remise en état des sentiers ont été réalisées dans le cadre du PDIPR. Il y a peu de V.T.T. ; grâce à la multiplicité des pistes, aucun parcours n'est balisé pour cette activité. Le centre équestre utilise très peu le versant du Taillefer. Des animations sont parfois réalisées par des gardes du Parc National des Écrins.

Les services du R.T.M. et de l'O.N.F. ont créé un arboretum comprenant des essences exotiques en 1990. Des classes de neige et des classes vertes l'ont visité lors de visites encadrées par un garde forestier.

Toute la partie haute du versant du Taillefer est propriété de la commune. Les bois sont soumis au régime forestier et gérés par l'O.N.F. Leur accessibilité est bonne. Ils produisent un bois d'altitude de qualité. La partie domaniale est située en limite de la commune avec La Valette.

Depuis 1990 il n'y a plus de location des montagnes. L'ancienne charge s'élevait à 700 moutons (montagne qui comprenait le Clôt de Beaumont). La remise en place du pâturage sur la zone du Louvet se heurte au problème de la pollution des sources de captage. L'activité de pâturage est aujourd'hui concentrée sur les pistes de la station. L'abandon du pâturage induit une pousse importante de ligneux notamment au niveau de la zone du Louvet.

Le lac du Brouffier, propriété communale, est loué à l'Union des pêcheurs de Grenoble. Un alevinage régulier y est pratiqué. La cabane est en libre usage pour les randonneurs et les pêcheurs.



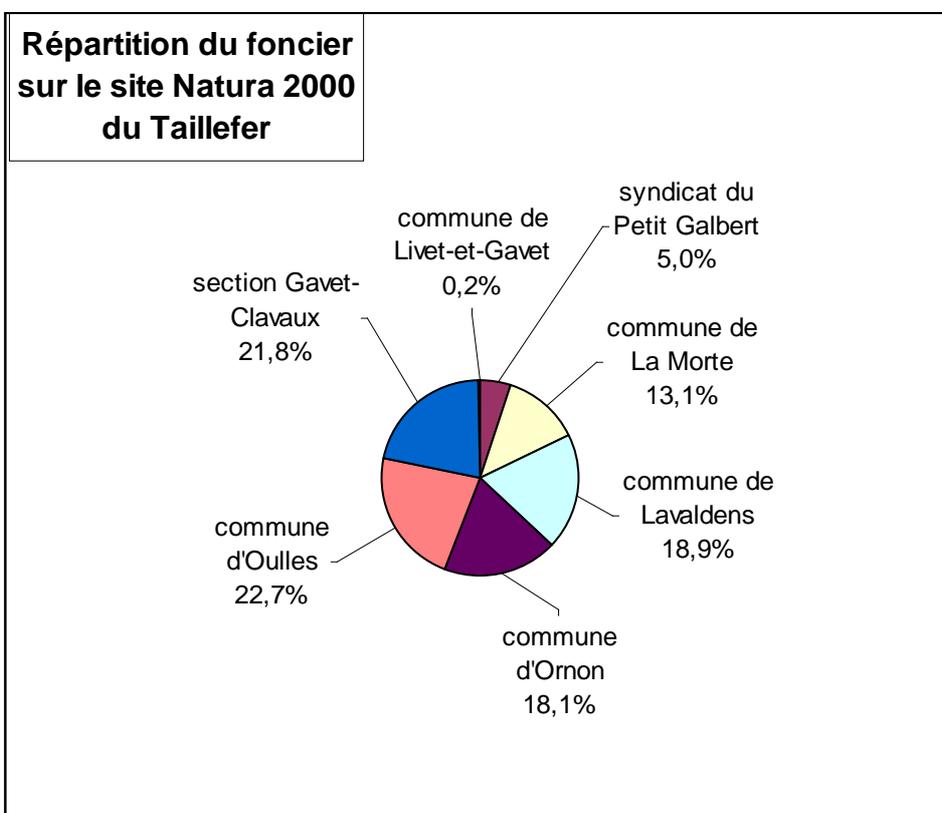
Le Taillefer est donc un massif peu peuplé puisque les communes, appartenant aux cantons de Bourg-d'Oisans et de Valbonnais, ne comptent, au total, que 4814 habitants (RGP de 1990). Par ailleurs, des disparités sont à signaler entre les communes les plus enclavées peu axées vers le développement touristique (par manque de moyens ou par désir de tranquillité) et celles qui, s'appuyant sur leurs richesses naturelles, paysagères,... essaient de trouver leur voie dans le développement touristique.

C. Le foncier

Le tableau et le graphique ci-dessous représentant la synthèse des status fonciers par propriétaires sur le site Natura 2000 du Taillefer.

Les surfaces se rapportent au nouveau périmètre proposé par l'opérateur.

Propriétaire	Surface (hectares)
commune de Livet-et-Gavet	7,9
syndicat du Petit Galbert	159,4
commune de La Morte	417,8
commune de Lavaldens	601,6
commune d'Ornon	575,2
commune d'Oulles	722,3
section Gavet-Clavaux	693,8
Total	3178,0



D. Le bâti

1. Les accès au massif

Le massif du Taillefer connaît durant les mois d'été une fréquentation touristique importante. En été, recherché pour son caractère sauvage, ses paysages et ses lacs, il est apprécié par les randonneurs et autres amoureux de la nature. On y, accède relativement facilement, par deux routes en très bon état.

➤ **La départementale D114E**

La départementale D114E mène du village de La Morte au lac du Poursollet à 1650 mètres d'altitude (parking aménagé de 50 places). Cette route est régulièrement entretenue et en très bon état. Le lac du Poursollet est le point de départ du GR50 qui conduit au plateau des lacs. D'autre part, trois sentiers dont le départ se situe sur la départementale D114E (Chemin Bonniot, Chemin Bégoud et Combe Oursière) sont fréquemment empruntés pour se rendre au Louvet, au lac du Brouffier ou au sommet du Taillefer.

➤ **La départementale D210**

La départementale D210 permet d'accéder au parking de la Grenonière à 1300 mètres d'altitude. Une piste forestière rejoint ensuite la Basse Montagne à 1700 mètres d'altitude. De Basse-Montagne, deux sentiers rejoignent le plateau des lacs: le GR 50 et le sentier le long du Rif Garcin.

2. Le bâti sur le site

Voir carte n°3.

➤ **Cabane du Brouffier**

Propriétaires : commune de la Morte
Altitude : 2130 m
Usage : randonneurs et pêcheurs (ouverte au public)

➤ **Cabane du Louvet**

Propriétaires : commune de La Morte
Altitude : 1600 m
Usage : randonneurs (ouverte au public)

➤ **Cabane du Pré d'Ornon**

Propriétaires : section Gavet-Clavaux
Altitude : 1820 m
Usage : aucun pour l'instant (fermée au public)

➤ **Cabane de La Jasse**

Propriétaires : commune d'Ornon
Altitude : 2000 m
Usage : randonneurs et pêcheurs (ouverte au public)

➤ **Cabane des Aiguillots**

Propriétaires : commune d'Oulles
Altitude : 2140 m
Usage : berger de l'alpage du Grand Galbert (fermée au public)

➤ **Cabane des Rémioux**

Propriétaires : commune de Lavaldens
Altitude : 2450 m
Usage : matériel pour le berger de l'alpage du Taillefer

➤ **Hameau du Poursollet (une trentaine de chalets)**

Propriétaires : privés (réunis en Association des Chalets du Poursollet)
Altitude : 1650 m
Remarque : à noter la présence de deux buvettes-restaurants et d'une bergerie

➤ **Hameau des Chalets de la Barrière (une vingtaine de chalets)**

Propriétaires : privés
Altitude : 1850 m
Remarque : à noter la présence d'un chalet d'alpage loué avec l'alpage

3. Le bâti à proximité immédiate du site

➤ **Chalet communal du Carrelet**

Propriétaires : commune d'Oulles
Altitude : 2000 m
Usage : berger de l'alpage du Grand Galbert (fermé au public)

➤ **Refuge du Taillefer**

Propriétaires : privés (gérant : Mr Mankowski)
Altitude : 2050 m
Usage : refuge gardé (fermé provisoirement en 2001)

➤ **Cabane de Côte Belle**

Propriétaires : commune d'Ornon
Altitude : 2000 m
Usage : matériel pour le berger de l'alpage de Côte-Belle

E. Le pastoralisme

➤ **Alpage de Chalvet**

80 ovins

Surface officielle : 115 hectares

Nombre d'utilisateurs : 1 (Mr Pierre SALVI)

Territoire : commune d'Ornon

Propriétaires : commune d'Ornon

Gardiennage : non

Chalets d'alpage : aucun

Primes et mesures agri-environnementales en place : PEZMA et MAE dans le cadre d'une opération locale avec le Parc National des Ecrins

➤ **Alpage de Côte Belle**

264 ovins

Surface officielle : 180 hectares

Nombre d'utilisateurs : 1 (Mr Patrick GUIGNIER)

Territoire : communes d'Ornon et de Lavaldens

Propriétaires : commune d'Ornon

Gardiennage : non

Chalets d'alpage : cabane de Côte Belle (réfection en 2001)

Primes et mesures agri-environnementales en place : PEZMA

➤ **Alpage du Grand Galbert**

2000 ovins

Surface officielle : 1000 hectares

Nombre d'utilisateurs : 3 (Groupement Pastoral du Grand Galbert – Président : Mr Pierre SALVI)

Territoire : communes d'Oulles et d'Ornon

Propriétaires : communes d'Ornon (bail avec Mr SALVI) et d'Oulles (bail avec les autres membres du Groupement pastoral)

Gardiennage : oui

Chalets d'alpage : chalet communal du Carrelet et cabane des Aiguillots

Primes et mesures agri-environnementales en place : PEZMA et MAE dans le cadre d'une opération locale avec le Parc National des Ecrins

Un CTE signé le 1^{er} septembre 2002 pour 5 ans : engagement pour la mesure 19.03 (ouverture des espaces à gestion extensive).

➤ **Alpage du Taillefer**

210 ovins

Surface officielle : 887 hectares

Nombre d'utilisateurs : 2 (Mr Patrick FRENAY et Mr Claude PELLAZ)

Territoire : communes de Lavaldens et de La Morte

Propriétaires : Lavaldens

Gardiennage : non

Chalets d'alpage : cabane des Rémioux sous le Pas de la Mine (réfection nécessaire)

Primes et mesures agri-environnementales en place : PEZMA

➤ **Alpage du Poursollet**

80 bovins et 12 chevaux
Surface officielle : 260 hectares
Nombre d'utilisateurs : 2 (Groupement Pastoral du Taillefer – Président : Mr Raymond GENRE)
Territoires : section Gavet-Clavaux et syndicat du Petit Galbert
Propriétaires : section Gavet-Clavaux (bail pour les bovins) et syndicat du Petit Galbert (bail pour les chevaux)
Gardiennage : non
Chalets d'alpage : bergerie du Poursollet et chalet d'alpage de la Barrière
Primes et mesures agri-environnementales en place : PEZMA

Sources : DDAF 1998-1999

F. Les activités de loisirs

1. Les différentes activités de loisirs

➤ Randonnée pédestre

Cette activité est très développée sur le site. Le lac Fourchu est accessible assez facilement depuis le lac du Poursollet par le GR 50 (350 mètres de dénivelée). Plusieurs autres sentiers sur le site sont très fréquentés : sentier d'accès au plateau par les Chalets de la Barrière, sentier d'accès au sommet du Taillefer,

➤ Promenade et cueillette

Pour les touristes moins sportifs, les bords du lac Poursollet offrent un lieu de pic nique très apprécié. D'autre part, en dépit des interdictions votées, la cueillette est très importante sur le plateau du Poursollet. C'est une des raisons qui ont conduit la section Gavet-Clavaux à poser une barrière avec cadenas à l'entrée de la piste Romet.

➤ Chasse

Cette activité est très pratiquée sur le site. Les différents secteurs du Massif sont gérés par les ACCA locales. Pour la sécurité des nombreux randonneurs sur le plateau du Poursollet, un projet de fermeture de la chasse les samedis et dimanches a vu le jour.

➤ Pêche

La pêche est pratiquée sur l'ensemble des lacs suffisamment grands. Ces lacs sont alevinés. Le lac du Poursollet est loué à l'AAPPMA de Bourg d'Oisans. Les lacs de l'Agneau, du Brouffier, Canard, Claret, Fourchu, Noir et de La Veche sont loués par l'AAPPMA de Grenoble. Une société de pêche privée (la Diane du Taillefer) gère le cours d'eau issu du lac de l'Agneau.

➤ **Ski de randonnée**

Les sommets du Taillefer et du Grand Galbert sont des grandes classiques pour les randonneurs à ski de la région grenobloise. Ces courses connaissent souvent un afflux important.

➤ **Raquette à neige**

Cette activité en pleine expansion se pratique couramment dans les secteurs du site les plus accessibles, notamment le plateau du Poursollet.

➤ **Aviation**

Le plateau du Fourchu est fréquenté par de petits avions de tourisme. Une altisurface, matérialisée par quelques marquages au sol, est aménagée de façon sommaire pour permettre leur atterrissage. Cette altisurface, mentionnée sur la carte IGN TOP 25, fait l'objet d'un arrêté préfectoral autorisant l'atterrissage des avions toute l'année (premier arrêté le 26 juin 1963, confirmé par l'arrêté n° 84-303 du 10 janvier 1984 et par celui du 22 février 1999r).

➤ **Escalade**

L'escalade dans le massif du Taillefer est pratiquée par un nombre restreint de personnes. Une voie de faible difficulté vient d'être équipée dans la face nord du Petit Taillefer (« Les nouvelles escalades faciles » de Thierry Margueritat, 2000). Cette voie n'est en bonnes conditions qu'une courte période de l'année (août – octobre).

➤ **Cascades de glace**

Plusieurs secteurs sont mentionnés dans le guide « Cascades de glace : Oisans aux six vallées / François DAMILANO et Godefroy PERROUX / FFME ».

Dans le périmètre Natura 2000 : la « cascade de la Combe » à proximité du refuge du Taillefer et les « cascades Fourchues » sur le flanc nord du Taillefer au dessus du lac de l'Agneau.

A proximité du site : les cascades de la combe Chave au dessus du Clot de l'Homme.

Cette activité concerne actuellement un nombre limité de pratiquants.

2. Les sentiers

Voir carte n° 5

a) Les sentiers principaux

➤ **GR 50**

Propriétaires concernés : commune de la Morte, section Gavet-Clavaux, Syndicat du Petit Galbert, commune d'Ornon

Longueur estimée sur le site : 8 kilomètres

Equipements : balisage peinture – pas de signalétique

Fréquentation : extrêmement importante

Remarque : le GR 50 relie le village de la Morte au village d'Ornon et traverse le massif du Taillefer de part en part (longueur estimée de la Morte à la Grenonière : 16 kilomètres).

➤ **Sentier de Basse-montagne au lac Fourchu**

Propriétaire concerné : commune d'Ornon

Longueur estimée sur le site : 3 kilomètres

Equipements : balisage peinture – pas de signalétique

Fréquentation : très importante

Remarque : ce sentier correspond au véritable tracé du GR 50 entre le lac Fourchu et Basse-Montagne. Le sentier entre le lac Fourchu et Basse-Montagne passant par le refuge du Taillefer est balisé – à tort – aux couleurs du GR 50 (on retrouve aussi cette erreur sur les cartes Didier Richard au 1 / 50000 ème)

➤ **Sentier de Comboursière au sommet du Taillefer**

Propriétaire concerné : commune de La Morte

Longueur estimée sur le site : 6 kilomètres

Equipements : balisage peinture vétuste – pas de signalétique

Fréquentation : très importante

➤ **Sentier des Fontenettes au Louvet en passant par le Brouffier**

Propriétaire concerné : commune de La Morte

Longueur estimée sur le site : 4,5 kilomètres

Equipements : balisage peinture – signalétique (sentier labellisé inscrit au PDIPR)

Fréquentation : très importante

➤ **Sentier de la Valette au lac Fourchu en passant par le lac Canard**

Propriétaire concerné : syndicat du Petit Galbert

Longueur estimée sur le site : 0,8 kilomètres

Equipements : pas de balisage peinture – pas de signalétique

Fréquentation : très importante

➤ **Sentier des chalets de la barrière au Pas de l'Envieux**

Propriétaire concerné : syndicat du Petit Galbert

Longueur estimée sur le site : 2 kilomètres

Equipements : balisage peinture vétuste – pas de signalétique

Fréquentation : très importante

➤ **Sentier du Plateau du Fourchu (GR 50) au sommet du Taillefer**

Propriétaire concerné : commune d'Ornon

Longueur estimée sur le site : 2,5 kilomètres

Equipements : balisage peinture – pas de signalétique

Fréquentation : importante

b) Les sentiers annexes

➤ **Sentier des Chalets de la Barrière au sommet du Grand Galbert**

Propriétaire concerné : commune d'Oulles
Longueur estimée sur le site : 4,1 kilomètres
Equipements : balisage peinture vétuste – pas de signalétique
Fréquentation : faible

➤ **Sentier du Pas de la Mine au col du Grand Van par la combe de l'Emay**

Propriétaire concerné : commune de Lavaldens
Longueur estimée sur le site : 1,9 kilomètres
Equipements : balisage peinture vétuste – pas de signalétique
Fréquentation : faible

➤ **Sentier du refuge du Taillefer en direction du Grand Galbert**

Propriétaire concerné : commune d'Oulles
Longueur estimée sur le site : 350 mètres (le sentier se perd rapidement)
Equipements : pas de balisage peinture – pas de signalétique
Fréquentation : faible

➤ **Sentier de la cabane du Brouffier au Pas de La Mine par l'arête du Brouffier**

Propriétaire concerné : commune de la Morte
Longueur estimée sur le site : 1,9 kilomètres
Equipements : balisage peinture vétuste – pas de signalétique
Fréquentation : faible

c) Les sentiers d'accès au site

➤ **Sentier de la Blache au Pas de la Vache**

Propriétaire concerné : commune de la Morte
Longueur totale estimée : 4,6 kilomètres
(chemin labellisé inscrit au PDIPR)

➤ **Sentier des Clots aux chalets de la Barrière**

Propriétaire concerné: commune de Livet-et-Gavet
Longueur totale estimée : 3,8 kilomètres

➤ **Sentier de Gavet au hameau du Poursollet**

Propriétaire concerné : commune de Livet-et-Gavet
Longueur totale estimée : 3,5 kilomètres

➤ **Sentier d'Oulles au refuge du Taillefer en passant par le Col de la Buffe**

Propriétaire concerné : commune d'Oulles
Longueur totale estimée : 2,6 kilomètres

G.L'activité sylvicole

1. Les pistes forestieres

Voir carte n° 5

➤ **Chemin Bégoud**

Propriétaire concerné : commune de la Morte
Longueur totale estimée : 0,9 kilomètres
Carrossable
Il n'y a pas de panneaux d'interdiction à la circulation.

➤ **Chemin Bonniot**

Propriétaires : commune de la Morte
Longueur totale estimée : 0,9 kilomètres
Carrossable
Il n'y a pas de panneaux d'interdiction à la circulation.

➤ **Pistes forestières de la forêt de Bérard**

Propriétaire concerné : commune de la Morte
Longueur totale estimée : 3,2 kilomètres
La piste au départ de la route départementale du Poursollet est goudronnée et il n'y a pas de panneaux d'interdiction à la circulation.

➤ **Pistes forestières du Plateau du Poursollet**

Propriétaire concerné : section Gavet-Clavaux
Longueur totale estimée : 5,4 kilomètres
Remarques :
- La piste Romet, carrossable, est utilisée principalement par les véhicules tout-terrain des propriétaires des chalets de la Barrière. Une barrière avec cadenas a été mise en place et seuls les propriétaires des Chalets de la Barrière et des Chalets du Poursollet en ont la clef.
- A noter la présence d'une ancienne piste d'une longueur de 900 mètres (aujourd'hui condamnée par des rochers) utilisée anciennement par les véhicules tout-terrain des propriétaires des Chalets de la Barrière.

2. Les forêts

Voir carte n° 6.

➤ **Forêt sectionale non soumise de Gavet-Clavaux:**

Surface totale : non calculée
Surface estimée sur le site : 100 hectares
Habitats forestiers sur le site: différents types de pessières
Territoire : commune de Livet-et-Gavet
Propriétaire: section de Gavet-Clavaux
Gestion : pas de plan d'aménagement et pas d'exploitation forestière
Site remarquable à préserver: Les Sagnes

➤ **Forêt sectionale soumise de Gavet et Clavaux dite du "Poursollet"**

Surface totale : 151 hectares

Surface estimée sur le site : 151 hectares (12 parcelles)

Habitats forestiers sur le site : différents types de pessières et tourbières boisées

Territoire : commune de Livet-et-Gavet

Propriétaire : section de Gavet-Clavaux

Gestion par l'Office National des Forêts

Plan de gestion 1994-2008 : une seule série (production et protection) sur le site

Sites remarquables à préserver : lac des Boîtes, lac Punay, tourbière du Punay (de l'autre côté de la route) et tourbières boisées de la forêt de Bérard

Remarques :

- chasse: ACCA de Livet-Gavet

- location de pâturage au syndic d'estive de séchilienne: 80 bovins

➤ **Forêt communale soumise d'Ornon**

Surface totale : 505 hectares

Surface estimée sur le site : 2 hectares (la parcelle n° 14 à Basse-Montagne)

Habitats forestiers sur le site : pessières thermophiles

Territoire : commune d'Ornon

Propriétaire : commune d'Ornon

Gestion par l'Office National des Forêts

Plan de Gestion 1990-2010 : une seule série (production et protection) sur le site

Site remarquable à préserver : replat humide de Basse-Montagne

➤ **Forêt communale soumise d'Oulles**

Surface totale : 189 hectares

Surface estimée sur le site : 81 hectares (6 parcelles)

Habitats forestiers sur le site : différents types de pessières

Territoire : commune de Livet-et-Gavet

Propriétaire : commune d'Oulles

Gestion par l'Office National des Forêts

Plan de Gestion 2001-2020: une seule série (production et protection) sur le site

Sites remarquables à préserver : pelouses du Pré d'Ornon et des Puntis

➤ **Forêt communale soumise de la Morte**

Surface totale : 617 hectares

Surface estimée sur le site : 43 hectares (parcelles 10, 11, 12, 16 et Z1)

Habitats forestiers sur le site : différents types de pessières et forêts de pins à crochets

Territoire : commune de La Morte

Propriétaire : commune de La Morte

Gestion par l'Office National des Forêts

Plan de Gestion 1997-2011: une seule série (production et protection) sur le site

Sites remarquables à préserver : lac Claret et tourbière du Louvet

Sources : aménagements forestiers

II. Inventaire des données du patrimoine naturel

A. Données biologiques générales

(D'après BILLARD 1992, BILLARD et MARCIAU 1986 et FONTANEL 1983)

1. Données géographiques

Le massif du Taillefer est le prolongement sud du massif métamorphique de Belledonne, dont il est séparé par l'entaille profonde de la vallée de la Romanche. Il fait partie de l'arc de massifs qui, du Mont-Blanc aux Ecrins, forment l'ossature des Alpes françaises.

Situé à 25 km au sud-est de Grenoble, il est délimité au sud par la vallée de Vaunoire, à l'ouest par le col de la Morte, à l'est par la vallée de la Lignare et au nord par la vallée de la Romanche. Il est long de 10 km environ (du nord au sud) et présente une superficie de 50 km². C'est un massif d'altitude moyenne, mais le dénivelé est important depuis la vallée de la Romanche (450 m) jusqu'au sommet du Taillefer (2857 m). Sa singularité est de posséder un plateau étendu à une altitude élevée (plateau du Fourchu et du Grand Galbert, de 2000 à 2200 m), occupé par plus de 50 lacs d'au moins 600 m².

2. Données climatologiques

Les influences climatiques sont de deux sortes : le versant ouest subit l'influence océanique humide, tandis que le versant oriental est sous l'influence des Alpes internes, plus sèches. La pluviométrie présente ainsi une différence de 220 mm entre le versant ouest (1400 mm) et le versant est (1180 mm). Ce contraste climatique se traduit par des séries forestières différentes entre ces deux versants. Pour Ozenda, Tonnel et Vigny, le versant est du Taillefer constitue la limite occidentale des Alpes internes (Carte de végétation des Alpes). Cette limite climatique se traduit par le remplacement progressif des hêtraies et des hêtraies sapinières par le Pin sylvestre autour de Bourg d'Oisans. Le Mélèze apparaît un peu plus à l'Est (barrage du Chambon).

A ce contraste est-ouest s'ajoute, comme partout en montagne, un contraste entre le versant sud, bien exposé, et le versant nord, plus froid. Ainsi, les différentes expositions, auxquelles s'ajoutent les variations d'altitude, déterminent une mosaïque de microclimats assez marqués dont l'influence se fait sentir sur la végétation.

3. Données géologiques

Voir carte n° 7

Le massif du Taillefer appartient aux massifs cristallins externes des Alpes Dauphinoises. Son histoire est connue depuis 400 millions d'années avant notre ère, mais elle est en fait bien plus ancienne. Elle est marquée par au moins deux soulèvements, séparés par une phase d'érosion et une phase de submersion maritime suivi d'une phase de dépôts de sédiments. Cette histoire est écrite dans la structure et les roches du massifs, qui sont pour l'essentielle des roches métamorphiques, c'est à dire des roches modifiées par les pressions et les température qu'elles ont subies aux cours des temps. Ainsi, les gneiss et les micaschistes constituent plus de la moitié du massif du Taillefer.

Deux types principaux de roches mères occupent la quasi-totalité de la surface du site : les amphibolites (roches basiques) et les gneiss (roches acides). Ces deux types de roches sont souvent étroitement imbriqués ce qui explique la présence fréquente d'une flore d'éboulis mixte. Ils sont accompagnés, dans une moindre mesure, de dépôts glaciaires, de grès et de dolomies ainsi que de schistes calcaires et marneux.

Les crêtes et le versant ouest, constitués d'amphibolites et de gneiss, présentent une topographie variée avec notamment les plateaux alpins du lac Fourchu et du Grand Galbert et les replats de la forêt de Bérard et du plateau du Poursollet. Le versant est qui comporte des affleurements schisteux beaucoup plus sensibles à l'érosion, présente une topographie plus escarpée.

4. Les différents types de milieux naturels

➤ Les étages de végétation

En montagne les changements d'altitude déterminent l'existence de zones superposées ou étages de végétation, qui possèdent leur faune et leur flore spécifiques. Sur le massif du Taillefer on rencontre successivement l'étage montagnard, dont la limite supérieure coïncide avec la disparition des feuillus (jusqu'à 1500 m), l'étage subalpin dont la limite supérieure coïncide avec la limite supérieure de la forêt (jusqu'à 2000 m), et enfin l'étage alpin. Ces altitudes peuvent être décalées de 200 à 400 mètres entre les versants sud et nord.

➤ La forêt

La hêtraie sapinière occupe l'essentiel du massif à l'étage montagnard. A partir de 1500 m, les feuillus et les sapins se font rares et les épicéas deviennent les arbres dominants jusqu'à plus de 1900 m. Plus haut, les épicéas sont progressivement remplacés par les pins à crochets et les pins cembro.

Le contraste entre les versants est et ouest et les différences locales de sous-sol et d'exposition sont à l'origine d'une grande diversité des milieux forestiers sur le site du Taillefer. La forêt d'épicéas du replat du Poursollet, notamment, présente une grande diversité de milieux forestiers bien individualisés : pessières sèches, pessières mi-sèches et pessières humides à hautes herbes et tourbières boisées. La pinède à pins sylvestres d'Oulles illustre bien la sécheresse relative du versant est.

➤ Les landes

Peu à peu, l'altitude et le froid freinent puis empêchent la croissance des arbres qui deviennent rabougris et la forêt laisse la place aux landes. Les ligneux qui la constituent se protègent du vent et du froid par leur forme rampante. Ce domaine particulier est appelé " zone de combat " ou " zone de transition ". Dans les massifs siliceux comme le Taillefer, on rencontre quatre principaux types de landes. Les espèces caractéristiques en sont le genévrier nain, le rhododendron ferrugineux, la camarine noire et l'azalée des Alpes. Les landes à camarine noire forment une ceinture à une altitude supérieure à celle des landes à rhododendrons. Les landes à airelle bleue sont particulièrement bien représentées sur le site du Taillefer: la présence d'un grand plateau en altitude et particulièrement venté permet à ces landes d'occuper une superficie rarement égalée dans les Alpes. Ce groupement, s'il n'est pas particulier au massif, y trouve des conditions optimales de développement et contribue à son originalité. Les landes à rhododendron ferrugineux et genévrier nain sont également largement présentes.

➤ Les tourbières

Au niveau de la forêt de Bérard et du plateau du Poursollet, on rencontre deux milieux particulièrement remarquable : les tourbières sphériques hautes actives à sphaignes (lac des Boîtes, lac Punay et tourbière proche du Punay de l'autre cote de la route) et les tourbières boisées. Ce sont des milieux de climat froid qu'on rencontre essentiellement sous les latitudes élevées et en altitude. Sur le massif du Taillefer elles sont en limite sud de leur aire de répartition.

Les zones de Basse-Montagne (bas-marais alcalin et buttes de sphaignes à *Drosera rotundifolia*) et du Louvet (bas-marais alcalin avec Swertie pérenne) abritent aussi des types de tourbières intéressantes.

Les zones humides d'altitude se rencontrent sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert, à plus de 2000 m d'altitude. Il s'agit en fait de tourbières à différents stades d'évolution, du plan d'eau à la tourbière en fin d'évolution. On trouve notamment des buttes de sphaignes en activité, constituant principal de la tourbière haute active, en de nombreux points des plateaux du Grand Galbert et du Fourchu. Ces zones humides occupent, grâce au plateau, une étendue tout à fait remarquable, à peu près unique dans les Alpes françaises. Récemment, la découverte de troncs fossiles de pins à crochets dans les tourbières du plateau et l'étude des grains de pollen contenus par ces tourbières ont permis de conclure que le plateau avait été occupé par la forêt depuis les dernières glaciations jusqu'au début de l'ère chrétienne, à différentes altitudes en fonction des changements climatiques. Puis c'est probablement la pression pastorale intense qui a conduit à la déforestation et a donné au site son aspect actuel.

➤ **Les pelouses et prairies**

Sur le plateau du Poursollet, au Louvet et à Basse-Montagne les prairies sont maintenues par le pâturage. Les prairies du Pré d'Ornon et des Puntis sont particulièrement riches en espèces végétales et possèdent une forte valeur paysagère. A l'étage alpin, les pelouses rases de l'arrête Brouffier et de la crête du Brouffier, des plateaux du Fourchu et du Grand Galbert et du Clôt de Beaumont occupent de grandes surfaces parcourues par les brebis.

➤ **Les communautés à hautes herbes**

Les communautés à hautes herbes, ou mégaphorbiaies, sont particulièrement bien représentées sur les versants nord du Taillefer et sous le plateau du Fourchu, souvent en sous-bois des aulnes verts, du fait de la forte humidité de ces secteurs.

➤ **Les éboulis et rochers de l'étage alpin**

Enfin l'étage alpin est caractérisé par des conditions de vie extrêmes dues au froid, au vent et à la pauvreté voire à l'absence du sol.

De nombreuses plantes, arctico-alpines, notamment, poussent dans ces sites exposés, crêtes ventées, éboulis, rochers et falaises.

5. Les Z.N.I.E.F.F.

Voir carte n° 8

Le site comporte quatre Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I:

n° 3805-4901: 2097 hectares

n° 3805-4902: 1073 hectares

n° 3805-4903: 506 hectares

n° 3805-4904: 1094 hectares

Ces quatre zones sont incluses dans la ZNIEFF n° 3805 de type II qui couvre une superficie de 10138 hectares.

En théorie, la désignation d'une zone en ZNIEFF ne lui confère aucune protection réglementaire. En pratique, il est précisé dans les textes que les zones de type I doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration de tout projet d'aménagement ou de gestion. Concrètement, une jurisprudence en la matière confère aujourd'hui une protection forte aux ZNIEFF de type I contre les différents types d'aménagements.

B. Les espèces

1. Les critères de patrimonialité

- Directives européennes

- Directive Habitat-Faune-Flore n°92/43 CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage.
Annexe II : espèces animales ou végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation
Annexe IV : espèces animales ou végétales d'intérêt communautaires qui nécessitent une protection stricte
Annexe V : espèces animales ou végétales d'intérêt communautaires dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion
- Directive Oiseaux n°79.409 CEE du Conseil du 02/04/79 concernant la conservation des oiseaux sauvages
Annexe I : espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation, en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zones de Protection Spéciales)
Annexe II : espèces pouvant être chassées
Annexe III : espèces pouvant être commercialisées

- Listes de protections nationales

- Arrêté du 17/04/81 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national
- Arrêté du 17/04/81 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national
- Arrêté du 22/07/93 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire national
- Arrêté du 22/07/93 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire national
- Arrêté du 20/01/82 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national modifié par l'arrêté interministériel du 31 août 1995
- **PN1**: Il est interdit de détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter et d'utiliser tout ou partie des spécimens sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, des espèces citées à l'annexe I de cette liste.

- **PN2**: Il est interdit de détruire tout ou partie des spécimens sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, des espèces inscrites à l'annexe II de cette liste. Le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport ou la cession à titre gratuit ou onéreux sont soumis à l'autorisation du ministre chargé de la protection de la nature après avis du Comité permanent du Conseil National de la Protection de la Nature.

- Liste de protection régionale

Arrêté du 04/12/90 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire de la région Rhône-Alpes

Sont interdits, sur le territoire de la région Rhône-Alpes, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces inscrites à cette liste. Cette liste comporte plusieurs espèces supplémentaires dont la protection stricte doit être respectée sur le département de l'Isère.

- Liste de protection départementale

- Arrêté préfectoral du 21/01/03 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire du département de l'Isère

P38-1: la coupe, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages de ces espèces sont interdits (article 1).

P38-2: la destruction, l'arrachage, le prélèvement des parties souterraines sont interdits. Toutefois, la cueillette d'une quantité de fleurs équivalente à celle que la main d'une personne adulte peut contenir est autorisée (article 2).

P-38-5: la cueillette des myrtilles et aïelles (*Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium vitis-idaea*) est limitée aux besoins familiaux (1 kg par personne et par jour) et dans le respect d'autres dispositions éventuelles édictées localement par des conseils municipaux sur les territoires communaux ou par l'ONF sur les terrains privés de l'état (article 5).

P-38-6: le prélèvement des sphaignes (*Sphagnum spp.*) est soumis à l'autorisation du directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt qui devra s'assurer que cette récolte ne met pas en danger des espèces protégées par le présent arrêté et les arrêtés ministériels du 20 janvier 1982 et du 4 décembre 1990 (article 6).

- Listes rouges

Les listes rouges n'ont pas de caractère réglementaire ; ce sont des listes destinées à alerter sur un degré de menace ou de rareté d'une espèce.

- **Liste rouge iséroise pour la faune vertébrée** : cette liste a été établie par le CORA Isère en 1996. Les espèces figurant dans cette liste sont réparties dans les catégories suivantes : Insuffisamment documenté, faible risque, menacé (vulnérable, menacé de disparition, gravement menacé de disparition), disparu à l'état sauvage, disparu.
- **Liste rouge des libellules du département de l'Isère** (catalogue des sites odonotologiques remarquables du département de l'Isère- DELYRY, 2000)
- **Pré-catalogue des espèces végétales rares du département de l'Isère** (MARCIAU, 1992) Les espèces figurant dans cet ouvrage sont protégées au niveau régional ou national et / ou sont considérées comme rares en Isère. Cet ouvrage s'appuie sur la liste des espèces végétales rares du département de l'Isère (Contribution à la connaissance du patrimoine naturel du Dauphiné, Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, 1985). Certaines espèces sont supprimées parce que douteuses en Isère, non spontanées ou visiblement trop

abondantes. De nombreuses espèces protégées ou citées rares au niveau national ou régional ont été ajoutées.

- **Tome I du livre rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine (espèces prioritaires)**
Les espèces figurant dans cet ouvrage sont, à divers titres, menacées en France.
- **Tome II du livre rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine (espèces à surveiller)**
Les espèces figurant dans cet ouvrage sont considérées aujourd'hui comme moins menacées que les espèces figurant dans le tome I mais tout aussi importantes du point de vue de leur intérêt patrimonial.

2. Les espèces observées sur le site

Les nombreuses observations réalisées par les naturalistes de l'ADQVRM, du CORA Isère, de la FRAPNA Isère et du parc des Ecrins ont permis d'établir une liste des espèces présentes sur le massif du Taillefer. La diversité observée est remarquable

a) Les espèces végétales

80 espèces végétales patrimoniales, au sens des critères précédemment définis, ont été observées sur le site du Taillefer (tableau page suivante) :

- 1 en annexe IV de la Directive Habitat
- 4 en annexe V de la Directive Habitat
- 6 en protection nationale PN1
- 2 en protection nationale PN2
- 10 en protection régionale
- 4 en protection départementale P38-1
- 5 en protection départementale P38-2
- 3 en protection départementale P38-5
- 1 en protection départementale P38-6
- 66 en pré-catalogue des espèces rares

Voir carte 9 : les espèces végétales protégées (PN1, PN2, PRRA et P38-1)

14 espèces rares ou localisées, ne retranscrivant pas dans les critères de patrimonialité, ont également été répertoriées.

Espèces patrimoniales	Directive Habitat	Protection	Liste rouge	Pré-catalogue
<i>Allium victorialis</i> L.				
<i>Androsace pubescens</i> DC.		PN1		oui
<i>Anemone baldensis</i> L.				oui
<i>Aquilegia alpina</i> L.	DH4	PN1	LRN2	oui
<i>Arenaria biflora</i> L.			LRN2	oui
<i>Arnica montana</i> L.	DH5	P38-2		
<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam. subsp. <i>eriantha</i> (Ten.) Valles Xirau & Oliva Branas	DH5	PRRA (38)		oui
<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam. subsp. <i>umbelliformis</i>		P38-2		
<i>Astragalus australis</i> (L.) Lam.				oui
<i>Astragalus penduliflorus</i> Lam.				oui
<i>Betula alba</i> L.				oui
<i>Carex capillaris</i> L.				oui
<i>Carex limosa</i> L.		PN1	LRN2	oui
<i>Carex pauciflora</i> Lighft.		PRRA		oui
<i>Cerastium alpinum</i> L.				oui
<i>Chamorchis alpina</i> (L.) L.C.M. Richard		PRRA		oui
<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller				oui
<i>Corallorrhiza trifida</i> Chatel.				oui
<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Sauter) Soç		PRRA		oui
<i>Danthonia decumbens</i> DC.				oui
<i>Daphne mezereum</i> L.		P38-2		
<i>Dianthus deltoides</i> L. subsp. <i>deltoides</i>		P38-1		
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L.		P38-1		oui
<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub		PN1	LRN2	oui
<i>Draba dubia</i> Suter.				oui
<i>Draba fladnizensis</i> Wulfen				oui
<i>Drosera rotundifolia</i> L.		PN2	LRN2	oui
<i>Empetrum nigrum</i> L. subsp. <i>hermaphroditum</i> (Hagerup) Böcher				
<i>Eritrichium nanum</i> (L.) Gaudin				oui
<i>Festuca acuminata</i> Gaudin			LRN2	
<i>Gagea fistulosa</i> (DC.) Ker Gawler				oui
<i>Galium pseudohelveticum</i> Ehrend.			LRN2	
<i>Gentiana bavarica</i> L.				oui
<i>Gentiana lutea</i> L.	DH5			
<i>Hieracium intybaceum</i> All.				oui
<i>Huperzia selago</i> (L.) Schrank & C.F.P. Mart. subsp. <i>selago</i>				oui
<i>Juniperus sabina</i> L.				oui
<i>Leuzea rhapontica</i> (L.) Dittr.		PN1		oui
<i>Lilium bulbiferum</i> subsp. <i>croceum</i> (Chaix) Baker		P38-1		
<i>Lilium martagon</i> L.		P38-2		oui
<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv.				oui
<i>Lychnis alpina</i> L.		PRRA		oui
<i>Lycopodium annotinum</i> L. subsp. <i>annotinum</i>	DH5	P38-1		oui
<i>Moehringia ciliata</i> (Scop.) Dalla Torre				oui
<i>Nigritella nigra</i> (L.) Reichenb.				oui
<i>Nigritella corneliana</i> (Beauverd) Götz & Reinhard			LRN2	oui
<i>Papaver alpinum</i> L.		P38-2		oui
<i>Paradisea liliastrum</i> (L.) Bertol.				oui
<i>Paronychia polygonifolia</i> (Villars)				oui
<i>Pinus cembra</i> L.				oui
<i>Poa laxa</i> Haenke				oui

<i>Polygala amarella</i> Crantz				oui
<i>Polygonum alpinum</i> All.				oui
<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis		PRRA		oui
<i>Potentilla frigida</i> Vill.				oui
<i>Potentilla nivalis</i> Lapeyr.			LRN2	oui
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.				oui
<i>Primula farinosa</i> L.				oui
<i>Primula hirsuta</i> All.				oui
<i>Pyrola media</i> Sw.		PRRA		oui
<i>Pyrola rotundifolia</i> L.				oui
<i>Ranunculus platanifolius</i> L.				oui
<i>Salix breviserrata</i> B. Flod.		PN1	LRN2	oui
<i>Salix daphnoides</i> Villars				oui
<i>Salix glaucosericea</i> B. Flod.		PRRA		oui
<i>Salix helvetica</i> Vill.		PN2	LRN1	oui
<i>Salix serpillifolia</i> Scop.				oui
<i>Saussurea discolor</i> (Willd.) DC.		PRRA	LRN1	oui
<i>Sphagnum</i> spp.		P38-6		
<i>Swertia perennis</i> L.		PRRA		oui
<i>Tulipa australis</i> Link				oui
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.		P38-5		
<i>Vaccinium oxycoccos</i> L.		PRRA		oui
<i>Vaccinium uliginosum</i> L.		P38-5		
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L. subsp. <i>vitis-idaea</i>		P38-5		
<i>Veronica allionii</i> Vill.			LRN2	oui
<i>Viola mirabilis</i> L.				oui
<i>Viola palustris</i> L.				oui
<i>Viola thomasiana</i> Song. & Perr.				oui
<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) S.F. Gray				oui
<i>Autres espèces rares et/ou localisées</i>				
<i>Calamagrostis villosa</i> (Chaix) J.				
<i>Campanula cenisia</i> L.				
<i>Carex rupestris</i> All.				
<i>Eriophorum vaginatum</i> L.				
<i>Gentiana punctata</i> L.				
<i>Herniaria alpina</i> Chaix				
<i>Hippuris vulgaris</i> L.				
<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.				
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.				
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.				
<i>Rorippa islandica</i> (Oeder ex Gunn.) Borb s				
<i>Sparganium angustifolium</i> Michaux				
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.				
<i>Veronica scutellata</i> L. subsp. <i>scutellata</i>				

b) Les espèces animales

D'après la synthèse la plus récente (Billard et collaborateurs, 1992), 160 espèces de vertébrés terrestres ont été recensées sur le massif du Taillefer :

- **114 espèces d'oiseaux** ont été observées sur le site ou à proximité immédiate du site :

17 espèces en annexe I de la Directive Oiseaux
 16 espèces en annexe II de la Directive Oiseaux
 89 espèces protégées au niveau national
 25 espèces en liste rouge iséroise
 101 espèces nicheuses (N)
 9 espèces de passage (P)
 3 espèces hivernantes (H)

Nom français	Nom latin	Protection nationale	Directive Oiseaux	Liste rouge 38	Statut	Commentaires
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	1			N	Niche à l'étage alpin
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1			N	Commun jusqu'à 1800 m
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	1	1	Vulnérable	N	Présent sur tout le massif
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		2		N	Nicheur dans les prairies des secteurs sud et est jusqu'à 2200 m + secteur du Fourchu
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	1	1	Faible risque		
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	1		Insuffisamment documenté	N	Noté partout jusqu'à 2800m
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		2,3	Insuffisamment documenté	N	Nicheur régulier en versant nord, sud et est
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>		2,3		P	Observée au passage pré-nuptial au col d'Ornon
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	1			N	Répendu en forêts de résineux étage montagnard et subalpin
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	1			N	Nicheur en secteur nord, est et sud
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1			N	Nicheur en secteur nord, est et sud
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	1		Gravement menacé de disparition	N ?	1 observation
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1	1	Faible risque	N	nicheur en basse et moyenne altitude
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	1			N	Présent dans toutes les zones, nicheur en hêtraie, sapinière et pesière humide
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	1			N	Niche dans les prairies sud et est
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	1			N	Jusqu'à 1600 m, versants bien exposés
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	1				
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	1			N	Présent sur tout le massif Nicheur au dessous de 1500m
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	1			N	Forêts de résineux jusqu'à l'étage subalpin
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1			N	Observé jusqu'à l'étage montagnard, niche plus bas
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>				N	Observé en passage post nuptial dans le secteur du Fourchu
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	1		Vulnérable	P, N ?	Observé en passage migratoire

Chocard à bec jaune	<i>Pyrhcorax graculus</i>	1			N	Relativement commun en altitude
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	1	1		N	Nicheur en secteur nord et sud, effectifs importants en forêt du Chênevier et du Poursollet
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	1			N	Nicheur sur toute la périphérie du massif jusqu'à 1500 m
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	1			N	Assez commun dans les milieux favorables
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	1	1	Menacé de disparition	N	Chasse sur les bordures du massif, observé jusqu'à 2400 m
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>		2		N	Niche dans les forêts de feuillus jusqu'à 1600 m
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	1			N	Commun jusqu'à plus de 1800 m
Crave à bec rouge	<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i>	1	1	Vulnérable	N	Observations rares et irrégulières
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	1	1	Insuffisamment documenté	N	Nicheur en secteurs sud et est
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	1			N	Niche dans les forêts
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		2		N	Nicheur de 1000 à 2000 m, secteurs sud et est
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		2			Issus de lâchers pour la chasse
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1			N	Nicheur jusqu'à 1800 m, chasse à plus de 2500 m
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1		Faible risque	N ?	Observé jusqu'à plus de 2500 m
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1	1	Faible risque	N	Niche en basse et moyenne altitude (1000 m) mais chasse sur le massif
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	1			N	Préfère les forêts de basse altitude
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	1			N	Nicheur dans les aulnes et pins de la zone subalpine
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	1			N	Nicheur jusqu'à l'étage subalpin
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1				
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		2		N	Abondant dans forêts de feuillus jusqu'à 1500 m
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>		1	Insuffisamment documenté	N	Noté en versant nord-ouest et sud
Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>		2	Menacé de disparition	P	Observation exceptionnelle au Fourchu
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	1			N	Niche dans les falaise secteur sud, nord-ouest, est, observé couramment jusqu'au sommet
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	1	1	Faible risque	N ?	Noté sur le versant nord est et nord ouest
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	1			P	Présence exceptionnelle au lac Fourchu
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	1			N	Forêts de conifères étage montagnard à subalpin
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1			N	Forêts de feuillus des vallées : Lignare, Romanche, Lavaldens
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		2		N	Présente dans les forêts du pourtour du massif
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		2		N	Niche en secteur sud, faible nombre
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		2			
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		2		N	Bien représenté jusqu'à 1800 m
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	1		Insuffisamment documenté	N ?, H	Noté surtout en hivernage ; observation en juin
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	1			N	Nicheur en versant nords et sud
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	1			N	Niche en qlq colonies ruprestres ou dans les villages
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	1			N	Quelques colonies rupestres en secteurs est, nord et sud
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1			N	Niche à proximité du site dans les villages, chasse jusqu'à 2800 m
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	1		Vulnérable	N ?, P	Observations ponctuelles jusqu'à

Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>	1		N	2200 m Présent dans toutes les zones à partir de 1600 m	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	1		N	Présence importante plateau du Fourchu	
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	1		N	Nicheur en faible nombre en versant sud et est	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	1		P	Observations régulières en été sur les secteurs de chasse jusqu'à 2800 m	
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	1		N	Nicheur abondant secteurs montagnards et subalpins	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		2	N	Abondant jusqu'à 1500 m	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	1		N	Nicheur peu abondant, hivernant régulier	
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	1		N	Forêts montagnardes jusqu'à 1400 m	
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	1		N	Présente dans toutes les forêts et pentes broussailleuses	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	1		N	Forêts montagnardes jusqu'à 1400 m	
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	1		N	Forêts montagnardes et subalpines	
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	1		N	Présente jusqu'à 2000 m	
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	1		N	Présence limitée aux fonds de vallée, Romanche et Lignare	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	1	N	Observé sur versant est jusqu'à 2000 m	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			N	Commun près des villages	
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	1		Insuffisamment documenté	N	Nombre de couples nicheurs assez faible
Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	1		N	Une dizaine de couples nicheurs à l'étage alpin	
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>		1	N	Semble en régression dans les secteurs les plus favorables (sud et est)	
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>			Vulnérable	P	Observé au passage de printemps
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1		N	Commun jusqu'à 1800 m	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	1		N	Nicheur dans la vallée de la Romanche, observé sur les secteurs est, nord	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	1	N	Nicheur dans les forêts des secteurs nord, sud, est jusqu'à 1800 m	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1		N	Nicheur dans les secteurs ouverts jusqu'à 1400 m	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		2	N	Très localisée et rare en montagne	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	1	1	N	Nicheur sur les pentes ensolleillées des secteurs sud, est, répandue sur Ornon et Oulles	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		2	Menacé de disparition	N	Présence en petit nombre sur versant est
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		2,3	N	Abondant dans les forêts des secteurs nord, sud, est	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1		N	Abondant dans tous secteurs boisés	
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	1		H, P	Hivernant régulier, fonds de vallée	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	1		N	Nicheur jusqu'à la limite supérieure des arbres	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	1		N	Nicheur en prairies d'altitude	
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>		1	P	Observations rares mais régulières secteur du lac Fourchu	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	1		N	Secteurs sud et est jusqu'à plus de 1600 m	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	1		Menacé de disparition	P	1 observation
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	1		N ?	Observé en période de nidification	

<i>sibilatrix</i>						
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1			N	Présent dans tous les secteurs boisés jusqu'à 1800 m
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	1			N	Présent en forêt jusqu'à 1800 m
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	1			N	Présent en forêt de conifère jusqu'à l'étage subalpin Abondant en forêt
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1			N	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	1			N	Noté dans les prairies secteurs sud et est en petit nombre
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochrurus</i>	1			N	Abondant sur tous les biotopes rocheux jusqu'à 2800 m
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	1		Faible risque	N	Noté dans les aulnaies d'altitude secteurs sud et nord-est
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	1			N	Nombre limité dans milieux boisés, surtout versant ensoleillés
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1			N	Forêts de feuillus jusqu'à 1400 m
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>	1		Insuffisamment documenté	N	Abondant en forêts subalpines secteurs nord-ouest et est
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	1			N	Fonds de vallée et pentes herbeuses jusqu'à 1800 m
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	1			N	Qlq couples nicheurs en versants sud et est
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	1		Insuffisamment documenté	N, H	Hiverné en grand nombre, nicheur rare
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>		1		N	Présent dans toutes les zones de lande et forêt supérieures
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	1			N	Hiverné dans les vallées, niche dans les falaises
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	1		Menacé de disparition	N	Nicheur dans les vallées sud et est jusqu'à 1400 m
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	1			N	Nicheur en prairies d'altitude
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1			N	Nicheur commun jusqu'à 1800 m
Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>	1			N	Nicheurs forêts versants nord-ouest
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1			N	Observé jusqu'à 1700 m, niche près des villages

(D'après BILLARD et MARCIAU, 1986+ observations postérieures)

- **33 espèces de mammifères** ont été observées sur le site :
- 6 sont protégées par la loi française
 - 4 figurent en annexe 4 de la directive habitats
 - 5 figurent en annexe 5 de la directive habitats
 - 1 figure en annexe 2 de la directive habitats
 - 5 sont répertoriées en liste rouge iséroise

Nom français	Nom latin	Protection nationale	Directive Habitat	Liste rouge 38	Commentaire
Belette	<i>Mustela nivalis</i>				Observé dans les fonds de vallée, présente sur les secteurs sud, est et nord-ouest
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>				Commun surtout dans forêts de feuillus en moyenne altitude, mais noté jusqu'à 1700 m
Bouquetin des Alpes	<i>Capra ibex</i>	1	5		Observé sur le massif depuis la réintroduction du Parc des Ecrins
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>				Trouvé dans les pelotes
Campagnol de Fatio	<i>Pitymys multiplex</i>				Trouvé dans les pelotes
Campagnol des	<i>Microtus arvalis</i>				Trouvé dans les pelotes

champs						
Campagnol des neiges	<i>Microtus nivalis</i>					Observé en secteurs d'altitude jusqu'à 2500 m
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>					Trouvé en grande qt dans les pelotes
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>					Présence possible liée à la réintroduction de la FDCI
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>		5			Présent sur tout le massif
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>					Présent sur tout le massif
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	1				Répendu sur tout le pourtour du massif
Fouine	<i>Martes foina</i>					Surtout fonds de vallée
Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	1				Peu commun, noté jusqu'à 1500 m sur La Morte
Hermine	<i>Mustela erminea</i>					Noté jusqu'au sommet
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>					Populations peu nombreuses en secteur est à basse altitude
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>					Noté jusqu'à 1700 m
Lièvre brun	<i>Lepus capensis</i>				Faible risque	Observations peu nombreuses mais régulières jusqu'à 1500 m
Lièvre variable (des alpes)	<i>Lepus timidus varronis</i>		5		Insuffisamment documenté	Présents sur tous les secteurs de 1300 m à 2500 m, commun sur le plateau du Fourchu
Loir gris	<i>Glis glis</i>					Forêts de feuillus, basse et moyenne altitude secteurs sud et est
Loup	<i>Canis lupus</i>		2,4		Gravement menacé de disparition	Espèce observée en 2002
Lynx	<i>Lynx lynx</i>		2,4		Menacé de disparition	Présence régulière dans le secteur de la Grenonière
Marmotte des Alpes	<i>Marmota marmota</i>					Populations dispersées
Martre	<i>Martes martes</i>		5			Observée en forêt jusqu'à 1800 m
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>					Capturé en secteur nord et sud
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>					Trouvé dans les pelotes, capturé en secteur nord et sud
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	1			Insuffisamment documenté	Observé vers la Grenonière
Musaraigne carrelet	<i>Sorex araneus</i>					Noté jusqu'à 1700 m ; fréquente dans les pelotes
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>					Notée en versant sud à 1400 m
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>					Qlq individus dans pelotes de Tengmal et moyens ducs
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>		4			Noté jusqu'à 1600 m
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	1	4			Commun sur versant sud et est, noté jusqu'à 1300 m
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1	4			Commune à proximité des villages, notée à plus de 1400 m
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>					Présent jusqu'à 2500 m
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>					
Taupe	<i>Talpa europaea</i>					Présente jusqu'à plus de 1500 m

(D'après BILLARD et MARCIAU, 1986+ observations postérieures)

- **8 espèces de reptiles** ont été observées sur le site ; parmi elles 7 sont protégées intégralement par la loi française. La vipère aspic bénéficie d'une protection partielle : sa destruction est autorisée mais sa mutilation, son transport, sa naturalisation et sa mise en vente sont interdits.

Quatre espèces sont répertoriées en annexe 4 de la directive habitats.
Seul l'orvet est inscrit en liste rouge iséroise.

Voir tableau page suivante

Nom français	Nom latin	Protection nationale	Directive Habitat	Liste rouge 38	Commentaire
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	1		Faible risque	Noté jusqu'à 1700 m
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	1	4		Qlq individus dans secteurs ensoleillés de basse altitude
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	1	4		Répendue sur tout le pourtour du massif jusqu'à 1800 m
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	1	4		Noté sur les versant ensoleillés et secs jusqu'à 1400 m
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>	1			Remplace le lézard des murailles de 1500 m à 2300 m, populations importantes sur le plateau du Fourchu, en zones de tourbières
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	1			Notée à plus de 1400 m
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1	4		Commun jusqu'à 1500 m
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>				Observée en tous secteurs jusqu'à 1800 m

(D'après BILLARD et MARCIAU, 1986 + observations postérieures)

- **5 espèces d'amphibiens** ont été observées sur le site ; 4 sont protégées intégralement par la loi française. La grenouille rousse bénéficie d'une protection partielle : la mutilation, la naturalisation et la mise en vente sont interdits.

Une espèce est inscrite en annexe 4 de la directive habitats et une espèce est inscrite en annexe 5.

Trois espèces sont en liste rouge iséroise. Les populations de tritons alpestres sont particulièrement remarquables dans les nombreux plans d'eau du plateau du Fourchu.

Nom français	Nom latin	Protection nationale	Directive Habitat	Liste rouge 38	Commentaires
Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1	4	Vulnérable	Observé près d'Ornon à basse altitude (900 m)
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	1		Faible risque	Commun jusqu'à plus de 1700 m
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>		5		Commune jusqu'à 2500 m
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	1			Observée jusqu'à 1600 m
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	1		Faible risque	Population importantes dans toute les zones humides du secteur

(D'après BILLARD et MARCIAU, 1986+ observations postérieures)

➤ Les libellules

8 espèces de libellules d'intérêt patrimoniales ont été observées sur le massif du Taillefer. La plupart d'entre elles sont caractéristiques des tourbières acides. Aucune de ces espèces n'est protégée ou d'intérêt communautaire. Au niveau de la région Rhône-Alpes et du département de l'Isère elles sont pourtant menacées par la régression de leurs milieux.

Voir tableau page suivante

Nom latin	Protection nationale	Directive Habitat	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge 38	Commentaires
Aeschna juncea			Rare		Espèce caractéristique des tourbières, observée aux lacs Punay, Noir, Canard, Poursollet et Boites
Coenagrion hastulatum			Rare	Rare	Espèce caractéristique des tourbières, observée aux lac Punay et des Boites et aux Sagnes
Leucorrhinia dubia			Rare	Rare	Espèce caractéristique des tourbières, observée aux lacs Punay, Petit Pré , Grand Pré et des Boites
Lestes dryas			Vulnérable	Vulnérable	
Lestes sponsa				Rare	Espèce caractéristique des tourbières, observée aux lac Punay
Somatochlora alpestris			Rare	Vulnérable	Observée au lacs Noir , Grand Pré et Fourchu
Somatochlora arctica			Rare	En danger	1 observation près du lac Fourchu
Somatochlora metallica			Rare	Rare	Observé sur la plupart des lacs du plateau

(D'après DEGRANGE, 1970 et 1974 ; MARIGO 1998 + observations postérieures)

C. Les milieux naturels

1. Méthodologie de recensement et de cartographie des milieux naturels sur le site

Le recensement et la carte des milieux naturels ont été établis grâce aux outils suivants :

- Les données existantes

Elles sont constituées des relevés botaniques du Conservatoire Botanique Alpin de Gap-Charance, des données botaniques et cartographiques de la Frapna Isère (études de Gilbert Billard et collaborateurs, 1986 et 1992) et des données cartographiques Delphine du Parc National des Ecrins en zone périphérique (commune d'Oulles, d'Ornon et de Lavaldens).

- Le travail de terrain

Pendant deux mois au cours de l'été 2001, la totalité du site a été parcourue en insistant sur les zones qui n'avaient pas l'objet d'études précédentes. De nouveaux relevés ont été effectués, de nouveaux habitats d'intérêt communautaire ont été recensés et certains contours ont été précisés. La localisation exacte de plusieurs habitats d'intérêt communautaire ponctuels a été enregistrée au GPS.

- La photographie aérienne IGN orthonormée du site

Cet outil a permis de préciser les contours des milieux naturels recensés sur le terrain et à partir des données existantes.

La cartographie a été réalisée sur le SIG MapInfo 5.5 de la Frapna Isère.

2. Les milieux naturels sur le site

Voir carte n° 10

69 habitats naturels ont été recensés sur le site Natura 2000 du Taillefer. Chaque habitat d'intérêt communautaire fait l'objet d'une fiche descriptive au paragraphe D.2.

Les habitats prioritaires sont précédés d'une étoile.

EAUX DOUCES (code 22.1)

1- Eaux oligotrophes et mésotrophes

Codes Corine: 22.11 (Eaux oligotrophes pauvres en calcaire) et 22.12 (Eaux mésotrophes)

COMMUNAUTES AMPHIBIES (code 22.3)

2- Grèves en bordure d'étangs à Héleocharis épingle (*Eleocharis acicularis*) et Cresson d'Islande (*Rorippa Islandica*)

Code Corine: 22.31 (Communautés amphibies septentrionales)
Habitat d'intérêt communautaire

3- Communautés flottantes de Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*)

Code Corine: 22.3114 (Communautés flottantes de *Sparganium*)
Habitat d'intérêt communautaire

VEGETATIONS AQUATIQUES (code 22.4)

4- Herbiers à Potamot alpin (*Potamogeton alpinus*)

Codes Corine: 22.42 (Végétations enracinées immergées) et 22.43 (Végétations enracinées flottantes)

LITS DES RIVIERES (Code 24.1)

5- Ruisseaux et torrents

Code Corine: 24.1 (Lits des rivières)

LANDES ALPINES ET BOREALES (code 31.4)

6- Landines alpines à Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*) et Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*)

Code Corine: 31.41 (Landes naines à Azalée et à *Vaccinium*)
Habitat d'intérêt communautaire

7- Landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)

Code Corine: 31.42 (Landes à Rhododendron)
Habitat d'intérêt communautaire

8- Landes à Genévrier nain (*Juniperus nana*)

Codes Corine: 31.431 (Fourrés à *Juniperus communis* subsp. *nana*) avec parfois 31.47 (Landes à *Arctostaphylos uva-ursi*)
Habitat d'intérêt communautaire

9- Landes subalpines à Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Camarine noire (*Empetrum nigrum* subsp. *hermaphroditum*)

Code Corine: 31.44 (Landes à *Empetrum* et *Vaccinium*)
Habitat d'intérêt communautaire

FOURRES SUBALPINS ET COMMUNAUTES DE HAUTES HERBES (MEGAPHORBIAIES) (code 31.6)

10- Fourrés d'Aulnes verts (*Alnus viridis*)

Codes Corine: 31.611 (Fourrés d'aulnes verts des Alpes) avec sous-bois à Hautes Herbes (37.81: Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes – 37.82: Prairies subalpines à *Calamagrostis arundinaceae*)

Habitat d'intérêt communautaire (pour les codes 37.81 et 37.82)

11- Brousses à Saules bas (*Salix spp.*)

Code Corine: 31.6211 (Brousses à saules bas des Alpes)

FOURRES (code 31.8)

12- Clairières herbacées

Code Corine: 31.871 (Clairières herbacées forestières)

13- Clairières arbustives

Codes Corine: 31.872 (Clairières à couvert arbustif) avec parfois 41.B3 (Bois de Bouleaux des étages montagnards et subalpins) ou 41.D3 (Stations de Tremble montagnardes)

COMMUNAUTES DES COMBES A NEIGE (code 36.1)

14- Pelouses acidiphiles des combes à neige

Code Corine: 36.111 (Communautés acidiphiles des combes à neige alpines)

15- Landines calciphiles à Saule à feuilles émoussées (*Salix retusa*) et Saule réticulé (*Salix reticulata*)

Code Corine: 36.122 (Communautés des combes à neige sur calcaires à Saules en espaliers)

PELOUSES ACIDIPHILES ALPINES ET SUBALPINES (code 36.3)

16- * Pelouses subalpines pâturées à Nard raide (*Nardus stricta*) sur sol acide et maigre, riches en espèces

Code Corine: 36.31 (Gazons à Nard raide et groupements apparentés)

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

17- Pelouses pâturées à Nard raide (*Nardus stricta*)

Code Corine: 36.311 (Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines)

18- Pelouses grasses pâturées à Nard raide (*Nardus stricta*), Fléole des Alpes (*Phleum alpinum*) et Fétuque rouge (*Festuca rubra*)

Codes Corine: 36.311 (Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines) et 36.52 (Pâturages à Liondent hispide)

19- Pelouses mésophiles subalpines et alpines à Nard raide (*Nardus stricta*) et Laïche sempervirente (*Carex sempervirens*)

Code Corine: 36.311 (Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines)

20- Mosaïque pelouses à Nard Raide (*Nardus stricta*) et Laïche sempervirente (*Carex sempervirens*) / landines alpines à Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*) et Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*) et landines à Genévrier nain (*Juniperus nana*)

Codes Corine: 36.311 (Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines), 31.41 (Landes naines à Azalée et à *Vaccinium*) et 31.431 (Fourrés à *Juniperus communis* subsp. *nana*)
Habitat d'intérêt communautaire

21- Pelouses hygrophiles alpines à Nard raide (*Nardus stricta*) et Plantain des Alpes (*Plantago alpina*)

Codes Corine: 36.312 (Nardaies pyrénéo-alpines hygrophiles) et 36.111 (Communautés acidiphiles des combes à neige alpines)

22- Pelouses d'adret à Fétuque paniculée (*Festuca paniculata*)

Code Corine: 36.3311 (Pelouses xérophiles des versants rocaillieux à *Festuca paniculata*)

23- Pelouses en gradins à Fétuque bigarée (*Festuca varia*)

Code Corine: 36.333 (Pelouses en gradins à *Festuca varia*)

24- Pelouses d'altitude exposées à Jonc trifide (*Juncus trifidus*)

Codes Corine: 36.342 (Pelouses à *Festuca halleri*) avec parfois présence de *Carex curvula* (code 36.341: Pelouses à *Carex curvula*)

PELOUSES CALCICOLES ALPINES ET SUBALPINES (code 36.4)

25- Prairies calciphiles fraîches

Codes Corine: 36.412 (Pelouses à laïche ferrugineuse septentrionales) et 38.3 (Prairies de fauche de montagne)
Habitat d'intérêt communautaire

26- Pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette (*Festuca violacea*)

Code Corine: 36.4141 (Pelouses alpines à Fétuque violette)

Habitat d'intérêt communautaire

27- Pelouses d'altitude exposées à Elyna fausse queue-de-souris (*Kobresia myosuroides*)

Codes Corine: 36.421 (Pelouses alpines à *Elyna*) avec parfois 31.491 (Tapis de *Dryas* de haute montagne)

Habitat d'intérêt communautaire

PRAIRIES ALPINES ET SUBALPINES FERTILISEES (code 36.5)

28- Pelouses piétinées à Pâturin couché (*Poa supina*)

Code Corine: 36.52 (Pâturage à Liondent hispide)

PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES (code 37.2)

29- Prairies des bords de ruisseaux à Populage des marais (*Caltha palustris*)

Code Corine: 37.21 (Prairies humides atlantiques et subatlantiques)

MEGAPHORBIAIES ALPINES ET SUBALPINES (code 37.8)

30- Mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Adenostyles alliariae*)

Code Corine: 37.81 (Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes)

Habitat d'intérêt communautaire

31- Mégaphorbaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader (*Agrostis schraderiana*)

Code Corine: 37.82 (Prairies subalpines à *Calamagrostis arundinacea*)

Habitat d'intérêt communautaire

32- Reposoirs nitrophiles à bétail

Code Corine: 37.88 (Communautés alpines à Patience alpine)

PESSIERES (code 42.2)

33- Pessières mésophiles à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)

Code Corine: 42.211 (Pessières à Airelle)

Habitat d'intérêt communautaire

34- Pessières à mégaphorbiaies

Code Corine: 42.212 (Pessières subalpines à hautes herbes)

Habitat d'intérêt communautaire

35- Pessières thermophiles

Code Corine: 42.214 (Pessières subalpines xérophiles)

Habitat d'intérêt communautaire

36- Pessières méso-thermophiles anthropisées

Codes Corine: 42.214 (Pessières subalpines xérophiles) et 42.211 (Pessières à Airelle)

Habitat d'intérêt communautaire

FORETS DE MELEZES ET D'AROLLES (code 42.3)

37- Forêts de Pins cembro (*Pinus cembra*) sur landes à Rhododendron (ubac) et landes à Genévrier et Airelles (expositions intermédiaires)

Codes Corine: 42.3321 (Forêts occidentales d'Arolles sur silice) et 42.3322 (Forêts occidentales d'Arolles à Genévriers nains)

Habitat d'intérêt communautaire

FORETS DE PINS DE MONTAGNE (code 42.4)

38- Forêts xérophiles de Pins à crochet (*Pinus uncinata*) sur landes à Genévrier et Airelles

Codes Corine: 42.4213 (Forêts de Pins de montagne à *Silene rupestre*) et 42.4214 (Forêts de Pins de montagne sur amphibolites)

Habitat d'intérêt communautaire

FORETS MARECAGEUSES DE BOULEAUX ET DE CONIFERES (code 44.A)

39- * Tourbières boisées à Epicéas (*Picea abies*) et Bouleaux (*Betula spp.*)

Codes Corine: 44.A11 (Forêts de Bouleaux à Sphaignes et Linaigrettes), 44.A12 (Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches), 44.A41 (Pessières à Sphaignes montagnardes), 44.A42 (Tourbières boisées à Epicéas) et 51.16 (Pré-bois tourbeux)

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES (code 51.1)

40- * Tourbières hautes actives

Code Corine: 51.1 (Tourbières hautes à peu près naturelles)

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

41- * Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité

Code Corine: 51.11 (Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses)

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

42- * Gazons et dépressions à Laïche des borbiers (*Carex limosa*)

Codes Corine: 51.121 (Chenaux, cuvettes profondes) et 54.54 (Pelouses à *Carex limosa*)
Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

43- * Gazons et dépressions à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Codes Corine: 51.121 (Chenaux, cuvettes profondes) et 54.54 (Pelouses à *Carex limosa*)
Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

44- * Mares à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)

Code Corine: 51.13 (Mares de tourbières)
Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

ROSELIERES (53.1)

45- Formations à Prêles des eaux courantes (*Equisetum fluviatile*)

Code Corine: 53.147 (Communautés à Prêles d'eau)

46- Herbiers à Pesse vulgaire (*Hippuris vulgaris*)

Code Corine: 53.149 (Végétation à *Hippuris vulgaris*)

COMMUNAUTES A GRANDES LAICHES (code 53.2)

47- Cariçaies à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*)

Code Corine: 53.214 (Cariçaies à *Carex rostrata* et à *Carex vesicaria*)

SOURCES (code 54.1)

48- Suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon (*Saxifraga aizoides*), Saxifrage étoilée (*Saxifraga stellaris*) et Laïche des régions froides (*Carex frigida*)

Codes Corine: 54.11 (Sources d'eaux douces pauvres en bases) et 54.12 (Sources d'eaux dures) et 54.28 (Bas-marais à *Carex frigida*)
Habitat d'intérêt communautaire

BAS-MARAIS ALCALINS (code 54.2)

49- Bas-marais alcalins à Laïche de Davall (*Carex davalliana*)

Code Corine: 54.23 (Tourbières basses à *Carex davalliana*)
Habitat d'intérêt communautaire

BAS-MARAIS ACIDES (code 54.4)

50- Gazons à Jonc filiforme (*Juncus filiformis*)

Codes Corine: 54.4 (Bas-marais acides) et 37.216 (Prairies à Jonc filiforme)

51- Bas-marais acides à Linaigrette de Scheuchzer (*Eriophorum scheuchzeri*)

Code Corine: 54.41 (Ceintures lacustres à *Eriophorum scheuchzeri*)

52- Bas-marais acides à Laïche brune (*Carex fusca*)

Code Corine: 54.421 (Bas-marais alpins à *Carex fusca*)

53- Bas-marais acides à Trichophore gazonnant (*Trichophorum cespitosum*)

Code Corine: 54.451 (Bas-marais acides à *Trichophorum cespitosum*)

54- Bas-marais acides à Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)

Code Corine: 54.46 (Bas-marais à *Eriophorum angustifolium*)

TOURBIERES DE TRANSITION (code 54.5)

55- Tremblants à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laïche brune (*Carex fusca*)

Code Corine: 54.531 (Tourbières tremblantes acidiclinales à *Carex rostrata*)

Habitat d'intérêt communautaire

56- Mosaïque tremblants à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laïche brune (*Carex fusca*) / bas-marais acides / cariçaies à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*)

Codes Corine: 54.531 (Tourbières tremblantes acidiclinales à *Carex rostrata*), 54.4 (Bas-marais acides) et 53.214 (Cariçaies à *Carex rostrata* et à *Carex vesicaria*)

Habitat d'intérêt communautaire

57- Radeaux à sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)

Codes Corine: 54.58 (Radeaux de sphaignes et de Linaigrettes) et 54.59 (Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*)

Habitat d'intérêt communautaire

EBOULIS SILICEUX ALPINS ET NORDIQUES (code 61.1)

58- Eboulis siliceux froids à Adénostyle à feuilles blanches (*Adenostyles leucophylla*) et Doronic à grandes fleurs (*Doronicum grandiflorum*) avec parfois Oxyria à deux styles (*Oxyria digyna*) et Luzule marron (*Luzula alpino-pilosa*)

Codes Corine: 61.11 (Eboulis siliceux alpins), 61.1111 (Eboulis à *Oxyria digyna* des Alpes) et 61.113 (Eboulis à Luzule alpine)
Habitat d'intérêt communautaire

59- Eboulis siliceux à Cryptogramme crispée (*Cryptogramma crispata*)

Code Corine: 61.11 (Eboulis siliceux alpins)
Habitat d'intérêt communautaire

60- Eboulis siliceux froids colonisés par les ronces et les fougères

Code Corine: 61.114 (Eboulis siliceux et froids de blocailles)
Habitat d'intérêt communautaire

61- Eboulis siliceux thermophiles de l'étage montagnard

Codes Corine: 61.12 (Eboulis siliceux des montagnes nordiques), 61.3121 (Eboulis à *Galeopsis angustifolia*) et 61.3122 (Eboulis à *Rumex scutatus*)
Habitat d'intérêt communautaire

EBOULIS CALCAIRES ALPIENS (Code 61.2)

62- Eboulis calciphiles à Tabouret à feuilles rondes (*Noccaea rotundifolia*)

Code Corine: 61.22 (Eboulis alpiens à Tabouret à feuilles rondes)
Habitat d'intérêt communautaire

63- Eboulis calciphiles fins à Pâturin du Mont Cenis (*Poa cenisia*)

Code Corine: 61.23 (Eboulis calcaires fins)
Habitat d'intérêt communautaire

EBOULIS OUEST-MEDITERRANEENS ET EBOULIS THERMOPHILES (code 61.3)

64- Eboulis calciphiles thermophiles à Rumex à écussons (*Rumex scutatus*) avec parfois Galéopsis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*)

Code Corine: 61.31 (Eboulis thermophiles péri-alpins)
Habitat d'intérêt communautaire

VEGETATION DES FALAISES CONTINENTALES CALCAIRES (Code 62.1)

65- Parois rocheuses humides à Cystoptéris fragile (*Cystopteris fragilis*)

Code Corine: 62.152 (Falaises calcaires médio-européennes à Fougères)
Habitat d'intérêt communautaire

VEGETATION DES FALAISES CONTINENTALES SILICEUSES (code 62.2)

66- Falaises siliceuses

Codes Corine: 62.211 (Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes) et 62.42 (Falaises continentales siliceuses nues)
Habitat d'intérêt communautaire

DALLES ROCHEUSES (Code 62.3)

67- Végétation des dalles rocheuses siliceuses

Codes Corine: 62.3 (Dalles rocheuses) et 36.2 (Communautés des affleurements et rochers désagrégés alpins)
Habitat d'intérêt communautaire

NEVES (Code 63.1)

68- Névés plus ou moins permanents

Code Corine: 63.1 (Névés)

D. Les milieux naturels d'intérêt communautaire

1. Liste des milieux naturels d'intérêt communautaire

Voir carte n° 11

Sur le site Natura 2000 du Taillefer, **38** habitats naturels sont reconnus d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats. Parmi eux **7** sont prioritaires (précédés d'une étoile).

Ces 38 habitats naturels correspondent à 21 codes Natura 2000 selon le « Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne », version EUR 15 de 1997.

La surface totale du site correspondant aux nouvelles limites proposées par l'opérateur est de **3176 hectares**. La surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire recensés est de **2516 hectares** soit **79 %** de la surface totale du site.

Code Nat. 2000	N° de fiche	Habitats
3131	Fiche 1	Grèves en bordure d'étangs à Héléocharis épingle (<i>Eleocharis acicularis</i>) et Cresson d'Islande (<i>Rorippa islandica</i>)
3131	Fiche2	Communautés flottantes de Rubanier à feuilles étroites (<i>Sparganium angustifolium</i>)
4060	Fiche3	Landines alpines à Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>) et Azalée naine (<i>Loiseleuria procumbens</i>)
4060	Fiche 4	Landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)
4060	Fiche5	Landes à Genévrier nain (<i>Juniperus nana</i>)
4060	Fiche 6	Landes subalpines à Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Camarine noire (<i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>hermaphroditum</i>)
6230	Fiche 7	* Pelouses subalpines pâturées à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) sur sol acide et maigre, riches en espèces
6170	Fiche8	Prairies calciphiles fraîches
6171	Fiche9	Pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette (<i>Festuca violacea</i>)
6172	Fiche 10	Pelouses d'altitude exposées à Elyna fausse queue-de-souris (<i>Kobresia myosuroides</i>)
6432	Fiche 11	Mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Adenostyles alliariae</i>)
6432	Fiche 12	Mégaphorbaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader (<i>Agrostis schraderiana</i>)
9411	Fiche 13	Pessières mésophiles à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)
9411	Fiche 14	Pessières à mégaphorbiaies
9411	Fiche 15	Pessières thermophiles
9411	Fiche 16	Pessières méso-thermophiles anthropisées

9420	Fiche 17	Forêts de Pins cembro (<i>Pinus cembra</i>) sur landes à Rhododendron (ubac) et landes à Genévrier et Airelles (expositions intermédiaires)
9430	Fiche 18	Forêts xérophiles de Pins à crochet (<i>Pinus uncinata</i>) sur landes à Genévrier et Airelles
91D1, 91D4, 7110	Fiche 19	* Tourbières boisées à Epicéas (<i>Picea abies</i>) et Bouleaux (<i>Betula</i> spp.)
7110	Fiche20	* Tourbières hautes actives
7110	Fiche21	* Buttes de sphaignes (<i>Sphagnum</i> spp.) en activité
7140	Fiche22	* Gazons et dépressions à Laîche des bourniers (<i>Carex limosa</i>)
7140	Fiche23	* Gazons et dépressions à Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>)
7110	Fiche24	* Mares à Nénuphar jaune (<i>Nuphar lutea</i>)
7230	Fiche25	Suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon (<i>Saxifraga aizoides</i>), Saxifrage étoilée (<i>Saxifraga stellaris</i>) et Laîche des régions froides (<i>Carex frigida</i>)
7230	Fiche26	Bas-marais alcalins à Laîche de Davall (<i>Carex davalliana</i>)
7140	Fiche27	Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (<i>Carex rostrata</i>) et Laîche brune (<i>Carex fusca</i>)
7140	Fiche28	Radeaux à Sphaignes (<i>Sphagnum</i> spp.), Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>) et Potentille des marais (<i>Potentilla palustris</i>)
8110	Fiche29	Eboulis siliceux froids à Adénostyle à feuilles blanches (<i>Adenostyles leucophylla</i>) et Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>) avec parfois Oxyria à deux styles (<i>Oxyria digyna</i>) et Luzule marron (<i>Luzula alpino-pilosa</i>)
8110	Fiche30	Eboulis siliceux à Cryptogramme crispée (<i>Cryptogramma crispa</i>)
8110	Fiche31	Eboulis siliceux froids colonisés par les ronces et les fougères
8110	Fiche32	Eboulis siliceux thermophiles de l'étage montagnard
8120	Fiche33	Eboulis calciphiles à Tabouret à feuilles rondes (<i>Noccaea rotundifolia</i>)
8120	Fiche34	Eboulis calciphiles fins à Pâturin du Mont Cenis (<i>Poa cenisia</i>)
8130	Fiche35	Eboulis calciphiles thermophiles à Rumex à écussons (<i>Rumex scutatus</i>) avec parfois Galéopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>)
8215	Fiche36	Parois rocheuses humides à Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>)
8220	Fiche37	Falaises siliceuses
8230	Fiche38	Végétation des dalles rocheuses siliceuses

2. Les zones humides remarquables

Lac des Boîtes

C'est une *tourbière haute active qui comporte les sous-habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- *Mares à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)
- *Gazons et dépressions à Laîche des boubiers (*Carex limosa*)
- *Gazons et dépressions à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Radeaux à Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*)

Le pourtour de la tourbière haute active peut être considéré comme une *tourbière boisée.

Lac Punay

C'est une *tourbière haute active qui comporte les sous-habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- Radeaux à Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*)

Le pourtour de la tourbière haute active peut être considéré comme une *tourbière boisée.

Tourbière du Punay (au nord de la D114E)

C'est une *tourbière haute active qui comporte les sous-habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- *Gazons et dépressions à Laîche des boubiers (*Carex limosa*)
- Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*)

Le pourtour de la tourbière haute active peut être considéré comme une *tourbière boisée.

Lac du Poursollet

Les bords du lac comportent des tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*).

Les Sagnes

La clarière des Sagnes est constitué par une mosaïque de différents types de bas-marais acides avec les habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- *Gazons et dépressions à Laîche des boubiers (*Carex limosa*)
- *Gazons et dépressions à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et / ou Laîche brune (*Carex fusca*)

D'autre part, on peut y observer des suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon (*Saxifraga aizoides*), Saxifrage étoilée (*Saxifraga stellaris*) et Laîche des régions froides (*Carex frigida*).

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

Différents types d'habitats d'intérêt communautaire sont présents :

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- *Gazons et dépressions à Laîche des boubiers (*Carex limosa*)
- Radeaux à Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et / ou Laîche brune (*Carex fusca*)

D'autre part, on y rencontre des suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon (*Saxifraga aizoides*), Saxifrage étoilée (*Saxifraga stellaris*) et Laîche des régions froides (*Carex frigida*) et des bas-marais alcalins à Laîche de Davall (*Carex davalliana*).

Lac Claret

Il n'y a pas d'habitat d'intérêt communautaire au bord du lac Claret.

Basse-Montagne

Ce replat humide comporte les habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité

- Suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon (*Saxifraga aizoides*), Saxifrage étoilée (*Saxifraga stellaris*) et Laïche des régions froides (*Carex frigida*)
- Bas-marais alcalins à Laïche de Davall (*Carex davalliana*)

Le Louvet

Cette tourbière de pente comporte les habitats d'intérêt communautaire suivants:

- *Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- Bas-marais alcalins à Laïche de Davall (*Carex davalliana*)

3. Proposition d'un nouveau périmètre du site

Voir carte n° 12

Suite à la réalisation de la cartographie des habitats, l'opérateur propose de modifier les limites du site originellement transmises par la Direction Régionale de L'Environnement à l'Europe. Ces modifications ont pour objectif d'une part d'inclure des habitats d'intérêt communautaire et d'autre part de renforcer la cohérence du site.

La principale modification porte sur l'inclusion de la face nord du petit Taillefer, de la Côte des Salières et de l'ensemble de la tourbière de la zone du Louvet. Le nouveau périmètre proposé correspond à une surface de **3175 hectares** contre **2801 hectares** précédemment ; ce qui revient à une extension de **374 hectares**.

1- L'exclusion de la commune de Chantelouve (- 16 hectares)

La commune n'est propriétaire que de 15 hectares sur le site, sur un versant raide non utilisé par les brebis, qui plus est au niveau d'un alpage (Côte Belle) dont la location est payée par l'éleveur à la commune d'Ornon. Ce secteur ne comporte pas de milieux à enjeux majeurs. L'opérateur propose d'exclure cette commune du périmètre proposé à l'Europe afin de simplifier le processus de concertation.

2- Extension de la zone de Basse-Montagne (+ 7,6 hectares)

L'inventaire des habitats a permis de mettre en évidence des habitats humides d'intérêt communautaire hors périmètre sur le replat de Basse-Montagne (buttes de sphaignes à *Drosera rotundifolia*, tourbières alcalines et sources). Ces habitats sont menacés par le passage des motos-vertes et le piétinement des brebis.

3- L'inclusion de la zone entre le Pas de l'Enviours et le refuge du Taillefer (+54,7 hectares)

Cette zone comporte plusieurs habitats humides d'intérêt communautaire (buttes de sphaignes à *Drosera rotundifolia*, tourbières alcalines et sources). Si les menaces sur ces zones humides sont globalement limitées à l'heure actuelle, il peut toutefois être envisagé de protéger la population de *Drosera rotundifolia* du Pas de l'Enviours du piétinement des brebis. D'autre part, il convient à l'avenir de surveiller l'état de conservation de ces habitats.

4- L'ajustement du périmètre entre les Chalets de la Barrière et le Grand Galbert (+ 2,64 hectares et – 3,85 hectares)

L'objectif est ici d'inclure dans le site un milieu d'intérêt communautaire, la pelouse de crête à Elyna-fausse queue de souris située entre le Col du Treuil et la Cime Chalvine, tout en se limitant aux frontières de la commune d'Oulles. Si les menaces actuelles sont limitées, il conviendrait d'en surveiller l'évolution à l'avenir et d'éviter que tout nouveau sentier ne conduise au piétinement de cet habitat.

5- l'inclusion de la face nord du petit Taillefer, de la Côte des Salières et de l'ensemble de la tourbière de la zone du Louvet (+ 329 hectares)

La face nord du petit Taillefer comporte des landes, des éboulis, des mégaphorbiaies et une cembraie dispersée qui sont des habitats d'intérêt communautaire. La Côte des Salières comporte deux types de landes (landes à Genévrier et landes à Rhododendron) ; une surveillance du piétinement par les randonneurs et une surveillance de l'état des sentiers est souhaitable. La zone du Louvet, qui comporte une station importante de Swertie pérenne est menacée : la tourbière nécessite des mesures de protection et de maintien.

E. Description des milieux naturels d'intérêt communautaire

1. Critères utilisés pour décrire les habitats d'intérêt communautaire

L'état de chaque habitat de la Directive est apprécié vis à vis des critères suivants :

- **Typicité / exemplarité** : elle est évaluée par comparaison à l'habitat-type qui correspond à la définition optimale de l'habitat d'un point de vue floristique, écologique et biogéographique.
- **Représentativité** : elle reflète la part que représente l'habitat dans l'argumentation Natura 2000 du site.
- **Statut (= valeur patrimoniale)** : elle est basée sur la présence d'espèces protégées et / ou en listes rouges et la rareté de l'habitat lui-même.
- **Etat de conservation** : en règle générale, il représente le niveau des dégradations occasionnées par les différents types d'activités humaines.
- **Dynamique** : l'habitat en question peut suivre une évolution de progression ou de régression.

Le Code Corine utilisé suit la nomenclature de 1991. L'appartenance phyto-sociologique fait référence au Prodrome des végétations de France (version 1999)

2. Les Fiches habitat

Chaque habitat d'intérêt communautaire est décrit par une fiche qui détaille les données écologiques, l'état de conservation actuel et les préconisations de gestion.
Les habitats prioritaires sont précédés d'une étoile.

Grèves en bordure d'étangs à Héléocharis épingle**(*Eleocharis acicularis*) et Cresson d'Islande****(*Rorippa islandica*)****Données écologiques****Code Corine:** 22.31**Code Natura 2000:** 3131**Appartenance phyto-sociologique:** Littorelletea uniflorae Braun-Blanq. et Tüxen 1943 / Littorelletalia uniflorae W. Koch 1926 / Eleocharition acicularis Pietsch 1968 em. Dierssen 1975**Description:** gazon qui se rencontre sur les bords sableux de certains lacs ou mares d'altitude pauvres en matières nutritives.**Espèces caractéristiques observées:** *Eleocharis acicularis*, *Rorippa islandica*, *Poa supina*, *Trichophorum caespitosum*, *Juncus filiformis***Habitats associés:** gazons à Jonc filiforme, bas-marais acides à Laîche brune et bas-marais acides à Trichophore gazonnant.**Typicité / exemplarité:** bonne.**Représentativité:** excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.**Dynamique de la végétation:** stable.**Statut et espèces remarquables observées:** habitat très peu représenté dans les Alpes, à forte valeur patrimoniale.Cresson d'Islande (*Rorippa islandica*)**Localisation:** habitat répertorié de façon très ponctuelle au niveau de cinq mares du plateau du Grand Galbert.**Surface cartographiée:** non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La présence d'un important troupeau de brebis pâturent sur le plateau du Grand Galbert peut potentiellement entraîner une destruction de cet habitat par piétinement. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort parce qu'il s'agit d'un milieu humide à forte valeur patrimoniale. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

surveillance de la présence des 5 mares

Communautés flottantes de Rubanier à feuilles étroites***(Sparganium angustifolium)***

Données écologiques

Code Corine: 22.3114**Code Natura 2000:** 3131**Appartenance phyto-sociologique:** Littorelletea uniflorae Braun-Blanq. et Tüxen 1943 / Littorelletalia uniflorae W. Koch 1926 / Isoetion lacustris Nordh. 1936 *em.* Dierssen 1975**Description:** tapis homogène monospécifique à la surface de certains lacs ou mares d'altitude de faible profondeur. Il est associé à des lacs pauvres en matières nutritives (lacs oligotrophes ou lacs mésotrophes).**Espèces caractéristiques observées:** *Sparganium angustifolium***Habitats associés:** herbiers à Potamot alpin et cariçaies à Laïche à utricules contractés en bec.**Typicité / exemplarité:** bonne.**Représentativité:** excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.**Dynamique de la végétation:** stable.**Statut et espèces remarquables observées:** habitat peu fréquent dans les Alpes.
Potamot alpin (*Potamogeton alpinus*), Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*)**Localisation:** habitat bien représenté sur le site du Taillefer. Une quarantaine de mares occupées par ce type de communautés a été répertoriée sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert.**Surface cartographiée:** 3 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La présence d'un troupeau de brebis pâturant sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert peut potentiellement entraîner un phénomène d'eutrophisation (par les déjections) conduisant à la disparition de cet habitat. Les bêtes stationnent parfois effectivement (notamment pendant la période dite de "chôme") aux abords de certaines mares. Toutefois, il est impossible de savoir si l'absence de cet habitat au niveau de ces mares peut être expliquée par les déjections des brebis. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort parce qu'il s'agit d'un milieu humide à forte valeur patrimoniale. Les objectifs de gestion sont :

- 1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

La cartographie réalisée dans le document d'objectifs constitue un état de référence du nombre de mares abritant cet habitat. Il convient à l'avenir d'en surveiller l'évolution - à l'échelle du site.

Landines alpines à Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*) et Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*)

Fiche
N° 3

Données écologiques

Code Corine: 31.41

Code Natura 2000: 4060

Appartenance phyto-sociologique: Loiseleurio procumbentis-Vaccinietea microphylli Egger ex Schubert 1960 / Rhododendro-Vaccinietalia microphylli Braun-Blanq. In Braun-Blanq. & H. Jenny 1926 / Loiseleurio procumbentis – Vaccinion uliginosi Braun-Blanq in Braun-Blanq & H. Jenny 1926 /

Description: cet habitat se rencontre sur terrain acide de l'étage subalpin supérieur à l'étage alpin inférieur sur des croupes, crêtes, corniches ou replats ventés et, de ce fait, soumis à de très basses températures hivernales (dus à l'absence de couverture neigeuse). Les espèces caractéristiques de cet habitat sont sempervirentes ce qui leur permet de photosynthétiser dès que la température s'élève au-dessus de zéro. L'airelle bleue, dominante est accompagnée d'un tapis ras d'azalée naine et de plusieurs espèces de lichens. Cet habitat est généralement très dispersé et couvre de faibles surfaces.

Espèces caractéristiques observées: *Vaccinium uliginosum*, *Loiseleuria procumbens*, *Cetraria islandica*, *Antennaria dioica*, *Euphrasia minima*, *Cladonia* et *Alectoria sp.*, *Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum*

Habitats associés: autres types de landes, pelouses à Laîche sempervirente et Nard raide, pelouses d'altitude exposées à Jonc trifide, pelouses d'altitude exposées à Elyna fausse queue-de-souris, éboulis et végétation des dalles rocheuses siliceuses.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: l'extension naturelle de ce type de landes au détriment de la pelouse à Laîche sempervirente et Nard Raide sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert est contenue par le pâturage. L'abandon de cette activité conduirait à une uniformisation des milieux naturels sur cette zone.

Statut et espèces remarquables observées: habitat bien représenté dans les Alpes.
Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*), Camarine noire (*Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum*)

Localisation: habitat bien représenté sur le site du Taillefer. Notamment, il se retrouve, avec des densités importantes d'azalée naine, sur les croupes et mamelons rocheux qui constellent les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert et tout le long de la crête Ouest de ces plateaux (du GR 50 au lac du Pin). Il est généralement accompagné du Genévrier nain.

Surface cartographiée: 340 hectares (remarque : cette surface est estimée en considérant que l'habitat occupe le quart de la surface totale d'un complexe d'habitats incluant aussi les landines à Genévrier nain et les pelouses mésophiles subalpines et alpines à Nard Raide et Lâche sempervirente)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentiers et itinéraires parallèles au niveau du plateau du Fourchu entraîne un piétinement excessif et inutile de cet habitat. L'état de conservation actuel est très mauvais en de nombreux points dans cette zone. D'autre part, l'absence de sentier tracé entre la cabane du Brouffier et le Pas de la Mine entraîne un piétinement diffus de cet habitat.

Préconisations de gestion

Le piétinement excessif et inutile dont est l'objet cet habitat au niveau du plateau du Fourchu constitue la principale atteinte paysagère sur le site et il est très important de chercher à y remédier. Les objectifs de gestion sont :

- 1- limiter le piétinement dans la zone du lac Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 2- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière
- 3- limiter le piétinement des landes et éboulis au-dessus de la cabane du Brouffier

Remarque : En vue d'objectifs d'amélioration pastorale, d'amélioration de la qualité du biotope des galliformes de montagne et de maintien de l'ouverture des milieux (qui garantit une plus grande diversité des milieux naturels), les différents types de landes présents sur le site peuvent faire l'objet d'interventions particulières visant à leur régression (débroussaillage mécanique, brûlage dirigé, pâturage serré).

Suivi de l'état de conservation

suivi du piétinement par les randonneurs

Landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux**(*Rhododendron ferrugineum*) et****Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)****Données écologiques****Code Corine:** 31.42**Code Natura 2000:** 4060**Appartenance phyto-sociologique:** Vaccinio-Piceetea Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1930 / Rhododendro-Vaccinietalia Pallm. Et Haffnt. 1939 em. Rameau 1998 / Rhododendro-Vaccinion Braun-Blanq. 1948**Description:** cet habitat se rencontre sur terrain acide à l'étage subalpin, principalement en versant Nord. Il trouve son optimum au niveau des zones longtemps enneigées: la neige assure une bonne protection contre le froid auquel le Rhododendron est peu résistant. Cet habitat se caractérise par une couverture dense de Rhododendron et / ou de Myrtille.**Espèces caractéristiques observées:** *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium myrtillus*, *Astrantia minor*, *Pyrola minor*, *Lonicera caerulea*, *Huperzia selago***Habitats associés:** **fourrés d'Aulnes verts, mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'Alliaire, mégaphorbiaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader, forêts de Pins cembro, pessières, éboulis et autres types de landes.****Typicité / exemplarité:** bonne**Représentativité:** bonne.**Dynamique de la végétation:** la tendance à la fermeture dans certains secteurs peut amener à entreprendre des opérations de brûlage par tâches en vue d'améliorer le biotope du Tétralyre (exemple : opération menée par la Fédération des Chasseurs de l'Isère sur la Côte des Salières).**Statut et espèces remarquables observées:** cet habitat est très bien représenté dans les Alpes. Clématite des Alpes (*Clematis alpina*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Lycopode sélagine (*Huperzia selago*), Lis martagon (*Lilium martagon*), Lycopode alpin (*Diphysastrum alpinum*)**Localisation:** cet habitat couvre de vastes surfaces sur le flanc Nord du Petit Taillefer et le versant ouest sous le plateau du Fourchu (de la Côte des Salières jusqu'au déversoir du lac Fourchu). On le retrouve

aussi largement en versant Nord au-dessus du sentier qui monte du Louvet au lac du Brouffier. Il subsiste sous forme de petits bosquets mélangés aux autres types de landes sur le reste du massif.

Surface cartographiée: 74 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est, dans une large mesure, à l'écart de toute activité humaine. Toutefois, la Côte des Salières est potentiellement menacée par le piétinement des randonneurs (notamment en cas de dégradation du sentier) et l'implantation de remontées mécaniques. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est moyen. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

2- entretenir et surveiller l'état des principaux sentiers existants

Notamment, le secteur de la Côte des Salières dont la surface est significative doit être conservé en l'état (possibilité de brûlage dirigé mais pas d'aménagement tel que la création de nouveaux sentiers ou l'implantation de remontées mécaniques).

Remarque : En vue d'objectifs d'amélioration pastorale, d'amélioration de la qualité du biotope des galliformes de montagne et de maintien de l'ouverture des milieux (qui garantit une plus grande diversité des milieux naturels), les différents types de landes présents sur le site peuvent faire l'objet d'interventions particulières visant à leur régression (débroussaillage mécanique, brûlage dirigé, pâturage serré).

Suivi de l'état de conservation

surveillance du piétinement par les randonneurs à la Côte des Salières

Landes à Genévrier nain (*Juniperus nana*)**Données écologiques**

Code Corine: 31.431 (avec parfois 31.47)

Code Natura 2000: 4060

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-Piceetea Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1930 / Rhododendro-Vaccinietalia Pallm. Et Haffnt. 1939 em. Rameau 1998 / Juniperion nanae Braun-Blanq. In Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1939

Description: cet habitat se rencontre sur terrain acide aux étages subalpin et alpin inférieur sur des pentes ensoleillées. Il se caractérise par la dominance du Genévrier nain qui est fréquemment accompagné de tapis de Raisin d'Ours.

Espèces caractéristiques observées: *Juniperus communis subsp. nana*, *Arctostaphylos-uva ursi*, *Avenella flexuosa*, *Cotoneaster jurana*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Calluna vulgaris*

Habitats associés: **forêts de Pins cembro et de Pins à crochet, pelouses à Laïche sempervirente et Nard raide, pessières, autres types de landes, éboulis et végétation des dalles rocheuses.**

Typicité / exemplarité: bonne

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: l'extension naturelle de ce type de landes au détriment de la pelouse à Laïche sempervirente et Nard Raide sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert est contenue par le pâturage. L'abandon de cette activité conduirait à une uniformisation des milieux naturels sur cette zone.

Statut et espèces remarquables observées: habitat très bien représenté dans les Alpes. Violette de Thomas (*Viola thomasiana*), Genévrier sabbine (*Juniperus sabina*)

Localisation: cet habitat est très largement représenté sur le site. Dans le subalpin, on le retrouve le plus souvent mélangé à la lande subalpine à Airelle bleue, Myrtille et Camarine noire sur le versant ouest sous les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert (du déversoir du lac Fourchu au lac du Pin), sur le versant Sud au-dessus du sentier qui monte du Louvet au lac du Brouffier ainsi que le long du Rif Garcin. D'autre part, il est très présent sur l'ensemble des plateaux du Fourchu et du Grand Galbert ainsi que sur tous les autres secteurs du massif jusqu'en haut de l'étage alpin inférieur, souvent mélangé aux landines alpines à Airelle bleue et Azalée naine.

Surface cartographiée: 167 hectares (remarque : cette surface est estimée en considérant que l'habitat occupe le quart de la surface totale d'un complexe d'habitats incluant aussi les landines alpines à Airelle bleue et azalée naine et les pelouses mésophiles subalpines et alpines à Nard Raide et Laïche sempervirente).

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentiers et itinéraires parallèles au niveau du plateau du Fourchu entraînent un piétinement excessif et inutile de cet habitat. L'état de conservation actuel est très mauvais en de nombreux points dans cette zone. D'autre part, l'absence de sentier tracé entre la cabane du Brouffier et le Pas de la Mine entraîne un piétinement diffus de cet habitat.

Préconisations de gestion

Le piétinement excessif et inutile dont est l'objet cet habitat au niveau du plateau du Fourchu constitue la principale atteinte paysagère sur le site et il est très important de chercher à y remédier. Les objectifs de gestion sont :

- 1- limiter le piétinement dans la zone du lac Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 2- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envious, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière
- 3- limiter le piétinement des landes et éboulis au-dessus de la cabane du Brouffier

Remarque : En vue d'objectifs d'amélioration pastorale, d'amélioration de la qualité du biotope des galliformes de montagne et de maintien de l'ouverture des milieux (qui garanti une plus grande diversité des milieux naturels), les différents types de landes présents sur le site peuvent faire l'objet d'interventions particulières visant à leur régression (débroussaillage mécanique, brûlage dirigé, pâturage serré).

Suivi de l'état de conservation

suiti du piétinement par les randonneurs

**Landes subalpines à Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*),
Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Camarine noire
(*Empetrum nigrum* subsp. *hermaphroditum*)**

Fiche
N° 6

Données écologiques

Code Corine: 31.44

Code Natura 2000: 4060

Appartenance phyto-sociologique: Loiseleurio procumbentis-Vaccinietea microphylli Egger ex Schubert 1960 / Rhododendro-Vaccinietalia microphylli Braun-Blanquet. In Braun-Blanquet & H. Jenny 1926 / Loiseleurio procumbentis – Vaccinion uliginosi Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & H. Jenny 1926

Description: cet habitat se rencontre à l'étage subalpin supérieur sur terrain acide en expositions froides. Il constitue généralement une ceinture au-dessus de la rhodoraie. Ce groupement est parfois en contact avec la lande alpine à Airelle bleue et Azalée naine dans le subalpin et il est remplacé par celui-ci dans l'étage alpin. Il se caractérise par une couverture basse co-dominée par la Myrtille et l'Airelle bleue. La camarine noire est très fréquente.

Espèces caractéristiques observées: *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium myrtillus*, *Empetrum nigrum* subsp. *hermaphroditum*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Homogyne alpina*, *Polystichum lonchitis*, *Astrantia minor*

Habitats associés: **forêts de Pins cembro, forêts xérophiles de Pins à crochet, autres types de landes et éboulis.**

Typicité / exemplarité: bonne

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: habitat bien représenté dans les Alpes.

Camarine noire (*Empetrum nigrum* subsp. *hermaphroditum*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*)

Localisation: cet habitat se rencontre principalement sur le versant ouest sous les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert (du déversoir du lac Fourchu au lac du Pin) mélangé au Genévrier nain. On le trouve aussi le long du Rif Garcin, toujours mélangé au Genévrier nain.

Surface cartographiée : 42 hectares

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine. L'état de conservation actuel est bon.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est moyen. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p> <p>Remarque : En vue d'objectifs d'amélioration pastorale, d'amélioration de la qualité du biotope des galliformes de montagne et de maintien de l'ouverture des milieux (qui garantit une plus grande diversité des milieux naturels), les différents types de landes présents sur le site peuvent faire l'objet d'interventions particulières visant à leur régression (débroussaillage mécanique, brûlage dirigé, pâturage serré).</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

*** Pelouses subalpines pâturées à Nard raide
(*Nardus stricta*) sur sol acide et maigre, riches en espèces**

Fiche
N° 7

Données écologiques

Code Corine: 36.31

Code Natura 2000: 6230

Appartenance phyto-sociologique: Caricetea curvulae Braun-Blanq. 1948 / Caricetalia curvulae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et Jenny 1926 / Nardion strictae Braun-Blanq. 1926

Description: pelouses denses dominées par *Nardus stricta* sur sols acides en surface, secs et pauvres en nutriments. Ces pelouses sont situées à l'étage subalpin. Le gazon est parsemé de nombreuses espèces (plus de 70 espèces répertoriées sur les pelouses du Pré d'Ornon et des Puntis) de fleurs colorées.

Espèces caractéristiques observées: *Ajuga pyramidalis*, *Antennaria dioica*, *Arnica montana*, *Botrychium lunaria*, *Campanula barbata*, *Campanula scheuchzeri*, *Festuca ovina*, *Gentiana acaulis*, *Gentiana lutea*, *Gentiana punctata*, *Geum montanum*, *Hypericum maculatum*, *Leontodon helveticus*, *Leucorchis albida*, *Luzula alpina*, *Luzula sudetica*, *Meum athamanticum*, *Nardus stricta*, *Nigritella rhellicani*, *Phyteuma betonicifolium*, *Plantago alpina*, *Polygala vulgaris*, *Potentilla aurea*, *Veronica officinalis*, *Viola calcarata*, *Coeloglossum viride*

Habitats associés: landes à Genévrier nain, reposoirs nitrophiles à bétail, pelouses piétinées à Pâturin couché et pessières méso-thermophiles anthropisées.

Typicité / exemplarité: bonne. En effet, on rencontre la plupart des espèces caractéristiques de cet habitat.

Représentativité: excellente. En effet, la présence de cet habitat prioritaire est une des particularités du massif du Taillefer.

Dynamique de la végétation: ce type de pelouses est maintenue par le pâturage des bovins à une altitude où naturellement les landes puis la pessière devraient s'imposer.

Statut et espèces remarquables observées: les pâturages acides aux étages alpin et subalpin sont fréquents dans les Alpes. Toutefois, les pâturages riches en espèces et présentant une forte densité d'espèces remarquables méritent d'être conservés pour leur intérêt esthétique.
Arnica des montagnes (*Arnica montana*), *Œillet à delta* (*Dianthus deltoides subsp. deltoides*), *Orchis vanillé* (*Nigritella rhellicani*), *Gentiane jaune* (*Gentiana lutea*), *Gentiane ponctuée* (*Gentiana punctata*)

Localisation: le Pré d'Ornon et les Puntis. Les pelouses du Poursollet et du plateau du Fourchu sont moins riches en espèces et présentent une densité plus faible en espèces remarquables caractéristiques de cet habitat (e.g. *Dianthus deltoides subsp. deltoides*, *Coeloglossum viride*, *Arnica montana*, *Nigritella rhellicani*, *Pseudorchis albida*) et n'ont donc pas été retenues comme habitats d'intérêt communautaire prioritaire.

Surface cartographiée: 21 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

L'état de conservation actuel est bon. Le nombre d'espèces est élevé, la surface occupée par les landes est faible et les zones homogènes de Nard raide sont rares. Toutefois, cet état pourrait être amélioré ; en effet, la surface occupée par les reposoirs nitrophiles et les espèces du *Poion supinae* est significative et on observe de forts dégâts des sangliers.

L'état de conservation de la pelouse peut se dégrader en cas de:

1) sous-pâturage.

En effet, ces pelouses sont maintenues par l'action du pâturage des bovins. En cas d'abandon du pâturage, il y a appauvrissement en espèces et, à long-terme, envahissement par les landes (puis la forêt).

2) sur-pâturage.

Il y a risque:

a- d'envahissement progressif par les espèces du *Poion supinae* (liées au piétinement et aux déjections) ou des reposoirs nitrophiles (liées à un fort apport en azote).

b- diminution du nombre d'espèces au profit du Nard raide (qui est généralement refusé par le bétail). Ceci se produit particulièrement quand le sur-pâturage est précoce.

3) épandage de fertilisants ou de calcaire.

En effet, ces pelouses exigent des sols acides et pauvres en nutriments.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est très fort pour plusieurs raisons : il est considéré comme prioritaire par la directive habitats, il est représentatif du Massif du Taillefer, il possède une forte valeur paysagère et comporte la plupart des espèces caractéristiques de l'habitat-type. Les objectifs de gestion sont:

1- maintenir la diversité des milieux naturels par le pastoralisme

2- maintenir la pelouse du Pré d'Ornon et des Puntis

3- limiter les populations de sangliers sur le Plateau du Poursollet

Remarque : le Pré d'Ornon a été fortement dégradé par le passage des véhicules tout-terrain des propriétaires des chalets de la Barrière. On observe encore aujourd'hui de grosses ornières. Ce problème a été résolu par la section Gavet-Clavaux qui a financé la restauration d'une piste forestière qui contourne le Pré d'Ornon.

Suivi de l'état de conservation

surveillance de l'état de la pelouse (densité en Nard raide, nombre d'espèces, invasion par les landes et développement des reposoirs nitrophiles et des zones à *Poion supinae*)

Données écologiques

Code Corine: 36.412 et 38.3

Code Natura 2000: 6171

Appartenance phyto-sociologique: Elyno myosuroidis-Sesleria caeruleae Braun-Blanq. 1948 em. Obha 1974 / Seslerietalia caeruleae Braun-Blanq. In Braun-Blanq. & H. Jenny 1926 / Caricion ferruginae G. Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931

Description: cet habitat est une prairie assez dense composée de nombreuses espèces de fleurs. Il occupe des pentes calciphiles bien alimentées en eau de l'étage montagnard à l'étage alpin.

Espèces caractéristiques observées: *Pulsatilla alpina*, *Trollius europaeus*, *Centaurea montana*, *Festuca violacea*, *Laserpitium latifolium*, *Aquilegia alpina*, *Serratula tinctoria*, *Traunsteinera globosa*, *Paradisea liliastrum*, *Lathyrus occidentalis*, *Linum alpinum*, *Lilium bulbiferum subsp. croceum*, *Lilium martagon*

Habitats associés: mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire, mégaphorbiaies méso-thermophiles à Agrostis de Schrader, éboulis et fourrés d'Aulnes verts.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: habitat bien représenté au niveau des Alpes. Toutefois, certaines espèces à forte valeur patrimoniale qui le caractérisent sont menacées par la cueillette. Ancolie des Alpes (*Aquilegia alpina*), Lis safrané (*Lilium bulbiferum subsp. croceum*), Lis des Alpes (*Paradisea liliastrum*), Ail victorialis (*Allium victorialis*), Lis martagon (*Lilium martagon*)

Localisation: cet habitat a été identifié, mélangé aux mégaphorbiaies et aux fourrés à Aulnes verts, sur le versant ouest sous le plateau du Fourchu et au niveau des éboulis sous les Puntis. Etant toujours associé aux mégaphorbiaies et aux fourrés à aulnes verts, il n'a pas été possible, dans le cadre de cette étude de le cartographier de façon exhaustive.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat n'est pas pâturé. D'autre part, il ne se situe pas sur une zone de passage des randonneurs. La cueillette des espèces remarquables y est, de ce fait, limitée. Toutefois, on retrouve certaines de ces espèces sur le bord de certains sentiers et notamment du GR 50. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort parce que cet habitat possède plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale dont une espèce de l'Annexe 4 de la Directive Habitats. Les objectifs de gestion sont :

1- localiser, suivre et protéger les espèces végétales

Suivi de l'état de conservation

suivi des populations d'espèces végétales recensées

Pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette (*Festuca violacea*)

Fiche
N° 9

Données écologiques

Code Corine: 36.4141

Code Natura 2000: 6171

Appartenance phyto-sociologique: Elyno myosuroidis-Sesleria caeruleae Braun-Blanq. 1948 em. Obha 1974 / Seslerietalia caeruleae Braun-Blanq. In Braun-Blanq. & H. Jenny 1926 / Caricion ferruginae G. Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931

Description: cet habitat est une pelouse en gradins qui se rencontre aux étages subalpin et alpin sur les moraines et éboulis fins terreux à longue durée d'enneigement et peu acides.

Espèces caractéristiques observées: *Festuca violacea*, *Helictotrichon sedenense*, *Deschampsia flexuosa*

Habitats associés: mégaphorbaie méso-hygrophile à Agrostis de Schrader et éboulis.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type de pelouse est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.

Localisation: cet habitat se rencontre fréquemment sur les éboulis des différents secteurs du Massif du Taillefer: Grand Galbert, flanc Nord du Petit Taillefer, flanc Est du Massif, etc...

Surface cartographiée : non estimée

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Il n'y a pas de menace sur cet habitat qui est bien représenté sur le site. L'état de conservation est bon.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est moyen. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Le suivi de l'état de conservation est inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Pelouses d'altitude exposées à *Elyna fausse* queue-de-souris (*Kobresia myosuroides*)

Fiche
N° 10

Données écologiques

Code Corine: 36.421 avec parfois 31.491

Code Natura 2000: 6172

Appartenance phyto-sociologique: Carici rupestris-Kobresietea Bellardii Ohba 1974 / Oxytropido-Elynetalia myosuroidis Oberd. Ex J. Albr. 1969 / Oxytropido-Elynyion myosuroidis Braun-Blanq. 1949

Description: cet habitat est constitué d'un gazon ras de touffes denses brunes de *Kobresia myosuroides* accompagnées de plusieurs espèces de Lichens et de plantes basses. On le trouve à l'étage alpin sur les crêtes ventées (soumises à de très basses températures dues à l'absence de couverture neigeuse) et sèches: les espèces qui le constituent sont particulièrement résistantes au froid. Il couvre rarement de grandes surfaces.

Espèces caractéristiques observées: *Kobresia myosuroides*, *Antennaria carpatica*, *Agrostis alpina*, *Carex rupestris*, *Dryas octopetala*, *Ligusticum mutellinoides*, *Lloydia serotina*, *Oxytropis campestris*, *Chamorchis alpina*, *Aster alpinus*, *Erigeron uniflorus*, *Astragalus frigidus*

Habitats associés: landines alpines à Airelle bleue et Azalée naine, pelouses d'altitude exposées à Jonc trifide et végétation des dalles rocheuses siliceuses.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes. Toutefois, il possède une flore typique et très spécialisée qui mérite d'être conservée ainsi qu'une espèce rare : le Chamorchis des Alpes.

Chamorchis des Alpes (*Chamorchis alpina*), Laïche des rochers (*Carex rupestris*), Céraiste des Alpes (*Cerastium alpinum*)

Localisation: cet habitat se rencontre sous forme dispersée sur l'ensemble du Massif du Taillefer. D'autre part, il est présent sous une forme plus continue (bande de quelques mètres de large et de plusieurs centaines de mètres de long) sur les rebords Nord de la crête de la cime Chalvine, de la crête du Brouffier et de l'arête du Brouffier.

Surface cartographiée: 19 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

L'état de conservation de cette pelouse est peu menacé par l'activité pastorale sur le site. En effet, elle est très peu piétinée par les brebis pour deux raisons. Premièrement, elle n'est pas consommée. Deuxièmement, bien que les brebis fréquentent intensivement les crêtes, cette pelouse n'est pas un lieu de passage du fait de sa position marginale en rebord Nord. D'autre part, la surface détériorée par les quelques reposoirs de crêtes observés est négligeable.

La pelouse à Elyna fausse queue-de-souris est potentiellement menacée par le piétinement occasionné par le passage des randonneurs. Le sentier de la crête de la cime Chalvine ne touche pas cet habitat. Il n'y a pas de sentier ni de passage sur la crête du Brouffier. Par contre, il y a un fort passage au niveau de l'arête du Brouffier (du lac du Brouffier au Pas de la Mine) et il n'y a pas (ou plus) de sentier clairement tracé. Dans cette zone, l'état de conservation est moyen.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort. Les objectifs de gestion sont :

1- limiter le piétinement de la pelouse de crête sur l'arête du Brouffier

Suivi de l'état de conservation

Il convient à l'avenir de surveiller l'éventualité d'une dégradation de cet habitat, au niveau des trois crêtes mentionnées, par le passage des brebis et des randonneurs.

Mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Adenostyles alliariae*)

Fiche
N° 11

Données écologiques

Code Corine: 37.81

Code Natura 2000: 6432

Appartenance phyto-sociologique: Mulgedio-aconitetea Hadac et Klika 1944 / Adenostyletalia alliariae G. Braun-Blanq. et Braun-Blanq. 1931 / Adenostylion alliariae Braun-Blanq. 1926

Description: ce groupement à hautes herbes se rencontre au niveau des combes humides, bords de torrent, couloirs d'avalanches, sous-bois de fourrés à aulnes verts et de pessières humides aux étages subalpin et alpin inférieur. Il est caractérisé par une végétation particulièrement exubérante et dense dominée par l'Adénostyle à feuilles d'Alliaire (*Adenostyles alliariae*) et quelques autres espèces telles que le Laiteron alpin (*Cicerbita alpina*) et le Peucedan impérial (*Peucedanum ostruthium*).

Espèces caractéristiques observées: *Adenostyles alliariae*, *Cicerbita alpina*, *Peucedanum ostruthium*, *Chaerophyllum villarsii*, *Geranium sylvaticum*, *Rumex alpestris*, *Saxifraga rotundifolia*, *Aconitum lycoctonum*, *Viola biflora*, *Athyrium distentifolium*, *Heracleum sphondylium*

Habitats associés: mégaphorbiaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader, prairies calciphiles fraîches, landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux et Myrtille, pessières à mégaphorbiaies, éboulis et fourrés d'Aulnes verts.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Les mégaphorbiaies sont bien représentées dans les Alpes et leur présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes. Renoncule à feuilles de platane (*Ranunculus platanifolius*)

Localisation: cet habitat occupe de grandes surfaces sur le Plateau du Poursollet, sur le flanc Nord du Petit Taillefer et sur le versant ouest sous le plateau du Fourchu. On le trouve aussi au niveau du Louvet et de Basse-Montagne.

Surface cartographiée: 223 hectares (surface totale occupée par les tâches de mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'Alliaire cartographiées, les fourrés d'Aulnes verts et les pessières à mégaphorbiaies)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat n'est pas menacé à l'échelle du site et il occupe de grandes surfaces. L'exploitation forestière au niveau de la pessière à mégaphorbiaies (forêt sectionale de Gavet-Clavaux et forêt communale de La Morte) n'a qu'un impact négligeable sur la mégaphorbiaie à Adénostyle à feuilles d'Alliaire. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

Mégaphorbiaies méso-hygrophiles à *Agrostis* de Schrader (*Agrostis schraderiana*)

Fiche
N° 12

Données écologiques

Code Corine: 37.82

Code Natura 2000: 6432

Appartenance phyto-sociologique: Mulgedio-aconitetea Hadac et Klika 1944 / Adenostyletalia alliariae G. Braun-Blanq. et Braun-Blanq. 1931 / Calamagrostion villosae Pawlowski et al. 1928

Description: cette prairie se rencontre au niveau des pentes et couloirs humides et soumis à de brèves périodes de sécheresse aux étages montagnard et subalpin. Elle se caractérise par une végétation moins haute et moins dense que celle de la mégaphorbiaie à Adénostyle à feuilles d'Alliaire, dominée par l'*Agrostis* de Schrader.

Espèces caractéristiques observées: *Agrostis schraderiana*, *Chaerophyllum villarsii*, *Allium victorialis*, *Astrantia major*, *Digitalis grandiflora*, *Geranium sylvaticum*, *Laserpitium latifolium*, *Luzula nivea*, *Stemmacantha rhapontica*, *Centaurea montana*, *Knautia dipsacifolia*

Habitats associés: mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire, prairies calciphiles fraîches, landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux et Myrtille, fourrés d'Aulnes verts, éboulis et pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type de mégaphorbiaies est très bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes. Rhapontique des Alpes (*Stemmacantha rhapontica*), Ail victorienne (*Allium victorialis*), Calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*)

Localisation: cet habitat occupe de grandes surfaces sur le flanc Nord du petit Taillefer et sur le versant ouest sous le Plateau du Fourchu. Il est également présent mais n'a pas été répertorié de façon exhaustive sur les autres secteurs du site.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Il n'y a pas de menaces sur cet habitat et il est intact. L'état de conservation est bon.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Le suivi de l'état de conservation est inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Pessières mésophiles à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)

Fiche
N° 13

Données écologiques

Code Corine: 42.211

Code Natura 2000: 9411

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlioger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Piceion abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1928 (sous-alliance Vaccinio-Piceenion Oberd. 1957 et association Homogyno-Piceetum)

Description: cet habitat se rencontre à l'étage montagnard supérieur et à l'étage subalpin inférieur sur des sols à degré d'humidité intermédiaire. Le sous-bois est composé d'espèces acidiphiles avec dominance de la myrtille. Au niveau du site du Taillefer, deux faciès peuvent être distingués selon que la myrtille est principalement accompagnée par l'Oxalis petite oseille ou par la Saxifrage à feuilles en coin. Le faciès à Saxifrage à feuilles en coin (qui forme parfois des tapis denses à la surface des blocs rocheux) est plus humide que le faciès à Oxalis petite oseille. La strate muscinale sur les rochers y est souvent plus importante et peut atteindre un recouvrement de 90%.

Espèces caractéristiques observées: *Picea excelsa*, *Vaccinium myrtillus*, *Oxalis acetosella*, *Saxifraga cuneifolia*, *Maianthemum bifolium*, *Melampyrum sylvaticum*, *Homogyna alpina*, *Luzula nivea*, *Prenanthes purpurea*, *Abies alba*, *Deschampsia flexuosa*, *Listera cordata*, *Lonicera caerulea*, *Lycopodium annotinum*, *Viola biflora*, *Veronica urticifolia*, *Hylocomium splendens*, *Geranium sylvaticum*, *Adenostyles alliariae*

Habitats associés: fourrés d'Aulnes verts, autres types de pessières (notamment la pessière à mégaphorbiaies) et landes.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est très répandu dans les Alpes.

Lycopode à rameaux annuels (*Lycopodium annotinum*), Listère en cœur (*Listera cordata*), Racine de Corail (*Corallorrhiza trifida*), Pyrole intermédiaire (*Pyrola media*), Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*)

Localisation: le faciès à Oxalis petite oseille est localisé sur le replat au-dessus du lac des Boîtes, le replat du lac du Poursollet et sous forme d'une mince bande située sous le plateau des Sagnes à droite du torrent. Son altitude est comprise entre 1600 et 1700 mètres. Le faciès à Saxifrage à feuilles en coin est localisé en versant Nord sous le plateau du Poursollet et au pied de la pessière à mégaphorbiaies.

Surface cartographiée: 65 hectares pour le faciès à Oxalis petite oseille et 61 hectares pour le faciès à Saxifrage à feuilles en coin

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est notablement piétiné tout autour du lac du Poursollet par les touristes et les pêcheurs. Ailleurs sur le site, cet habitat est peu menacé et l'état de conservation actuel est bon. A l'heure actuelle, le GR 50 qui traverse cet habitat sur le site (entre le lac Claret et le lac du Poursollet) est clairement indiqué par un balisage peinture et il est en bon état. La circulation sur les pistes forestières occasionne un dérangement de la faune et crée un risque de dépôts d'ordures.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- limiter le piétinement entre le lac Claret et le lac du Poursollet
- 2- conserver une gestion écologique des pessières
- 3- limiter la circulation sur les pistes forestières de la commune de La Morte

Remarque : la canalisation des touristes et des pêcheurs autour du lac du Poursollet sur un sentier clair et unique pourrait améliorer le problème de piétinement diffus observé. Une telle mesure nécessiterait la pose de fils pour matérialiser ce sentier : cela n'est pas souhaité par les propriétaires locaux qui privilégient l'aspect naturel du lac.

Suivi de l'état de conservation

suiti du développement éventuel de sentes parasites entre le lac Claret et le lac du Poursollet

Données écologiques

Code Corine: 42.212

Code Natura 2000: 9411

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Piceion abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1928 (sous-alliance Vaccinio-Piceenion Oberd. 1957 et association Adenostylo alliariae-Piceetum)

Description: cet habitat se rencontre à l'étage montagnard supérieur et à l'étage subalpin inférieur sur des sols à degré d'humidité élevé. Le sous-bois est essentiellement constitué de hautes herbes. Deux faciès peuvent être distingués selon que le sous-bois est envahi principalement par l'Aulne vert ou principalement par l'Erable sycomore.

Espèces caractéristiques observées: *Picea excelsa*, *Alnus viridis*, *Acer pseudoplatanus*, *Adenostyles alliariae*, *Cicerbita alpina*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Athyrium filix-femina*, *Rhododendron ferrugineum*, *Ranunculus aconitifolius*

Habitats associés: fourrés d'Aulnes verts, autres types de pessières (notamment la pessière à myrtille) et différents types de landes.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: la répartition de cet habitat dans les Alpes est limitée aux massifs montagneux les plus arrosés.

Localisation: le faciès à Aulne vert se rencontre tout le long du flanc Nord du Petit Taillefer et sur le versant ouest sous le Plateau du Fourchu à une altitude comprise entre 1750 et 1900 mètres. Le faciès à Erable sycomore se rencontre principalement en deux points – à proximité du lac Claret et à proximité du lac Punay à une altitude comprise entre 1600 et 1750 mètres.

Surface cartographiée : 44 hectares pour le faciès à Aulne vert et 25 hectares pour le faciès à Erable sycomore

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est peu menacé à l'échelle du site. L'exploitation forestière sur cet habitat (forêt sectionale de Gavet-Clavaux et forêt communale de La Morte) n'a qu'un impact négligeable sur la mégaphorbiaie à Adénostyle à feuilles d'Alliaire. L'état de conservation actuel est bon. A l'heure actuelle, le GR 50 qui traverse cet habitat sur le site (entre le lac Claret et le lac du Poursollet) est clairement indiqué par un balisage peinture et il est en bon état. La circulation sur les pistes forestières occasionne un dérangement de la faune et crée un risque de dépôts d'ordures.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- limiter le piétinement entre le lac Claret et le lac du Poursollet
- 2- conserver une gestion écologique des pessières
- 3- limiter la circulation sur les pistes forestières de la commune de la Morte
- 4- préserver l'aspect paysager naturel du lac Claret

Suivi de l'état de conservation

suivi du développement éventuel de sentes parasites entre le lac Claret et le lac du Poursollet

Données écologiques

Code Corine: **42.214**

Code Natura 2000: 9411

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Piceion abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1928 (sous-alliance Vaccinio-Piceenion Oberd. 1957 et association Homogyno-Piceetum)

Description: cet habitat se rencontre aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur sur des sols secs exposés en adret. Deux faciès différents se rencontrent au niveau du site: un faciès de dégradation à *Calamagrostis varia* et un faciès correspondant à la pessière xérothermophile classique. Le faciès de dégradation à *Calamagrostis varia* comporte de nombreuses clairières et son sous-bois est caractérisé par la dominance de *Calamagrostis varia*, la présence de plusieurs espèces xérophiles ainsi qu'une forte abondance de la myrtille au sein des bosquets les plus denses. Le sous-bois de la pessière xérothermophile classique est, quand à lui, caractérisé par un tapis d'airelle rouge et de myrtille accompagné parfois de la callune vulgaire.

Espèces caractéristiques observées: *Picea excelsa*, *Calamagrostis varia*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Abies alba*, *Cotoneaster integerrima*, *Sorbus aria*, *Sorbus mougeotii*, *Lonicera alpigena*, *Rhamnus alpinus*, *Sambucus racemosa*, *Calluna vulgaris*

Habitats associés: pessières mésothermophiles anthropisées, éboulis et clairières.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.
Violette singulière (*Viola mirabilis*)

Localisation: le faciès de dégradation à *Calamagrostis varia* est localisé en exposition sud, sud-ouest et ouest sous les Puntis. La pessière xéro-thermophile classique est localisée au niveau du plateau des Boîtes, sur les bosses sèches en mosaïque avec les marais et tourbières situées dans les dépressions.

Surface cartographiée: 75 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est peu menacé à l'échelle du site. La circulation sur les pistes forestières occasionne un dérangement de la faune et crée un risque de dépôts d'ordures. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- conserver une gestion écologique des pessières
- 2- limiter la circulation sur les pistes forestières de la commune de la Morte

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

Données écologiques

Codes Corine: 42.214 et 42.211

Code Natura 2000: 9411

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Piceion abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1928 (sous-alliance Vaccinio-Piceenion Oberd. 1957 et association Homogyno-Piceetum)

Description: cet habitat est soumis à deux types d'activité humaine – le pâturage et l'exploitation forestière. Le pâturage a favorisé les espèces caractéristiques des pelouses pâturées telles que le Nard raide. L'exploitation forestière, par la création de nombreuses coupes forestières, a favorisé les espèces caractéristiques des clairières telles que l'Epilobe à feuilles étroites ou le Framboisier. Hors des clairières ou des zones de pelouses, cette pessière est caractérisée par un sous-bois intermédiaire entre celui de la pessière thermophile et celui de la pessière mésophile.

Espèces caractéristiques observées: *Picea abies*, *Epilobium angustifolium*, *Solidago virgaurea*, *Oxalis acetosella*, *Deschampsia flexuosa*, *Rubus idaeus*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Viola calcarata*, *Gentiana acaulis*, *Poa alpina*, *Gentiana punctata*, *Ajuga reptans*, *Lotus corniculatus*, *Polygala alpestris*, *Leontodon hispidus*

Habitats associés: autres types de pessières (notamment les pessières thermophiles), clairières, pelouses pâturées à Nard raide et pelouses subalpines pâturées à Nard raide sur sol acide et maigre, riches en espèces.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: la forêt connaît des problèmes de régénération liés à l'altitude et peut-être aussi au pâturage.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est un faciès de dégradation des pessières thermophile et mésophile qui sont largement répandues dans les Alpes.

Localisation: cet habitat est localisé autour du Pré d'Ornon et autour des Sagnes.

Surface cartographiée: 117 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La forêt dite du "Pré d'Ornon" (appartenant à la commune d'Oulles) connaît des problèmes de régénération liés à l'altitude et peut-être aussi au pâturage. L'état de conservation est moyen.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- améliorer la régénération et diversifier les essences de la forêt du Pré d'Ornon
- 2- conserver une gestion écologique des pessières

Suivi de l'état de conservation

suivi des mesures de régénération sur la forêt du Pré d'Ornon

Forêts de Pins cembro (*Pinus cembra*) sur landes à Rhododendron (ubac) et landes à Genévrier et Airelles (expositions intermédiaires)

Fiche
N° 17

Données écologiques

Codes Corine: 42.3321 et 42.3322

Code Natura 2000: 9420

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Rhododendro-Vaccinion Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et Jenny 1926 (association Vaccinio-Pinetum cembrae) et Juniperion nanae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh & Vlieger 1939

Description: la cembraie se rencontre à l'étage subalpin supérieur habituellement en versant ubac sur des landes à Rhododendron ferrugineux et Myrtille. Toutefois, le pin cembro est parfois capable de s'installer aussi sur des landes méso-xérophiles à Genévrier et Airelles (exposition intermédiaire ou même en adret). La cembraie sur le site du Taillefer se présente sous la forme de bosquets de pins cembro et d'épicéas colonisant les éperons rocheux. Au niveau des pentes, la présence d'éboulis ne permet pas leur installation.

Espèces caractéristiques observées: *Pinus cembra*, *Picea excelsa*, *Sorbus aucuparia*, *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium myrtillus*, *Homogyna alpina*, *Vaccinium uliginosum*, *Alnus viridis*

Habitats associés: pessières, fourrés d'Aulnes verts, mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire, mégaphorbiaies méso-thermophiles à Agrostis de Schrader, forêts xérophiles de Pins à crochets, landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux et Myrtille et landes à Genévrier nain.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: à l'échelle des Alpes, cet habitat est devenu rare du fait du défrichement, du pâturage et de son faible pouvoir de régénération.

Daphné bois-gentil (*Daphne mezereum*), Pin cembro (*Pinus cembra*)

Localisation: la cembraie se rencontre sur le flanc Nord du petit Taillefer, sur le versant Ouest sous les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert ainsi que sur le versant Nord au dessus du sentier qui mène du Louvet au lac du Brouffier, à une altitude généralement comprise entre 1800 et 2100 mètres. Au-delà de cette altitude, rares sont les individus qui réussissent encore à s'installer.

Surface cartographiée: 17 hectares sous forme de forêt et 125 hectares sous forme de massifs et d'individus isolés

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Il n'y a pas de menaces s'exerçant sur cet habitat. La cembraie n'est ni pâturée, ni exploitée (remarque: l'aménagement forestier 1994-2008 de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux stipule que les quelques pins cembro situés en haut de la parcelle numéro 12 doivent être préservés). L'état de conservation est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu au niveau du site est fort du fait de la rareté de cet habitat. Les objectifs de gestion sont:

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

Forêts xérophiles de Pins à crochet (*Pinus uncinata*) sur landes à Genévrier et Airelles

Fiche
N° 18

Données écologiques

Codes Corine: 42.4213 et 42.4214

Code Natura 2000: 9430

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh et Vlieger 1930 / Piceetalia abietis Pawl. In Pawl. Et al. 1978 / Juniperion nanae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. Sissingh & Vlieger 1939

Description: cet habitat se rencontre à l'étage subalpin, généralement sur des terrains pauvres et squelettiques comme les crêtes et certaines pentes rocheuses sèches. Il subit une forte concurrence de la cembraie. Sur le site du Taillefer, il se rencontre sur la lande à Genévrier et airelles. Sur d'autres massifs, on peut le trouver sur la lande à Rhododendron ferrugineux et Myrtille. Au niveau du Taillefer, cet habitat se présente sous la forme de bosquets de pins à crochet colonisant les éperons rocheux.

Espèces caractéristiques observées: *Pinus uncinata*, *Picea abies*, *Juniperus communis subsp. nana*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Arctostaphylos uva-ursi*, *Cotoneaster jurana*

Habitats associés: pessières, forêts de Pins cembro et landes à Genévrier nain.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: bonne.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: à l'échelle des Alpes, cet habitat est devenu rare du fait du défrichage, du pâturage et de son faible pouvoir de régénération.

Localisation: cet habitat est très fragmentaire sur le site du Taillefer. On trouve quelques bosquets ou quelques individus de pins à crochets – souvent accompagnés de pins cembro - le long du Rif Garcin, sur le versant Ouest sous les Mayes, en haut de la parcelle numéro 12 de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux (non cartographiés), à proximité du lac Fourchu, le long du sentier qui mène du Louvet au lac de Brouffier et sur le versant Sud-Ouest au-dessus du Louvet (forêt communale de La Morte).

Surface cartographiée: 3 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Il n'y a pas de menaces s'exerçant sur cet habitat. Sur le site, la pinède de montagne n'est ni pâturée, ni exploitée. L'aménagement forestier 1994-2008 de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux stipule que les quelques pins à crochet situés en haut de la parcelle numéro 12 doivent être préservés. On peut noter qu'une partie de la forêt de pins à crochets située sur le versant sud-ouest au-dessus du Louvet est soumise à l'exploitation forestière. Toutefois, à l'heure actuelle, ces pins ne font pas l'objet de coupe. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est fort du fait de la rareté de cet habitat. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

L'exploitation de la forêt de pins à crochets de la forêt communale de La Morte devra être menée en respectant cet habitat particulièrement remarquable.

Suivi de l'état de conservation

surveillance de la forêt de pins à crochets de la forêt communale de La Morte

*** Tourbières boisées à Epicéas (*Picea abies*) et
Bouleaux (*Betula spp.*)**

Fiche
N° 19

Données écologiques

Codes Corine: 44.A11, 44.A12, 44.A41, 44.A42, 42.213 et 51.16

Code Natura 2000: 91D1, 91D4 et 7110

Appartenance phyto-sociologique: Vaccinio-piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1930 / Vaccinio uliginosi-Piceetalia abietis Rameau 1998 / Vaccinio uliginosi-Piceion abietis Oberd. 1992 em.

Description: cet habitat se rencontre à l'étage montagnard et subalpin dans les massifs suffisamment froids et arrosés. C'est une forêt lâche d'épicéas et de bouleaux sur un substrat tourbeux détrempe. Le sous-bois est constitué d'espèces caractéristiques des tourbières et des bas-marais oligotrophes (*Carex* spp., *Vaccinium* spp., *Sphagnum* spp., etc...). Au niveau de ces tourbières boisées, on peut trouver les habitats suivants (voir autres fiches habitats):

- Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- **Cariçaias à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*)**
- **Gazons à Jonc filiforme (*Juncus filiformis*)**
- **Bas-marais acides à Laîche brune (*Carex fusca*)**
- **Bas-marais acides à Trichophore gazonnant (*Trichophorum cespitosum*)**
- **Bas-marais acides à Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)**
- **Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*)**

Espèces caractéristiques observées: *Picea excelsa*, *Betula pubescens*, *Alnus viridis*, *Molinia caerulea*, *Sorbus aucuparia*, *Alnus viridis*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*, *Sphagnum spp*, *Carex rostrata*, *Carex vesicaria*, *Carex fusca*, *Viola palustris*, *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium oxycoccos*, *Listera cordata*, *Populus tremula*, *Polytrichum commune*

Habitats associés: tourbières hautes actives, buttes de sphaignes en activité, tourbières de transition, bas-

marais acides, cariçaie à Laîche à utricules contractés en bec et pessières.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: à terme, l'invasion progressive des ligneux peut conduire à l'assèchement de cet habitat entraînant l'évolution vers une pessière à sphaignes.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est particulièrement rare et remarquable dans les Alpes. D'autre part, les tourbières boisées du Taillefer sont les plus méridionales des Alpes françaises. A ce titre, il est particulièrement important d'en assurer la conservation.

Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), Bouleau pubescent (*Betula pubescens*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Listère en cœur (*Listera cordata*), Violette des marais (*Viola palustris*)

Localisation: douze tourbières boisées ont été répertoriées dans la forêt de Bérard (section de Gavet-Clavaux). D'autre part, les pourtours du lac des Boîtes, du lac Punay et de la tourbière du Punay (de l'autre côté de la route) peuvent être considérés comme des tourbières boisées.

Surface cartographiée: 3 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

L'ensemble de ces tourbières boisées se situe dans la forêt sectionale de Gavet-Clavaux sur des parcelles exploitées. Les pistes forestières et les engins évitent ces zones humides pour prévenir tout risque d'enlèvement. De ce fait, l'état de conservation global est bon. Toutefois, on observe çà et là des traces d'engins causant la destruction de petites portions de tourbières boisées.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

1- protéger les tourbières boisées de la forêt de Bérard

Suivi de l'état de conservation

contrôle par les agents de l'ONF pendant l'exploitation forestière du respect des mesures convenues

Données écologiques

Code Corine: 51.1

Code Natura 2000: 7110

Appartenance phyto-sociologique: Oxycocco-sphagnetea magellanici Braun-Blanq. et Tüxen 1943 / Sphagnetalia magellanici (Pawl. 1928) Kastn. Et Flössn. 1933 / Sphagnion magellanici Kastn. Et Flössn. 1933

Description: la tourbière haute active se rencontre aux étages montagnard et subalpin dans les massifs suffisamment froids et arrosés. Plus haut en altitude, les basses températures ralentissent la croissance des sphaignes. C'est un milieu ayant généralement la forme d'une lentille convexe, très acide, pauvre en nutriments et en oxygène et composé de différentes parties interdépendantes: buttes de sphaignes colorées, cuvettes et dépressions, ceintures d'eau et dépressions inondées périphériques et parfois une mare centrale sur laquelle progressent des radeaux flottants à sphaignes et Trèfle d'eau. Il y a trois tourbières hautes actives sur le site du Taillefer. Au niveau de ces tourbières, on peut trouver les habitats suivants (voir autres fiches habitats):

- Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité
- Mares à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)
- **Cariçaias à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*)**
- **Gazons à Jonc filiforme (*Juncus filiformis*)**
- **Bas-marais acides à Laïche brune (*Carex fusca*)**
- **Bas-marais acides à Trichophore gazonnant (*Trichophorum cespitosum*)**
- **Bas-marais acides à Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)**
- **Tremblants à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laïche brune (*Carex fusca*)**
- **Gazons et dépressions à Laïche des borbiers (*Carex limosa*)**
- **Gazons et dépressions à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)**
- **Radeaux à Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)**

Espèces caractéristiques observées: *Carex limosa*, *Drosera rotundifolia*, *Calluna vulgaris*, *Carex echinata*, *Carex rostrata*, *Carex vesicaria*, *Dactylorhiza maculata*, *Eriophorum vaginatum*, *Eriophorum angustifolium*, *Juncus effusus*, *Juncus filiformis*, *Menyanthes trifoliata*, *Molinia caerulea*, *Nuphar lutea*, *Parnassia palustris*, *Potentilla palustris*, *Trichophorum caespitosum*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Viola palustris*

Habitats associés: tourbières boisées

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: la progression des radeaux vers le centre de la mare (lac des Boîtes et lac Punay) conduit finalement à la disparition de celle-ci (tourbière du Punay, de l'autre côté de la route). D'autre part, ces trois tourbières hautes actives sont progressivement colonisées en leur périphérie par les épicéas et les bouleaux.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est particulièrement remarquable et rare dans les Alpes. D'autre part, les tourbières hautes actives du Taillefer sont les plus méridionales des Alpes françaises. A ce titre, il est particulièrement important d'en assurer la conservation.

Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), Laîche des borbiers (*Carex limosa*), Laîche pauciflore (*Carex pauciflora*), Potentille des marais (*Potentilla palustris*), Dactylorhize de Traunsteiner (*Dactylorhiza traunsteineri*), Linaigrette engainante (*Eriophorum vaginatum*), Polygala amer (*Polygala amarella*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*)

Localisation: les trois tourbières hautes actives répertoriées sont le lac des Boîtes, le lac Punay et la tourbière du Punay (de l'autre côté de la route).

Surface cartographiée: 1 hectare

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Ces trois tourbières se situent dans la forêt sectionale de Gavet-Clavaux sur des parcelles exploitées. A l'heure actuelle, les pistes forestières et les engins évitent ces zones humides pour éviter tout risque d'enlèvement. Il n'y a aucun dégât au niveau de ces trois tourbières. Par contre, des arbres ont été coupés en bordure immédiate du lac Punay et de la tourbière du Punay (de l'autre côté de la route) ce qui endommage leur aspect

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

1- protéger et préserver l'aspect paysager naturel du lac des Boîtes, du lac Punay et de la

<p>paysager naturel.</p> <p>Les alentours du lac des Boîtes sont parfois fréquentés par les bovins à l'automne. Toutefois, le pâturage sur la tourbière est très limité et n'occasionne aucun dégât. De ce fait, il ne semble pas actuellement nécessaire de recourir à une mise en défends de ce secteur.</p> <p>La rive Nord-Est du lac Punay est fortement piétinée par les randonneurs ce qui cause des dommages à la tourbière.</p>	<p>tourbière du Punay</p> <p>2- maintenir l'ouverture du lac des Boîtes, du lac Punay et de la tourbière du Punay</p> <p>3- protéger la tourbière et les buttes de sphaignes à <i>Drosera rotundifolia</i> de la rive Nord-Est du lac Punay</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>surveillance de l'impact du piétinement des bovins sur la tourbière du lac des Boîtes</p> <p>contrôle par les agents de l'ONF pendant l'exploitation forestière du respect des mesures convenues</p> <p>suivi de l'envahissement par les ligneux</p> <p>surveillance du piétinement par les randonneurs des rives du lac Punay</p>	

* Buttes de sphaignes (*Sphagnum spp.*) en activité

Fiche
N° 21

Données écologiques

Code Corine: 51.11

Code Natura 2000: 7110

Appartenance phyto-sociologique: Oxycocco-sphagnetea magellanici Braun-Blanq. et Tüxen 1943 / Sphagnetalia magellanici (Pawl. 1928) Kastn. Et Flössn. 1933 / Sphagnion magellanici Kastn. Et Flössn. 1933

Description: buttes spongieuses colorées de plusieurs espèces de sphaignes parsemées d'éricacées et de cypéracées. Ce milieu est très pauvre en azote assimilable ce qui favorise la présence de plantes carnivores (comme la *Drosera* à feuilles rondes) ou mycorhiziques (éricacées). Les buttes de sphaignes peuvent être isolées et dispersées au sein de bas-marais acides et de tourbières de transition ou bien être incluses au sein de tourbières hautes actives. Cet habitat se rencontre principalement aux étages montagnard et subalpin parce qu'en altitude, les basses températures ralentissent la croissance des sphaignes.

Espèces caractéristiques observées: *Sphagnum spp.*, *Drosera rotundifolia*, *Calluna vulgaris*, *Carex pauciflora*, *Vaccinium myrtillus*

Habitats associés: bas-marais acides, tourbières de transition, tourbières boisées et tourbières hautes actives.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: inconnue.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est rare dans les Alpes
Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Laîche pauciflore (*Carex pauciflora*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*)

Localisation: les buttes colorées de sphaignes sont largement représentées sur le site du Taillefer. Elles se rencontrent au niveau des trois tourbières hautes actives sur le site, au niveau du bas-marais acide des Sagnes, au niveau de certaines tourbières boisées, sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert et sous le Pas de l'Envieux.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les Sagnes

- Ce marais se situe dans la portion de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux non soumise au régime forestier et sans exploitation forestière. Il n'y a donc pas actuellement de menaces liées à l'exploitation forestière.

- Le pâturage par les bovins et les chevaux sur cette zone est limité et n'occasionne que très peu de dégâts. De ce fait, il ne semble pas actuellement nécessaire de recourir à une mise en défends de ce secteur.

- La mise en place d'une barrière avec cadenas au niveau du parking du Poursollet à l'entrée de la piste forestière qui passe par les Sagnes a permis d'empêcher la circulation des véhicules tout-terrain sur le marais.

- La fréquentation touristique ne constitue pas une menace sur ce site.

- Les communautés de Trichophore gazonnant qui constituent la phase d'atterrissement des bas-marais acides sont largement répandues sur cette zone. Le degré d'humidité de la tourbière peut être amélioré. Ceci favoriserait les buttes de sphaignes colorées.

Basse-Montagne

- La zone de Basse-montagne est fréquentée par un important troupeau de brebis.

- D'autre part, on observe des traces de motos vertes. La piste forestière qui conduit de la Grenonière à Basse-Montagne est interdite à la circulation par arrêté municipal (avec une barrière à la Grenonière). Cette mesure, qui est largement respectée ne paraît toutefois

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

- 1- protéger et étudier le marais des Sagnes
- 2- protéger le replat humide de Basse-Montagne
- 3- protéger les buttes de sphaignes à *Drosera rotundifolia* de Basse-Montagne, du Pas de l'Envieux et du lac du Pin
- 4- limiter le piétinement dans la zone du Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 5- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière
- 5- les objectifs de gestion sur les tourbières boisées à Epicéas et Bouleaux (Fiche n° 19)
- 6- les objectifs de gestion sur les tourbières hautes actives (Fiche n° 20).

pas suffisante.

- Enfin, il n'y a pas de menaces liées à l'exploitation forestière: les buttes de sphaignes sont situées hors de la zone exploitable (épicéas rabougris ou cassés du fait des avalanches).

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les zones humides sont généralement peu fréquentées par les brebis ce qui limite fortement le piétinement. Toutefois, un seul passage du troupeau sur les quelques populations de *Drosera rotundifolia* présentes sur le Plateau suffirait certainement à les anéantir.

- La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentes parasites – 2 phénomènes souvent liés à la détérioration ou au balisage insuffisant de certains sentiers – constituent une menace pour les buttes de sphaignes dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière.

Suivi de l'état de conservation

suivi de l'impact du piétinement lié au pâturage sur les Sagnes

suivi du degré d'humidité des Sagnes

surveillance de l'impact du piétinement des randonneurs dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière

suivi de l'état de conservation des buttes de sphaignes à *Drosera rotundifolia* de Basse-montagne, du Pas de l'Envieux et du lac du Pin

suivi de l'état de conservation des tourbières boisées à Epicéas et Bouleaux (Fiche n° 19)

suivi de l'état de conservation des tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

*** Gazons et dépressions à Laîche des bourbiers**
(*Carex limosa*)

Fiche
N° 22

Données écologiques

Codes Corine: 51.121 et 54.54

Code Natura 2000: 7140

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936 / Caricion lasiocarpae Van den Berghen in Lebrun et al. 1949

Description: ce tremblant peut se rencontrer séparément, être en mosaïque avec d'autres types de tourbières de transition ou bien être inclus dans des dépressions plus ou moins immergées au sein des bas-marais acides et des tourbières hautes actives. C'est un tapis dominé par la Laîche des bourbiers accompagné parfois de sphaignes.

Espèces caractéristiques observées: *Carex limosa*, *Sphagnum spp.*

Habitats associés: tourbières de transition, buttes de Sphaignes en activité, bas-marais acides, cariçaias à Laîche à utricules en bec, tourbières hautes actives.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: inconnue.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est particulièrement remarquable et rare dans les Alpes.

Laîche des bourbiers (*Carex limosa*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*)

Localisation: cet habitat se rencontre au niveau de deux des trois tourbières hautes actives sur le site, au niveau du bas-marais acide des Sagnes et il est particulièrement bien représenté sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert.

Surface cartographiée: 8 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les Sagnes

- Ce marais se situe dans la portion de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux non soumise au régime forestier et sans exploitation forestière. Il n'y a donc pas actuellement de menaces liées à l'exploitation forestière.

- Le pâturage par les bovins et les chevaux sur cette zone est limité et n'occasionne que très peu de dégâts. De ce fait, il ne semble pas actuellement nécessaire de recourir à une mise en défends de ce secteur.

- La mise en place d'une barrière avec cadenas au niveau du parking du Poursollet à l'entrée de la piste forestière qui passe par les Sagnes a permis d'empêcher la circulation des véhicules tout-terrain sur le marais.

- La fréquentation touristique ne constitue pas une menace sur ce site.

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les zones humides sont généralement peu fréquentées par les brebis et ce qui limite fortement le piétinement.

- Cet habitat très humide n'est pas menacé par le piétinement des randonneurs.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

1- protéger et étudier le marais des Sagnes

2- les objectifs de gestion sur les tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

Suivi de l'état de conservation

suivi de l'impact du piétinement lié au pâturage sur les Sagnes
suivi de l'état de conservation des tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

*** Gazons et dépressions à Trèfle d'eau**
(*Menyanthes trifoliata*)

Fiche
N° 23

Données écologiques

Codes Corine: 51.121 et 54.54

Code Natura 2000: 7140

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936 / Caricion lasiocarpae Van den Berghen in Lebrun et al. 1949

Description: cet habitat est en mosaïque avec d'autres types de tourbière de transition et il est souvent inclus dans des dépressions plus ou moins immergées au sein de bas-marais acides et de tourbières hautes actives. C'est un gazon dominé par le Trèfle d'eau et accompagné parfois de sphaignes et de quelques autres espèces telles que la Potentille des marais.

Espèces caractéristiques observées: *Menyanthes trifoliata*, *Potentilla palustris*, *Sphagnum spp.*

Habitats associés: tourbières de transition, buttes de sphaignes en activité, bas-marais acides et tourbières hautes actives.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: inconnue.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est peu fréquent dans les Alpes. Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Potentille des marais (*Potentilla palustris*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*)

Localisation: cet habitat a été répertorié au lac des Boîtes et aux Sagnes.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les Sagnes

- Ce marais se situe dans la portion de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux non soumise au régime forestier et sans exploitation forestière. Il n'y a donc pas actuellement de menaces liées à l'exploitation forestière.
- Le pâturage par les bovins et les chevaux sur cette zone est limité et n'occasionne que très peu de dégâts. De ce fait, il ne semble pas actuellement nécessaire de recourir à une mise en défends de ce secteur.
- La mise en place d'une barrière avec cadenas au niveau du parking du Poursollet à l'entrée de la piste forestière qui passe par les Sagnes a permis d'empêcher la circulation des véhicules tout-terrain sur le marais.
- La fréquentation touristique ne constitue pas une menace sur ce site.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

- 1- protéger et étudier le marais des Sagnes
- 2- les objectifs de gestion sur les tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

Suivi de l'état de conservation

suivi de l'impact du piétinement lié au pâturage sur les Sagnes
suivi de l'état de conservation des tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

* Mares à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)

Fiche
N° 24

Données écologiques

Code Corine: 51.13

Code Natura 2000: 7110

Appartenance phyto-sociologique: Potametea pectinati Klika in Klika et Novak 1941 / Potametalia pectinati W. Koch ex Oberd. 1957 / Nymphaeion albae Oberd. 1957

Description: dépression vaste et profonde remplie en permanence d'eau dystrophe, située au centre de la tourbière haute active du lac des Boîtes et parsemée de Nénuphars jaunes. La tourbière haute active du lac des Boîtes correspond à l'étape intermédiaire de la vie d'une tourbière haute active: à ce stade, la mare est toujours présente mais sa surface diminue progressivement du fait du développement des radeaux flottants.

Espèces caractéristiques observées: *Nuphar lutea*

Habitats associés: radeaux à Sphaignes, Trèfle d'eau et Potentille des marais.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: à terme, la progression des radeaux vers le centre de la mare conduira à une fermeture de celle-ci.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat se rencontre aussi en plaine. Toutefois, il est souvent dégradé et menacé. Son association avec une tourbière haute active en fait un habitat d'autant plus important à préserver.

Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)

Localisation: lac des Boîtes.

Surface cartographiée: 0,13 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est inclus au sein de la tourbière haute active du lac des Boîtes. Actuellement, il n'est pas menacé.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est maximal : cet habitat possède une excellente représentativité, une très forte valeur patrimoniale et est considéré comme prioritaire par la directive habitats. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

**Suintements et ruissellements à Saxifrage faux aïzoon
(*Saxifraga aizoides*), Saxifrage étoilée (*Saxifraga stellaris*)
et Laïche des régions froides (*Carex frigida*)**

Fiche
N° 25

Données écologiques

Codes Corine: 54.11, 54.12 et 54.28. Au sein ou en bordure immédiate de chacun de ces deux habitats, on trouve des zones riches en *Trichophorum caespitosum*. On peut donc ajouter les codes Corine 54.232 et 54.2E (qui correspondent à des bas-marais alcalins à *Trichophorum caespitosum*) pour décrire le plus complètement possible cet habitat.

Code Natura 2000: 7230

Appartenance phyto-sociologique: Montio fontanae-cardaminetea amarae Braun-Blanq. et Tüxen 1943 / Montio fontanae-Cardaminetalia amarae Pawl. 1928 em. Maas 1959 / Cardamino-montion Braun-Blanq. 1925

Description: groupement détrempe en permanence, dominé par les mousses et parsemé de quelques espèces vasculaires, au niveau des sources et au bord des ruisseaux des étages montagnard, subalpin et alpin. Une eau acide favorisera la Saxifrage en étoile alors qu'une eau plus alcaline favorisera la Saxifrage faux-aïzoon. Ces deux espèces sont parfois accompagnées de la Laïche des régions froides. La flore de cet habitat est très proche de la flore des bas-marais alcalins à Laïche de Davall.

Espèces caractéristiques observées: *Epilobium anagallidifolium*, *Epilobium alsinifolium*, *Saxifraga stellaris*, *Saxifraga aizoides*, *Carex frigida*, *Pinguicula vulgaris*, *Pinguicula alpina*, *Hutchinsia alpina*

Habitats associés: bas-marais alcalins à Laïche de Davall, bas-marais acides à Laïche brune et bas-marais acides à Trichophore gazonnant.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est répandu dans les Alpes. Grassettes des Alpes (*Pinguicula alpina*), Laïche capillaire (*Carex capillaris*)

Localisation: cet habitat est très dispersé et occupe de petites surfaces sur le site. Etant donnée son importante dispersion, il n'a pas été possible de le cartographier de façon exhaustive. Il a été principalement répertorié entre le Pas de l'Enviou et le refuge du Taillefer, à proximité du refuge du Taillefer, à la Vallette, aux Sagnes, sur la pelouse du Poursollet et à Basse-montagne.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Basse-Montagne

- La zone de Basse-montagne est fréquentée par un important troupeau de brebis.
- D'autre part, on observe des traces de motos vertes et de véhicules tout-terrain. La piste forestière qui conduit de la Grenonière à Basse-Montagne est interdite à la circulation par arrêté municipal (avec une barrière à la Grenonière). Cette mesure, qui est largement respectée ne paraît toutefois pas suffisante.
- Enfin, il n'y a pas de menaces liées à l'exploitation forestière: les sources sont situées hors de la zone exploitable (épicéas rabougris ou cassés du fait des avalanches).

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les sources sont généralement peu fréquentées par les brebis ce qui limite fortement le piétinement.
- La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentes parasites – 2 phénomènes souvent liés à la détérioration ou au balisage insuffisant de certains sentiers – constituent une menace pour les sources dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière.

Pelouse du Poursollet

- Les suintements de la pelouse du Poursollet ne sont pas non plus menacés par le piétinement des bovins qui évitent ces zones humides. L'état de conservation actuel est bon.

Préconisations de gestion

L'enjeu au niveau du site est moyen. Les objectifs de gestion sont :

- 1- protéger le replat humide de Basse-Montagne
- 2- limiter le piétinement dans la zone du lac Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 3- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière

Suivi de l'état de conservation

surveillance de l'état de conservation des sources à Basse-Montagne
surveillance de l'impact du piétinement des randonneurs dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière

Bas-marais alcalins à Laîche de Davall (*Carex davalliana*)

Fiche
N° 26

Données écologiques

Code Corine: 54.23

Code Natura 2000: 7230

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Tofieldietea Preising in Oberd. 1949 / Caricion davalliananae Giugni 1991

Description: ce bas-marais se rencontre sur sol tourbeux neutro-basophile à basse altitude et en montagne. Il se caractérise par l'abondance de la Laîche faux panic et la présence de la Laîche de Davall. La flore de cet habitat est très proche de la flore des suintements et ruissellements à Saxifrage faux aïzoon et Saxifrage étoilée avec parfois Laîche des régions froides.

Espèces caractéristiques observées: *Carex panicea*, *Carex davalliana*, *Eriophorum latifolium*, *Primula farinosa*, *Swertia perennis*, *Allium schoenoprasum*, *Eleocharis quinqueflora*, *Juncus alpino-articulatus*, *Parnassia palustris*, *Tofieldia calyculata*

Habitats associés: bas-marais acides à Laîche brune, bas-marais acides à Trichophore gazonnant et suintements et ruissellements à Saxifrage faux aïzoon et Saxifrage étoilée et Laîche des régions froides.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté au niveau des Alpes. Swertie vivace (*Swertia perennis*), Primevère farineuse (*Primula farinosa*)

Localisation: cet habitat est peu représenté sur le site du Taillefer dont les roches sont essentiellement acides. Il a été localisé principalement au niveau de Basse-montagne (avec population de *Drosera rotundifolia*), du Louvet et entre le Pas de l'Envieux et le refuge du Taillefer. Le bas-marais alcalin du Louvet comporte une importante station de Swertie vivace.

Surface cartographiée: 4,5 hectares

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Basse-Montagne

- La zone de Basse-montagne est fréquentée par un important troupeau de brebis.
- D'autre part, on observe des traces de motos vertes et de véhicules tout-terrain. La piste forestière qui conduit de la Grenonière à Basse-Montagne est interdite à la circulation par arrêté municipal (avec une barrière à la Grenonière). Cette mesure, qui est largement respectée ne paraît toutefois pas suffisante.
- Enfin, il n'y a pas de menaces liées à l'exploitation forestière: le bas-marais alcalin est situé hors de la zone exploitable (épicéas rabougris ou cassés du fait des avalanches).

Le Louvet

- La station de Swertie pérenne et le bas-marais alcalin de la zone du Louvet méritent d'être protégés. Ceux-ci sont traversés par une piste forestière qui prolonge le chemin Bonniot. D'autre part, ils sont menacés par le piétinement des randonneurs qui coupent entre le GR 50 et le sentier inscrit au PDIPR qui va de La Morte au lac du Brouffier.
- La station de Swertie pérenne et le bas-marais alcalin de la zone du Louvet méritent d'être débroussaillées. Cela améliorerait l'aspect paysager ainsi que le degré d'humidité de la tourbière.

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les zones humides sont généralement peu fréquentées par les brebis ce qui limite fortement le piétinement.
- La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentes parasites – 2 phénomènes souvent liés à la détérioration ou au balisage insuffisant de certains sentiers – constituent une menace pour les bas-marais

Préconisations de gestion

L'enjeu au niveau du site est très fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- protéger le replat humide de Basse-Montagne
- 2- protéger la tourbière et la station de Swertie pérenne du Louvet
- 3- maintenir la tourbière du Louvet
- 4- limiter le piétinement dans la zone du lac Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 5- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière

alcalins dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière.	
Suivi de l'état de conservation	
suivi de l'état de conservation du bas-marais alcalin de Basse-montagne	
suivi du degré de piétinement et de l'aspect du bas-marais alcalin et de la population de Swertie vivace du Louvet	
surveillance de l'impact du piétinement des randonneurs dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière	

Tremblants à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) et Laîche brune (*Carex fusca*)

Fiche
N° 27

Données écologiques

Code Corine: 54.531

Code Natura 2000: 7140

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936 / Caricion lasiocarpae Van den Berghen in Lebrun et al. 1949

Description: ce tremblant occupe de faibles surfaces et il est généralement en mosaïque avec d'autres types de tourbières de transition et / ou inclus dans des dépressions au sein de bas-marais acides et des tourbières hautes actives. C'est un tapis dominé par la Laîche à utricules contractés en bec accompagnée de la Laîche brune sur un substrat spongieux constitué de différentes espèces de sphaignes. Cet habitat est fréquemment au contact de la cariçaie à Laîche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*) dont il se distingue par la présence des sphaignes et de *Carex fusca*.

Espèces caractéristiques observées: *Carex rostrata*, *Carex fusca*, *Sphagnum spp.*

Habitats associés: cariçaies à Laîche à utricules contractés en bec, bas-marais acides, buttes de sphaignes en activité, gazons et dépressions à Laîche des borbiers, gazons et dépressions à Trèfle d'eau, tourbières hautes actives et tourbières boisées.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: inconnue.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est peu fréquent dans les Alpes.

Localisation: cet habitat se rencontre au niveau des trois tourbières hautes actives sur le site, au niveau du bas-marais acide des Sagnes, au bord du lac du Poursollet, au niveau de certaines tourbières boisées et sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert.

Surface cartographiée: 7 hectares (remarque : cette surface est estimée en considérant que l'habitat occupe la moitié de la surface totale d'un complexe d'habitats incluant aussi différents types de bas-marais acides et les cariçaies à Laîche à utricules contractés en bec)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les Sagnes

- Ce marais se situe dans la portion de la forêt sectionale de Gavet-Clavaux non soumise au régime forestier et sans exploitation forestière. Il n'y a donc pas actuellement de menaces liées à l'exploitation forestière sur cette tourbière.
- Le pâturage par les bovins et les chevaux sur cette zone est limité et n'occasionne que très peu de dégâts. De ce fait, il ne semble pas actuellement nécessaire de recourir à une mise en défends de ce secteur.
- La mise en place d'une barrière avec cadenas au niveau du parking du Poursollet à l'entrée de la piste forestière qui passe par les Sagnes a permis d'empêcher la circulation des véhicules tout-terrain sur le marais.
- La fréquentation touristique ne constitue pas une menace sur ce site.

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les zones humides sont généralement peu fréquentées par les brebis ce qui limite fortement le piétinement.
- La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentes parasites – 2 phénomènes souvent liés à la détérioration ou au balisage insuffisant de certains sentiers – constituent une sérieuse menace pour les tremblants dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envious, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière.

Lac du Poursollet

Cet habitat est parfois piétiné tout autour du lac du Poursollet par les touristes et les pêcheurs.

Préconisations de gestion

L'enjeu au niveau du site est très fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- protéger et étudier le marais des Sagnes
- 2- limiter le piétinement dans la zone du Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau
- 3- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envious, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière
- 4- les objectifs de gestion sur les tourbières boisées à Epicéas et Bouleaux (Fiche n° 19)
- 5- les objectifs de gestion sur les tourbières hautes actives (Fiche n° 20).

Remarque : la canalisation des touristes et des pêcheurs autour du lac du Poursollet sur un sentier clair et unique pourrait améliorer le problème de piétinement diffus observé. Une telle mesure nécessiterait la pose de fils pour matérialiser ce sentier : cela n'est pas souhaité par les propriétaires locaux qui privilégient l'aspect naturel du lac.

Suivi de l'état de conservation

suivi de l'impact du piétinement lié au pâturage sur les Sagnes

surveillance de l'impact du piétinement des randonneurs dans la zone du lac Fourchu, des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau et dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière

suivi de l'état de conservation des tourbières boisées à Epicéas et Bouleaux (Fiche n° 19)

suivi de l'état de conservation des tourbières hautes actives (Fiche n° 20).

Radeaux à Sphaignes (*Sphagnum spp.*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et Potentille des marais (*Potentilla palustris*)

Fiche
N° 28

Données écologiques

Codes Corine: 54.58 et 54.59

Code Natura 2000: 7140

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936 / Caricion lasiocarpae Van den Berghen in Lebrun et al. 1949

Description: cet habitat se rencontre en bordure des mares (dont les mares de tourbières hautes actives) et forme la transition entre les communautés amphibies et les communautés de tourbières ou de bas-marais. Ces radeaux pionniers peuvent être constitués de l'ensemble ou d'une partie seulement des trois éléments suivants : les sphaignes, le Trèfle d'eau et la Potentille des marais. Généralement, les radeaux à sphaignes constituent l'étape succédant aux radeaux simples à Trèfle d'eau et Potentille des marais. Les racines flottantes du Trèfle d'eau et de la Potentille des marais servent de support, de structure et de flotteur aux sphaignes créant ainsi des radeaux qui se développent et progressent vers le centre de la mare, conduisant finalement à la fermeture de celle-ci.

Espèces caractéristiques observées: *Menyanthes trifoliata*, *Potentilla palustris*, *Sphagnum spp.*, *Carex rostrata*, *Drosera rotundifolia*, *Eriophorum angustifolium*

Habitats associés: mares à Nénuphar, tourbières de transition, gazons et dépressions à Trèfle d'eau, gazons et dépressions à Laïche des bourbiers, bas-marais acides, cariçaias à Laïche à utricules en bec et tourbières hautes actives.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: excellente. En effet, la principale particularité du massif du Taillefer est la forte représentation et la diversité des milieux humides.

Dynamique de la végétation: cet habitat colonise les milieux aquatiques.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est particulièrement remarquable et rare dans les Alpes.

Potentille des marais (*Potentilla palustris*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Sphaignes (*Sphagnum spp.*)

Localisation: il y a de magnifiques radeaux à Sphaignes, Trèfle d'eau et Potentille des marais au lac des Boîtes. D'autre part, cet habitat est représenté au lac Punay (radeaux à Potentille des marais) et en plusieurs points des plateaux du Fourchu et du Grand Galbert (radeaux à Trèfle d'eau).

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert

- Ces plateaux sont soumis à un pâturage important (plus de 2000 brebis). Les zones humides sont généralement peu fréquentées par les brebis ce qui limite fortement le piétinement.
- Cet habitat très humide n'est pas menacé par le piétinement des randonneurs.

Préconisations de gestion

L'enjeu au niveau du site est très fort. Les objectifs de gestion sont :

- 1- les objectifs de gestion sur les tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

Suivi de l'état de conservation

Suivi de l'état de conservation des tourbières hautes actives (Fiche n° 20)

Éboulis siliceux froids à Adénostyle à feuilles blanches (*Adenostyles leucophylla*) et Doronic à grandes fleurs (*Doronicum grandiflorum*) avec parfois Oxyria à deux styles (*Oxyria digyna*) et Luzule marron (*Luzula alpino-pilosa*)

Fiche
N° 29

Données écologiques

Codes Corine: 61.11, 61.1111 et 61.113

Code Natura 2000: 8110

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Androsacetalia alpinae Braun-Blanq. et Jenny 1926 / Androsacion alpinae Braun-Blanq. et Jenny 1926

Description: éboulis siliceux moyens à grossiers en situation froide à l'étage alpin. Ces éboulis sont co-dominés par l'Adénostyle à feuilles blanches et la Doronic à grandes fleurs. Au niveau des secteurs longuement enneigés, ces deux espèces sont parfois accompagnées par la Luzule marron. Sur les éboulis fins, elles sont parfois accompagnées par l'Oxyria à deux styles.

Espèces caractéristiques observées: *Adenostyles leucophylla*, *Doronicum grandiflorum*, *Oxyria digyna*, *Luzula alpino-pilosa*, *Cardamine resedifolia*, *Cerastium uniflorum*, *Geum reptans*, *Ranunculus glacialis*, *Murbeckiella pinnatifida*, *Hutchinsia alpina*, *Sedum alpestre*, *Veronica alpina*, *Ranunculus montanus*, *Saxifraga bryoides*

Habitats associés: autres types d'éboulis, pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette et mégaphorbaies méso-hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: habitat fréquent dans les Alpes.
Pâturin lâche (*Poa laxa*)

Localisation: cet habitat couvre de grandes surfaces sur le site du Taillefer, principalement sur le flanc Nord du Petit Taillefer, sur le flanc Nord du Taillefer, sur la face Nord de la pyramide, sur le flanc Est du Taillefer et sur le flanc Nord au-dessus du lac du Brouffier.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Cet habitat est globalement intact sur l'ensemble du site du Taillefer. L'état de conservation est bon. On peut toutefois signaler l'existence de nombreuses petites sentes parallèles au niveau du sentier qui monte au Taillefer par la face Nord depuis le plateau du Fourchu. Ceci induit un piétinement inutile au niveau des éboulis traversés.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

Eboulis siliceux à *Cryptogramme crispée* **(*Cryptogramma crispa*)**

Fiche
N° 30

Données écologiques

Code Corine: 61.11

Code Natura 2000: 8110

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Androsacetalia alpinae Braun-Blanq. et Jenny 1926 / Allosuro-Athyrium alpestris Nordh. 1936

Description: éboulis moyens à grossiers aux étages montagnard, subalpin et alpin inférieur. Ils sont dominés par la *Cryptogramme crispée* accompagnée d'un nombre restreint d'espèces. Ce type d'éboulis se rencontre séparément ou bien en mélange avec les autres types d'éboulis.

Espèces caractéristiques observées: *Cryptogramma crispa*, *Polystichum lonchitis*, *Dryopteris filix-mas*, *Athyrium filix-femina*

Habitats associés: autres types d'éboulis.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est fréquent dans les Alpes. *Paronychia* à feuilles de renouée (*Paronychia polygonifolia*), *Androsace* carnée (*Androsace carnea*), Renouée des Alpes (*Polygonum alpinum*)

Localisation: cet habitat est largement représenté et il occupe de grandes surfaces sur tous les secteurs du massif du Taillefer.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

Les éboulis du Grand Galbert, de la Pointe de l'Aiguille et de la Séa sont sur un secteur soumis au pâturage par les brebis. Seuls les éboulis du flanc Sud du Grand Galbert sont empruntés par les brebis: la surface endommagée par le piétinement est négligeable. Ailleurs sur le site, cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est globalement intact sur l'ensemble du site du Taillefer.

Préconisations de gestion

L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :

1- maintenir en état

Suivi de l'état de conservation

Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.

Eboulis siliceux froids colonisés par les ronces et les fougères

Fiche
N° 31

Données écologiques

Code Corine: 61.114

Code Natura 2000: 8110

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Androsacetalia alpinae Braun-Blanq. et Jenny 1926 / Allosuro-Athyrium alpestris Nordh. 1936

Description: éboulis grossiers en situation froide aux étages montagnard, subalpin et alpin inférieur, colonisés par les ronces et les fougères.

Espèces caractéristiques observées: *Athyrium distentifolium*, *Rubus idaeus*, *Dryopteris filix-mas*, *Athyrium filix-mas*, *Rosa pendulina*

Habitats associés: mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles d'alliaire, mégaphorbaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader, fourrés d'Aulnes verts, landes à Rhododendron ferrugineux et Myrtille et autres types d'éboulis.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est fréquent dans les Alpes.

Localisation: cet habitat se rencontre sur le versant Ouest sous le plateau du Fourchu et sur le versant Nord du petit Taillefer en mélange avec les mégaphorbiaies, les fourrés d'Aulnes verts et la lande à Rhododendron et Myrtille.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Eboulis siliceux thermophiles de l'étage montagnard

Fiche
N° 32

Données écologiques

Codes Corine: 61.12, 61.3121 et 61.3122

Code Natura 2000: 8110

Appartenance phyto-sociologique: *Thlaspietea rotundifolii* Braun-Blanq. et al. 1947 / *Galeopsietalia segetum* Oberd. Et Seibert in Oberd. 1977 / *Galeopsision segetum* Oberd. 1957

Description: éboulis siliceux comportant une fraction de terre fine, en situation chaude à l'étage montagnard. Cet habitat peut se rencontrer aussi sur les talus de bords de route, gravières... La végétation est généralement clairsemée. Sur le site du Taillefer, les espèces observées dominantes sont le Rumex à écussons et le Sénéçon visqueux.

Espèces caractéristiques observées: *Senecio viscosus*, *Rumex scutatus*, *Sedum montanum*, *Verbascum thaspus ssp. crassifolium*, *Galeopsis ladanum*, *Stachys recta*, *Linaria repens*

Habitats associés: éboulis à *Cryptogramme* crispée et clairières.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.

Localisation: cet habitat est très localisé sur le site du Taillefer. Il se trouve à la limite de l'étage montagnard et de l'étage subalpin sous les Puntis, au-dessus du ruisseau de Gavet.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Eboulis calciphiles à Tabouret à feuilles rondes **(*Noccaea rotundifolia*)**

Fiche
N° 33

Données écologiques

Code Corine: 61.22

Code Natura 2000: 8120

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Thlaspietalia rotundifolii Braun-Blanq. et Jenny 1926 em. Seibert in Oberd. 1977 / Thlaspiion rotundifolii Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et Jenny 1926 em. Zollitsch 1966

Description: éboulis de blocs calcaires durs et mobiles situés à l'étage alpin. Sur le site du Taillefer, cet habitat ne se rencontre pas séparément: les espèces qui le caractérisent accompagnent la flore de différents types d'éboulis siliceux de l'étage alpin. L'existence de cette flore calcicole en mélange avec une flore typiquement silicicole s'explique probablement en partie par la présence fréquente d'amphibolites (roches basiques) au niveau des éboulis de gneiss (roches acides).

Espèces caractéristiques observées: *Noccaea rotundifolia*, *Linaria alpina*, *Saxifraga oppositifolia*, *Pritzelago alpina*, *Papaver alpinum*, *Arabis alpina*, *Anemone baldensis*, *Campanula cenisia*, *Draba fladnizensis*, *Galium pseudohelveticum*, *Herniaria alpina*, *Moehringia ciliata*, *Salix serpillifolia*

Habitats associés: autres types d'éboulis.

Typicité / exemplarité: mauvaise.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes. Pavot des Alpes (*Papaver alpinum*), Anémone du Mont Baldo (*Anemone baldensis*), Campanule du Mont Cenis (*Campanula cenisia*), Drave de Fladniz (*Draba fladnizensis*), Gaillet des Alpes occidentales (*Galium pseudohelveticum*), Herniaire alpine (*Herniaria alpina*), Moehringie ciliée (*Moehringia ciliata*), Saule à feuilles de serpolet (*Salix serpillifolia*)

Localisation: cet habitat a été principalement répertorié sur le flanc Nord du Taillefer et en haut de l'arête du Brouffier. Toutefois, il est certainement répandu sur d'autres secteurs du massif du Taillefer.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Eboulis calciphiles fins à Pâturin du Mont Cenis **(*Poa cenisia*)**

Fiche
N° 34

Données écologiques

Code Corine: 61.23

Code Natura 2000: 8120

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Thlaspietalia rotundifolii Braun-Blanq. et Jenny 1926 em. Seibert in Oberd. 1977 / Petasition paradoxi Zollitsch 1968 em. Béguin 1970

Description: éboulis terreux sur blocs de petite taille et graviers colonisés par le Pâturin du Mont Cenis à l'étage alpin. Sur le site du Taillefer, ce type d'éboulis se rencontre principalement en mélange avec différents types d'éboulis siliceux de blocs plus grossiers à l'étage alpin. L'existence de cette espèce calcicole en mélange avec une flore typiquement silicicole s'explique probablement en partie par la présence fréquente d'amphibolites (roches basiques) au niveau des éboulis de gneiss (roches acides).

Espèces caractéristiques observées: *Poa cenisia*

Habitats associés: autres types d'éboulis et pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette.

Typicité / exemplarité: mauvaise.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: habitat bien représenté dans les Alpes

Localisation: cet habitat est largement répandu sur l'ensemble des secteurs du massif du Taillefer.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Eboulis calciphiles thermophiles à Rumex à écussons
(*Rumex scutatus*) avec parfois Galéopsis à feuilles étroites
(*Galeopsis angustifolia*)

Fiche
N° 35

Données écologiques

Code Corine: 61.31

Code Natura 2000: 8130

Appartenance phyto-sociologique: Thlaspietea rotundifolii Braun-Blanq. et al. 1947 / Stipetalia calamagrostis Oberd. Et Seibert in Oberd. 1977 / Stipion calamagrostis Jenny Lips 1930

Description: éboulis thermophiles calcaires aux étages montagnard et subalpin. Sur le site du Taillefer, ce type d'éboulis se rencontre en situations sèches en mélange avec les éboulis à Cryptogramme crispée et les éboulis fins à Pâturin du Mont Cenis aux étages subalpin et alpin inférieur. L'existence de cet habitat calcicole en mélange avec une flore typiquement silicicole s'explique probablement en partie par la présence fréquente d'amphibolites (roches basiques) au niveau des éboulis de gneiss (roches acides).

Espèces caractéristiques observées: *Rumex scutatus*, *Galeopsis angustifolia*, *Solidago virgaurea*

Habitats associés: autres types d'éboulis.

Typicité / exemplarité: mauvaise.

Représentativité: faible. Ce type d'éboulis est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.
Oeillet de Montpellier (*Dianthus hyssopifolius*)

Localisation: cet habitat a été répertorié sur le versant Ouest sous le plateau du Fourchu, sur le versant Sud au dessus du sentier qui va des chalets de la Barrière au Pas de l'Envieux et sur le versant Est au Sud de Clôt de chambre.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Parois rocheuses humides à *Cystopteris fragilis*

Fiche
N° 36

Données écologiques

Code Corine: 62.152

Code Natura 2000: 8215

Appartenance phyto-sociologique: *Asplenietea trichomanis* (Braun-Blanq. in Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977 / *Potentilletalia caulescentis* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et Jenny 1926 / *Cystopteridion fragilis* J.L.Rich. 1972

Description: groupement riche en fougères et en mousses qui occupe les rochers, fissures, parois et surplombs humides et ombragés aux étages sub-montagnard, montagnard et subalpin. Cet habitat se rencontre sur roches calcaires mais aussi sur roches siliceuses du fait de l'apport en minéraux dû à la circulation de l'eau dans et sur le rocher.

Espèces caractéristiques observées: *Cystopteris fragilis*, *Viola biflora*, *Asplenium viride*, *Valeriana tripteris*

Habitats associés: falaises siliceuses et végétation des dalles siliceuses.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Cet habitat rocheux est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.

Localisation: cet habitat est très localisé. Il est bien représenté sur le site du Taillefer qui comporte de nombreuses parois rocheuses humides et à l'ombre. Notamment, on le rencontre sur le flanc Nord du Petit Taillefer, sur le flanc nord du Taillefer ainsi que sur le versant ouest sous le plateau du Fourchu. Toutefois, il n'a pas été possible de répertorier de façon exhaustive cet habitat sur l'ensemble du site.

Surface cartographiée: non estimée

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Données écologiques

Code Corine: 62.211 et 62.42

Code Natura 2000: 8220

Appartenance phyto-sociologique: : *Asplenietea trichomanis* (Braun-Blanq. in Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977 / *Androsacetalia vandellii* Braun-Blanq. in Meier et Braun-Blanq. 1934 / *Androsacion vandellii* Braun-Blanq. In Braun-Blanq. et H. Jenny 1926

Description: végétation pionnière des rochers et parois siliceuses. Le rocher est souvent couvert de lichens (notamment *Rhizocarpon geographicum*) et différentes espèces vasculaires peuvent s'installer dans les fissures. Cet habitat se rencontre de l'étage collinéen à l'étage alpin ; il est soumis à des conditions souvent très rudes: fort ensoleillement, vent et variations intenses de température.

Espèces caractéristiques observées: *Primula hirsuta*, *Saxifraga exarata*, *Saxifraga bryoides*, *Androsace pubescens*, *Artemisia umbelliformis*, *Asplenium septentrionale*, *Biscutella laevigata*, *Woodsia alpina*, *Saussurea discolor*, *Artemisia eriantha*, *Draba dubia*, *Bupleurum stellatum*, *Eritrichium nanum*, *Rhizocarpon geographicum*

Habitats associés: végétation des dalles siliceuses et parois rocheuses humides à *Cystopteris fragile*.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Cet habitat rest bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes. Toutefois, il comporte de nombreuses plantes rares et / ou protégées.

Eritriche nain (*Eritrichium nanum*), Androsace pubescente (*Androsace pubescens*), Génépi laineux (*Artemisia eriantha*), Génépi jaune (*Artemisia umbelliformis*), Saussurée à feuilles discolorées (*Saussurea discolor*), Woodsia des Alpes (*Woodsia alpina*), Drave douteuse (*Draba dubia*), Epervière à feuilles de Chicorée (*Hieracium intybaceum*), Potentille des neiges (*Potentilla nivalis*), Primevère hirsute (*Primula hirsuta*)

Localisation: ensemble du site.

Surface cartographiée: 476 hectares

Gestion

<p>Menaces et état de conservation actuel</p> <p>Cet habitat est à l'écart de toute activité humaine et il est intact.</p>	<p><u>Préconisations de gestion</u></p> <p>L'enjeu à l'échelle du site est faible. Les objectifs de gestion sont :</p> <p>1- maintenir en état</p>
<p>Suivi de l'état de conservation</p> <p>Inutile à court terme. En effet, du fait de l'absence de menaces immédiates sur cet habitat, son état de conservation n'est pas susceptible d'évoluer significativement.</p>	

Données écologiques

Codes Corine: 62.3 et 36.2

Code Natura 2000: 8230

Appartenance phyto-sociologique: Sedo albi-Scleranthetea perennis Braun-Blanq. 1955
Sedo albi-Scleranthetalia perennis Braun-Blanq. 1955 / Sedo albi-Scleranthion perennis Braun-Blanq. 1955

Description: groupement pionnier ras et épars sur les dalles siliceuses de l'étage collinéen à l'étage alpin. Cette végétation est dominée par plusieurs espèces de la famille des crassulacées. Cet habitat est très dispersé.

Espèces caractéristiques observées: *Minuartia laricifolia*, *Scleranthus perennis*, *Sedum alpestre*, *Silene rupestris*, *Sempervivum arachnoideum*, *Sempervivum montanum*, *Hieracium peleteranum*, *Cerastium arvense subsp. strictum*, *Sedum anacamperos*

Habitat associés: falaises siliceuses, landines alpines à Airelle bleue et Azalée naine, landes à Genévrier nain, pelouses mésophiles subalpines et alpines à Nard raide et Laïche toujours verte, pelouses d'altitude exposées à Jonc trifide, pelouses d'altitude exposées à Elyna fausse queue-de-souris et éboulis.

Typicité / exemplarité: bonne.

Représentativité: faible. Cet habitat rocheux est bien représenté dans les Alpes et sa présence sur le massif du Taillefer est d'une moindre importance dans l'argumentation Natura 2000 du site.

Dynamique de la végétation: stable.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est bien représenté dans les Alpes.

Localisation: cet habitat est largement représenté sur le site du Taillefer. Il se rencontre notamment très fréquemment sur les plateaux du Fourchu et du Grand Galbert, en mosaïque avec la pelouse à Nard raide et Laïche toujours verte et la lande à Genévrier nain, Airelle bleue et Azalée naine.

Surface cartographiée: non estimée (surface totale des éboulis siliceux et dalles rocheuses siliceuses : 843 hectares)

Gestion

Menaces et état de conservation actuel

La pratique du hors-sentier et la multiplication des sentiers et itinéraires parallèles au niveau du plateau du Fourchu entraîne un piétinement excessif et inutile de cet habitat. L'état de conservation actuel est très mauvais en de nombreux points dans cette zone. D'autre part, l'absence de sentier tracé entre la cabane du Brouffier et le Pas de la Mine entraîne un piétinement diffus de cet habitat.

Préconisations de gestion

Le piétinement excessif et inutile dont est l'objet cet habitat au niveau du plateau du Fourchu constitue la principale atteinte paysagère au niveau du site et il est très important de chercher à y remédier. Les objectifs de gestion sont :

- 1- limiter le piétinement dans la zone du lac Fourchu et des lacs de la Veche, Noir, Culasson et de l'Agneau.
- 2- limiter le piétinement dans la zone entre le Pas de l'Envieux, le lac Fourchu et les chalets de la Barrière
- 3- limiter le piétinement des landes et éboulis au-dessus de la cabane du Brouffier

Suivi de l'état de conservation

suivi du piétinement par les randonneurs

3. Tableau synthétique de l'enjeu pour chaque milieu d'intérêt communautaire

	Habitat	Typicité	Représentativité	Valeur patrimoniale	Menaces	Enjeu
1	Grèves en bordure d'étangs à Héléocharis épingle et Cresson d'Islande	Bonne	Excellente	Forte	Fortes	Fort
2	Communautés flottantes de Rubanier à feuilles étroites	Bonne	Excellente	Forte	Fortes	Fort
3	Landines alpines à Airelle bleue et Azalée naine	Bonne	Bonne	Faible	Très fortes	Très fort
4	Landes subalpines d'ubac à Rhododendron ferrugineux et Myrtille	Bonne	Bonne	Faible	Fortes	Moyen
5	Landes à Genévrier nain	Bonne	Bonne	Faible	Très fortes	Très fort
6	Landes subalpines à Airelle bleue, Myrtille et Camarine noire	Bonne	Bonne	Faible	Faibles	Moyen
7	* Pelouses subalpines pâturées à Nard raide sur sol acide et maigre, riches en espèces	Bonne	Excellente	Forte (paysage)	Très fortes	Très fort
8	Prairies calciphiles fraîches	Bonne	Bonne	Forte	Faibles	Fort
9	Pelouses d'éboulis fins humides à Fétuque violette	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
10	Pelouses d'altitude exposées à Elyna fausse queue-de-souris	Bonne	Bonne	Forte	Fortes	Fort
11	Mégaphorbiaies à Adénostyle à feuilles	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
12	Mégaphorbiaies méso-hygrophiles à Agrostis de Schrader	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
13	Pessières mésophiles à Myrtille	Bonne	Bonne	Faible	Fortes	Fort
14	Pessières à mégaphorbiaies	Bonne	Bonne	Faible	Fortes	Fort
15	Pessières thermophiles	Bonne	Bonne	Faible	Fortes	Fort
16	Pessières méso-thermophiles anthropisées	Bonne	Bonne	Faible	Fortes	Fort
17	Forêts de Pins cembro sur landes à Rhododendron (ubac) et landes à Genévrier et Airelles (expositions intermédiaires)	Bonne	Bonne	Forte	Faibles	Fort
18	Forêts xérophiles de Pins à crochet sur landes à Genévrier et Airelles	Bonne	Bonne	Forte	Faibles	Fort
19	* Tourbières boisées à Epicéas et Bouleaux	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
20	* Tourbières hautes actives	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
21	* Buttes de sphaignes en activité	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
22	* Gazons et dépressions à Laïche des bourbiers	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
23	* Gazons et dépressions à Trèfle d'eau	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
24	* Mares à Nénuphar jaune	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Maximal
25	Suintements et ruissellements à Saxifrage faux aizoon, Saxifrage étoilée et Laïche des régions froides	Bonne	Excellente	Faible	Faibles	Moyen
26	Bas-marais alcalins à Laïche de Davall	Bonne	Excellente	Faible	Très fortes	Très fort

27	Tremblants à Laïche à utricules contractés en bec et Laïche brune	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Très fort
28	Radeaux à Sphaignes, Trèfle d'eau et Potentille des marais	Bonne	Excellente	Forte	Très fortes	Très fort
29	Eboulis siliceux froids à Adénostyle à feuilles blanches et Doronic à grandes fleurs avec parfois Oxyria à deux styles et Luzule marron (<i>Luzula alpino-pilosa</i>)	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
30	Eboulis siliceux à <i>Cryptogramme crispée</i>	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
31	Eboulis siliceux froids colonisés par les ronces et les fougères	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
32	Eboulis siliceux thermophiles de l'étage montagnard	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
33	Eboulis calciphiles à Tabouret à feuilles rondes	Mauvaise	Faible	Faible	Faibles	Faible
34	Eboulis calciphiles fins à Pâturin du Mont Cenis	Mauvaise	Faible	Faible	Faibles	Faible
35	Eboulis calciphiles thermophiles à Rumex à écussons avec parfois Galéopsis à feuilles étroites	Mauvaise	Faible	Faible	Faibles	Faible
36	Parois rocheuses humides à <i>Cystoptéris fragile</i>	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
37	Falaises siliceuses	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible
38	Végétation des dalles rocheuses siliceuses	Bonne	Faible	Faible	Faibles	Faible

F. Les milieux humides hors Directive Habitats

Les milieux décrits ci-dessous ne sont pas d'intérêt communautaire. Pourtant, on les rencontre très souvent en mosaïque avec les différents habitats humides d'intérêt communautaire et pratiquement, sur le terrain, il est souvent impossible de les distinguer.

Cariçaies à Laïche à utricules contractés en bec (*Carex rostrata*)

Code Corine: 53.214

Code Natura 2000: habitat non désigné

Appartenance phyto-sociologique: Phragmito-magnocaricetea Klika in Klika et Novak 1941 / Caricetalia elatae Pignatti 1953 apud 1954 / Magnocaricion elatae Koch 1926 em. Neuhäusl 1959

Description: groupement constamment immergé dominé par la Laïche à utricules contractés en bec, accompagnée ou remplacée parfois par la Laïche vésiculeuse et qui se rencontre aux étages subalpin et alpin inférieur. Il occupe les bordures de lacs et de mares et les dépressions inondées de tourbières hautes actives, de bas marais acides ou de tourbières de transition.

Espèces caractéristiques observées: *Carex rostrata*, *Carex vesicaria*

Habitats associés: bas-marais acides, tourbières hautes actives, tourbières de transition, mares à sparganium.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat se rencontre dans de nombreux autres massifs des Alpes.

Gazons à Jonc filiforme (*Juncus filiformis*)

Codes Corine: 54.4 et 37.216

Code Natura 2000: habitat non désigné

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Caricetalia nigrae Koch 26 em. Nordh. 34 / Caricion fuscae Koch 1926 em. Klika 1934

Description: ce gazon dense mono spécifique se rencontre en bordure des lacs et des mares, au niveau des dépressions des bas marais acides, des tourbières de transition et des tourbières hautes actives et au niveau des petites mares temporairement exondées.

Espèces caractéristiques associées: *Juncus filiformis*

Habitats associés: autres types de bas-marais acides, cariçaies, tourbières de transition, tourbières hautes actives.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat se rencontre dans de nombreux autres massifs des Alpes.

Bas Marais acides à Laïche brune (*Carex fusca*)

Code Corine: 54.421

Code Natura 2000: habitat non désigné

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Caricetalia nigrae Koch 26 em. Nordh. 34 / Caricion fuscae Koch 1926 em. Klika 1934

Description: ce type de bas marais acides se caractérise par un tapis dense de Laïche brune sur un sol humide, parfois tourbeux et acide.

Espèces caractéristiques observées: *Carex fusca*, *Eriophorum angustifolium*, *Carex curta*, *Carex echinata*, *Viola palustris*

Habitats associés: autres types de bas-marais acides, cariçaies, tourbières de transition, tourbières hautes actives, bas-marais alcalins.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est largement répandu dans les Alpes.

Bas Marais acides à Trichophore gazonnant (*Trichophorum caespitosum*)

Codes Corine: 54.451 et 51.114 (quand cet habitat est inclus dans une tourbière haute active)

Code Natura 2000: habitat non désigné pour 54.451 et 7110 quand cet habitat est inclus dans une tourbière haute active.

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Caricetalia nigrae Koch 26 em. Nordh. 34 / Caricion fuscae Koch 1926 em. Klika 1934

Description: ce gazon dominé par le Trichophore gazonnant constitue la phase d'atterrissement du bas marais acide. Il se rencontre sur les replats, pentes et buttes sèches des bas marais acides, tourbières de transition et tourbières hautes actives ainsi qu'au bord des ruisseaux et suintements. Sur le site du Taillefer, il est en contact et en mosaïque avec la pelouse à Nard raide et Laîche sempervirente.

Espèces caractéristiques observées: *Trichophorum caespitosum*, *Eriophorum vaginatum*, *Carex fusca*

Habitats associés: autres types de bas-marais acides, tourbières de transition, tourbières hautes actives, suintements et bas-marais alcalins, pelouses à Nard raide et Laîche sempervirente.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est répandu dans les Alpes.

Bas Marais acides à Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)

Code Corine: 54.46

Code Natura 2000: habitat non désigné

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Caricetalia nigrae Koch 26 em. Nordh. 34 / Caricion fuscae Koch 1926 em. Klika 1934

Description: ce groupement mono spécifique occupe des petites mares et dépressions très humides ou inondées souvent en mélange avec les cariçaies.

Espèces caractéristiques observées: *Eriophorum angustifolium*

Habitats associés: caricaies, autres types de bas-marais acides, tourbières de transition, tourbières hautes actives.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est répandu dans les Alpes.

Bas Marais acides à Linaigrette de Scheuchzer (*Eriophorum scheuchzeri*)

Code Corine: 54.41

Code Natura 2000: habitat non désigné

Appartenance phyto-sociologique: Scheuchzerio-caricetea fuscae (Nordh. 1936) Tüxen 1937 / Caricetalia nigrae Koch 26 em. Nordh. 34 / Caricion fuscae Koch 1926 em. Klika 1934

Description: ce groupement mono spécifique occupe des bords de lacs et de petites mares froides de haute altitude.

Espèces caractéristiques observées: *Eriophorum scheuchzeri*

Habitats associés: caricaies et autres types de bas-marais acides.

Statut et espèces remarquables observées: cet habitat est rare dans les Alpes.

Bibliographie

auteur	date	Titre	publication
Agriculture			
Parc National des Ecrins	1999	Pratiques agri-environnementales dans le parc national des Ecrins : effets sur les exploitations agricoles et les milieux. Projet agriculture demain.	Parc National des Ecrins
Ecologie			
ARQUILLIERE, S.	1986	Morphologie, croissance, reproduction végétative de l'épicéa (<i>Picea abies</i> [L.] Karsten.) dans une zone de combat subalpine : Massif du Taillefer; Alpes dauphinoises	Thèse UFR Grenoble
ESCARAVAGE, N.	1993	Dynamique et évolution structurale des landes à Rhododendron ferrugineux avec l'altitude (Taillefer).	
FERRAND, T.	1984	Etude d'une séquence bioclimatique (sol et végétation) sur amphibolites. Taillefer.	
MANNEVILLE, O.	1999	Le monde des tourbières et des marais	Delachaux et Niestlé
PIERRE, L.	1996	Hétérogénéité du milieu et dynamique des populations subalpines d'éricacées: analyse à l'échelle du versant et de la communauté végétale.(Taillefer).	
Faune			
DELIRY, C.	2000	Catalogue des sites odonatologiques remarquables de l'Isère	GRPLS
LOOSE, D., DELIRY, C.	1996	Liste rouge des vertébrés du département de l'Isère : présentation de la méthodologie et des résultats.	CORA
	1997	Statut de la faune de France métropolitaine.	Muséum national d'histoire naturelle
Flore			
MARCIAU, R.	1992	Pré-catalogue des espèces végétales rares du département de l'Isère. Atlas des orchidées de l'Isère.	Muséum d'histoire naturelle de Grenoble Muséum d'histoire naturelle de Grenoble
Parc National des Ecrins, Conservatoire Botanique de Gap-Charance, FRAPNA	1989.	Atlas préliminaire des espèces végétales protégées du Dauphiné	Muséum national d'histoire naturelle
Géographie			
GAL, R.	1970	Autour du Taillefer	Maîtrise, IGA
Géologie			
LEGROS, A ; LEGROS, M.	1979	Histoire des anciennes mines et gites de l'oisans	Centre miniers de l'Isère

	1972	Carte géologique de la France 1/50000 : levés et exploitation. Feuille XXXIII _35, Vizille.	
BARFETY, J.C., GIDON, M.	1990	La tectonique alpine du massif cristallin du Taillefer (Alpes occidentales françaises) : découverte de chevauchements vers le Nord	Géologie Alpine tome 66, pp 1 -9
DEBELMAS, PECHER, KERCKHOVE, BARFETY		Carte géologique simplifiée du Parc national des Ecrins	
Méthodologie			
BISSARDON, M., GUIBAL, L.	1997	Nomenclature CORINE Biotopes, types d'habitats français	ENGREF
Parc National des Ecrins	1998	Site LIFE - Natura 2000 "Vallon du Fournel - Les Bans" N°PR9. Document d'Objectif	Parc National des Ecrins
VALENTIN-SMITH, G. et coll.	1998	Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000	ATEN
Habitats naturels			
ARQUILLIERE, S.	1981	Contribution à l'étude de l'étage subalpin du massif du Taillefer : les groupements forestiers, la "zone de combat" supraforestière.	DEA UFR Grenoble
JULVE, P.	1996	Les Cahiers Scientifiques et Techniques du réseau "Tourbières de France"	Espaces naturels de France
LAMBERT, K.	2000	Clé de détermination des habitats européens (d'après Corine Biotope) que l'on peut rencontrer en Savoie	ONF, Savoie
RAMEAU, J.C.	1999	Cahiers des habitats forestiers et associés à la forêt	ENGREF
RAMEAU, J.C.	1999	Clé provisoire des habitats des Alpes du Sud et des régions voisines	ENGREF
RAMEAU, J.C.	1995	Typologie et cartographie des milieux naturels en vue de leur gestion. Réflexion d'un phyto-écologue. Contribution volontaire	ENGREF
RAMEAU, J.C.		Typologie phytosociologique des habitats forestiers et associées. Types simplifiées représentatifs ou remarquables sur le plan patrimonial. Landes, fruticées, pelouses (ou prairies) préforestières - Manuel de vulgarisation.	ENGREF
ROMAO, C.	1996	Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15.	Commission Européenne DG XI.
Comité régional de l'inventaire ZNIEFF Rhône-Alpes	1991	Inventaire national des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique – ZNIEFF Rhône-Alpes	
Synthèse			
BILLARD, G., MARCIAU, R.	1992	Les richesses naturelles du massif du Taillefer	FRAPNA ADQVRM
FONTANEL, P.	1983	Premier aperçu des richesses du Massif du Taillefer.	DDA Isère.
MAIMBOURG, V.	1994	Le massif du Taillefer : un milieu exceptionnel à protéger	FRAPNA,
	1995	L'avenir du massif du Taillefer : entre protection et développement	Mémoire MST, UJF, IGA
MARCIAU, R., BILLARD, G.	1986	Etude préliminaire à la protection du Massif du Taillefer.	FRAPNA
Tourisme			

BILLARD, G, BERTRAND, P.	1993	Randonnées et richesses naturelles du Massif du Taillefer	ADQVRM
DEBARDIEU, B.	1980	Fréquentation touristique estivale d'un massif de haute montagne : le massif des Ecrins	Maîtrise, IGA